

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 952 114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Fils rompus

*Divisions sanglantes entre Tamouls et Cingalais au Sri Lanka. Replâtrage par Rajiv Gandhi. L'événement a fait couler beaucoup d'encre. N'est-il pas toutefois une simple péripétie avant les déchirements majeurs qui pourraient ensanglanter l'Asie?*

*Presque quotidiennement, l'Inde subit des soubresauts meurtriers. Les fils lentement bobinés par le mahatma Gandhi se défont, se rompent.*

*Au Pakistan, dix ans de dictature du général Zia ont scindé le pays. Pour l'instant, le dictateur paraît solidement installé au pouvoir. Mais un envoyé spécial du «Christian Science Monitor», qui est allé enquêter sur place remarque que les émeutes ethniques ressemblent de plus en plus à de mini-guerres et qu'il existe une appréhension croissante à l'égard des intentions soviétiques et indiennes.*

*En Union soviétique, si solides que soient les tsars rouges, on perçoit quelques craquements dans les républiques asiatiques.*

*Plus que jamais, les Kurdes s'agitent en Turquie.*

*Seule la guerre ou des régimes extrêmement forts maintiennent l'unité d'une foule d'Etats qu'il serait trop long de citer.*

*Dès lors, même si nous ne pouvons trouver la réponse dans l'immédiat, nous tous, Européens, ne devons-nous pas nous poser la question: devons-nous favoriser l'éclatement ou notre tâche doit-elle consister à le retarder ou à l'empêcher dans la mesure du possible?*

*C'est beau de s'émouvoir sur le sort des opprimés, de chanter la liberté sur tous les airs de la gamme, d'aider les humiliés, les offensés.*

*Les élans du cœur, les soutiens passionnels sont peut-être ce que nous avons de meilleur en nous.*

*Il est nécessaire néanmoins de considérer les événements dans un contexte global, dans une perspective de quelque éloignement. Il faut oublier de temps en temps le ponctuel et les sentiments qui nous y lient et réfléchir selon une vision mondiale.*

*On sera confirmé dans ses convictions ou l'on s'apercevra que ce que nous considérons comme le bien ne contribue qu'à un mal plus grand et que le mal n'est pas fatalement l'ennemi du bien.*

*Comme le Don Rodrigue de Claudel, on s'interrogera: «Qui a délivré le plus d'esclaves, celui qui ayant vendu son patrimoine les rachetait un à un, ou le capitaliste qui a trouvé le moyen de faire marcher un moulin avec de l'eau?».*

Willy BRANDT

## Explosions et agitation sociale La Corée du Sud continue à être victime de convulsions

Au moins cinq personnes ont été tuées par une série d'explosions vendredi dans un entrepôt de produits chimiques proche de l'aéroport international de Séoul, et 60 autres ont été blessées. L'agitation sociale s'est poursuivie dans le pays, notamment dans le secteur minier.



A Taejon, le représentant d'une compagnie de transports (à gauche) s'efforce de persuader des conducteurs de bus de reprendre le travail. (Bélino AP)

Les explosions de Séoul ont détruit des maisons voisines. Selon un porte-parole de la police, cinq personnes sont portées disparues et présumées mortes. Selon des témoins, l'explosion a fait jaillir une colonne de flammes et de fumée haute de 50 mètres et elle a été suivie d'une série de détonations dans l'entrepôt qui abritait quelque 3000 fûts de produits chimiques inflammables et ex-

plosifs. La radio sud-coréenne avait indiqué que le bilan risquait de s'alourdir parce que plusieurs personnes étaient, pensait-on, restées bloquées dans des maisons voisines devenues la proie des flammes.

Selon la police, le toit d'un bâtiment de l'aéroport s'est effondré, et des dizaines de vitres des bureaux ont été brisées.

Le service aérien n'a cependant pas été perturbé.

Des centaines de pompiers, équipés d'une cinquantaine de véhicules, ont lutté plusieurs heures pour empêcher l'incendie de se propager à quatre autres entrepôts similaires. La police a fait évacuer les maisons du voisinage.

L'agitation sociale s'est poursuivie vendredi, notamment dans la ville minière de Chansung (à 300 km de Séoul) où 2000 mineurs en grève se sont heurtés à 600 policiers qui ont tenté en vain de les maîtriser.

A la mine privée de Chul-Am, des centaines de mineurs faisaient toujours face aux policiers vendredi matin, a indiqué un responsable minier. Les mineurs demandent des augmentations de salaire et des prestations sociales.

### SYNDICATS INDÉPENDANTS

Depuis trois semaines, des dizaines de grèves paralysent la Corée du Sud pour obtenir la création de syndicats indépendants qui remplacent les syndicats contrôlés par les sociétés. Elles ont éclaté après que le gouvernement eut annoncé fin juin des réformes en vue de la démocratisation du pays. (ats, reuter, afp)

## L'avion pliable Nouveauté en URSS

Un avion pliable bi-place, qui peut atteindre la vitesse de 100 km/h après avoir été assemblé en à peine plus d'une demi-heure, a été testé avec succès près de Moscou, a rapporté le journal soviétique «Sovetskaya Rossiya».

## Golfe: «Une action énergique» de l'ONU Un appel du secrétaire général de la Ligue arabe



M. Chadli Klibi. (Bélino AP)

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, a appelé vendredi à Paris le Conseil de sécurité des Nations Unies à faire preuve d'une action énergique pour mettre fin à la guerre Iran-Irak «qui risque à tout moment de s'étendre à d'autres pays».

### UNE SITUATION INQUIÉTANTE

A l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand, M. Klibi a souligné qu'il avait «essentiellement» évoqué avec son hôte «la situation dans le Golfe», qu'il a jugée «extrêmement inquiétante et préoccupante». Celle-ci, a-t-il dit «requiert de la part de la communauté internationale une action soutenue et une action énergique du Conseil de sécurité pour mettre fin à l'état de guerre».

### REJET DU MOT «SANCTION»

Le secrétaire général de la Ligue a précisé qu'il n'y avait pas de «solution arabe» à ce conflit, «mais une solution internationale reposant sur la résolution (598) votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et qu'il s'agit d'appliquer». Rejetant le mot de «sanctions» contre l'Iran, M. Klibi a souligné qu'il «s'agit pour la communauté internationale de prendre des mesures qui mettent l'Iran hors d'état de nuire à la région en poursuivant la guerre». (ats, afp)

## Plus de 60 mineurs noirs blessés Les incidents s'aggravent en Afrique du Sud

Plus de 60 mineurs noirs ont été blessés et 23 arrêtés jeudi lors d'une intervention de la police sud-africaine pour mettre fin à des actes de violence de sabotages auxquels se livraient des grévistes contre les installations de deux mines, a annoncé vendredi la compagnie Anglo American, le premier groupe minier du pays.

De son côté, le chef de l'Etat, Pieter W. Botha a averti, hier, le Mozambique que l'Afrique du Sud se réservait le droit d'opérer contre les maquisards du Congrès national africain (ANC) sur le territoire mozambicain, en dépit du pacte de non agression entre les deux pays.

Selon un porte-parole de la compagnie Anglo American, propriétaire de la mine, 60 mineurs ont été blessés à la mine Western Deep Levels, à l'ouest de Johannesburg, lorsque la police et le personnel de sécurité de la mine ont tiré des balles de caoutchouc. Il a ajouté que 23 grévistes de l'usine de traitement d'or et d'uranium de l'East Rand (ERGO) avaient été arrêtés après l'intervention de la police pour évacuer 300 grévistes occupant l'usine.

Il s'agit des plus graves incidents annoncés depuis le début, dimanche, de la plus importante grève jamais faite par les mineurs noirs d'Afrique du Sud. Selon le syndicat, 347.000 mineurs, plus de la moitié des effectifs, sur 52 mines sont actuellement en grève. Les compagnies minières ont reconnu hier que la grève s'était étendue la veille à six nouvelles mines, mais elles ont ajouté que le travail avait repris dans deux autres.

(ats, afp, reuter)



## météo

Suisse romande: le temps deviendra de plus en plus ensoleillé. La température en plaine, voisine de 16 degrés à l'aube atteindra 27 degrés l'après-midi. Limite du degré zéro s'abaissant passagèrement vers 3800 mètres.

Suisse alémanique: nébulosité changeante et pluies éparées possibles. En plaine quelques éclaircies.

Sud des Alpes: assez ensoleillé. Evolution probable: dimanche encore nuageux au versant nord des Alpes, ailleurs à nouveau ensoleillé, mais modérément chaud. A partir de lundi en général ensoleillé et très chaud.

Samedi 15 août 1987  
33e semaine, 227e jour  
Fêtes à souhaiter: Marie, Marion, Myriam.

|                    | Samedi   | Dimanche |
|--------------------|----------|----------|
| Lever du soleil    | 6 h 29   | 6 h 30   |
| Coucher du soleil  | 20 h 44  | 20 h 42  |
| Lever de la lune   | 23 h 18  | 23 h 44  |
| Coucher de la lune | 13 h 57  | 15 h 11  |
|                    | Jeu      | Vend     |
| Lac des Brenets    | 750,21 m | 750,16 m |
| Lac de Neuchâtel   | 429,41 m | 429,41 m |

## sommaire

La paix du Saint-Gothard

SUISSE Page 4

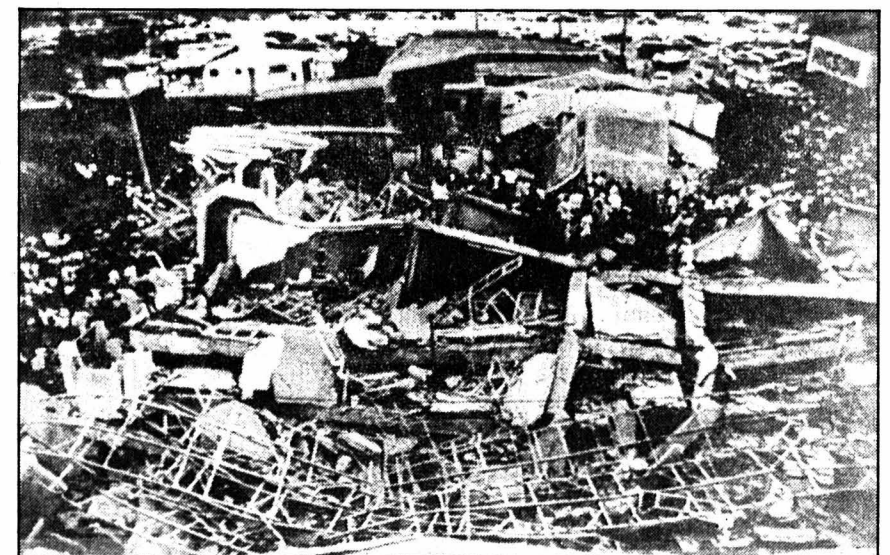
A la corbeille

ECONOMIE Page 6

région  
2e cahier

Le diagnostic  
estival des forêts  
PAGE 13

## Brésil: un immeuble s'effondre



Un immeuble d'habitation en construction s'est effondré jeudi dans la ville brésilienne de Belem en bordure de la jungle amazonienne, tuant au moins six personnes.

Vingt-cinq personnes sont coincées dans les ruines. (ap)

La nouvelle génération



GARAGE et CARROSSERIE  
**AUTO-CENTRE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77



# MONDE

## E

### entre autres

## La Corée s'est réveillée

La résignation des foules asiatiques est un cliché trompeur. Ce serait plutôt de la patience. De la patience, les Coréens du Sud en ont eue beaucoup.

Pendant qu'on leur serinait que leurs voisins communistes du Nord allaient les envahir, ils ont supporté un régime autoritaire. Pendant que leur pays connaissait un fabuleux décollage économique, ils ont travaillé dur. Pendant qu'une formidable industrie et de confortables fortunes se créaient, ils se sont contentés de salaires très bas.

Mais cette patience a atteint ses limites. Après les manifestations antigouvernementales de juin, la Corée du Sud est entrée dans un tourbillon de grèves. Des grèves souvent courtes, mais qui se répandent comme une épidémie; à peine un conflit est-il réglé qu'un autre éclate ailleurs. Des grèves violentes aussi, pleines de cris et de colère, une colère née d'un sentiment d'injustice.

Les ouvriers coréens réclament aujourd'hui leur part du gâteau: de meilleurs salaires, des prestations sociales décentes. Après les réformes politiques promises par le président Chun, ils veulent aussi des syndicats qui ne soient pas ceux des patrons. Il y a de la colère, mais il y a aussi beaucoup d'espoir.

Jean-Pierre AUBRY

## Paix: Managua lâche du lest

Le Nicaragua est prêt à restaurer toutes les libertés politiques et de presse, conformément à l'accord de paix récemment conclu pour l'Amérique centrale, mais seulement si Washington met fin à son aide à la «Contra», a déclaré le vice-président nicaraguayen Sergio Ramirez dans une interview publiée vendredi à New York.

«Il ne peut pas y avoir de paix si les contre-révolutionnaires continuent leurs activités militaires et si les États-Unis continuent à les aider», a-t-il dit au «New York Times».

Dans une allocution télévisée mercredi soir, le président Reagan avait affirmé qu'il soutenait le plan de paix signé la semaine dernière au Guatemala, par les prési-

dents guatémaltèque, nicaraguayen, salvadorien, costaricien et hondurien.

Mais il avait réaffirmé qu'il était «totalement engagé» aux côtés des insurgés et avait ajouté: «Nous n'avons jamais voulu abandonner ceux qui combattent pour la démocratie et la liberté».

«Si le président Reagan dit qu'il soutient l'accord du Guatemala mais ne met pas fin à l'aide aux contre-révolutionnaires, il coule l'accord», a souligné Ramirez.

Le plan de paix invite au cessez-le-feu dans les conflits en Amérique centrale et à l'arrêt de toute aide extérieure aux insurgés tout en donnant à Managua un délai de 90 jours pour lever l'état d'urgence et restaurer les libertés, notamment la liberté de la presse. (ats, reuter)

### En bref

● **PRAGUE.** - Le mouvement dissident tchécoslovaque Charte 77 a lancé un appel à la «réconciliation nationale sur une base démocratique», à l'occasion du 19e anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

● **VIENNE.** - Le président autrichien Kurt Waldheim a reçu, dans sa maison d'été de Nussdorf, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl pour un entretien «privé» de trois heures.

● **MONROVIA.** - Le président du Libéria, Samuel K. Doe, a demandé vendredi à son ministre des Affaires étrangères, J. Bernad Blamo de démissionner à la suite de la publication d'un rapport indiquant que ce dernier avait détourné à son profit près de 650.000 dollars.

● **KOWEIT.** - Le deuxième convoi de pétroliers koweïtiens battant pavillon américain et son escorte de l'US Navy s'apprêtaient hier à redescendre le Golfe, au moment où la marine iranienne devait entamer des manœuvres de déminage dans la voie d'eau ou à son entrée.

● **NEW DELHI.** - Les chefs du Front révolutionnaire de libération du peuple de l'Eelam (EPRLF) vont quitter leur refuge du sud de l'Inde samedi pour regagner le Sri Lanka afin de rendre les armes.

● **SAN SALVADOR.** - La guérilla salvadorienne a accepté de rencontrer le gouvernement du Salvador le 15 septembre afin de discuter d'un cessez-le-feu, en accord avec le plan de paix centro-américain approuvé la semaine dernière au Guatemala.

● **MANAMA.** - Une nappe de pétrole de 26,5 km<sup>2</sup>, provenant du Texaco Caribbean, le pétrolier endommagé par une mine lundi dernier en mer d'Oman, s'est formée au large de la côte des Emirats.

### Aouzou tient

Des unités libyennes ont attaqué la localité d'Aouzou, centre administratif de la bande du même nom dans le nord du Tchad, mais ont été repoussées, a annoncé Radio-N'Djamena citant un communiqué du haut commandement tchadien. (ats, reuter)

### Reagan: la baraka

L'hélicoptère à bord duquel le président Ronald Reagan se rendait à son ranch californien, a failli entrer en collision, jeudi après-midi, avec un petit avion de tourisme, a annoncé la Maison-Blanche.

Le pilote de l'avion était aux commandes d'un Piper Archer, qui survolait l'espace aérien interdit au-dessus du ranch présidentiel, proche de Santa Barbara. Le pilote de l'hélicoptère Marine One de M. Reagan a dû faire une manœuvre pour l'éviter, a déclaré Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche, qui se trouvait à bord du Marine One. (ats, afp)

### Désintoxication L'alcool qui unit

Trois Soviétiques qui suivent actuellement une cure de désintoxication alcoolique ont rencontré cette semaine dans un hôtel de Moscou des Américains qui ont réussi à se guérir de ce vice.

«Américains et Soviétiques se rejoignent pour dire non», a déclaré M. J. W. Canty, un photographe new-yorkais qui a eu l'idée d'organiser une rencontre américano-soviétique sur l'alcoolisme et les problèmes de toxicomanie. En juillet dernier, Canty avait reçu à New York quatre médecins soviétiques venus enquêter sur les méthodes américaines de traitements des alcooliques et drogués. (ap)

### Riyad accuse

L'Arabie séoudite a accusé hier le régime iranien de montrer les corps de soldats tués ou blessés sur le front de la guerre Iran-Irak en les présentant comme des victimes de l'affrontement sanglant ayant eu lieu à La Mecque fin juillet.

«Nous avons pu nous assurer, en nous basant sur des sources très fiables, que les cadavres et certains blessés exposés à la télévision (iranienne) n'étaient pas du tout de ceux qui faisaient le pèlerinage», a rapporté l'agence officielle séoudienne citant «une source autorisée». (ap)

### Finances: mauvaise surprise La balance commerciale US se dégrade

La balance commerciale américaine s'est à nouveau dégradée en juin avec un déficit de 15,71 milliards de dollars, remettant brutalement en question la stabilisation du dollar des dernières semaines. L'annonce vendredi matin par le Département du commerce de ce mauvais chiffre a envoyé une onde de choc sur les marchés financiers, pris par surprise.

Le dollar, qui donnait depuis plusieurs semaines des signes de raffermissement, a amorcé dans la matinée à New York un très rapide déclin perdant plus de 2 pfennigs à 1,8765 DM et 1 yen à 150,45 yen, à l'annonce des statistiques du commerce extérieur. De nombreux cambistes tablaient sur une amélioration en juin du déséquilibre commercial aux alentours de 13 milliards, après la mauvaise performance de mai (14,04 milliards). (ats, afp)

## OFFRES D'EMPLOI

## PETITES ANNONCES

### A vendre

**JEUX DE FOOTBALL** sur pieds ou éventuellement à placer. ☎ 039/28 41 50

**POUTRES** et portes anciennes pour restaurations. Poutres pour bois chauffage. Samedi 22 août, Girardet 14, Le Locle. ☎ 039/31 24 14

**POUR FUTURS APPRENTIS:** micro-mètre, calibre, matériel dessin, boîte compas, parfait état, ☎ 038/25 85 95,

**4 JANTES** d'été Michelin 155x13 Tubeles 60%, Fr. 120.- ☎ 039/23 99 90

### Chiens - chats à donner

**A DONNER JOLIS CHATONS** (mâles) 2 mois. ☎ 039/23 55 41

### Perdus - trouvés

**ÉGARÉ CHATTE** noire et blanche, quartier Crêt-Vaillant-Georges Perrenoud, ☎ 039/31 32 17

**TROUVE CHAT TIGRÉ** et blanc, portant collier et grelot, au Locle, Collège Jehan-Droz. ☎ 039/31 44 33 (professionnel) ou ☎ 039/31 68 69 (privé)

**PERDU PETIT CALEPIN NOIR** contenant d'importants renseignements, quartier Cridor - Récompense ☎ 039/28 81 06

Tarif réduit  
**85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)**  
Annonces commerciales  
exclues

### POMPES FUNÈRES

**Arnold Wälti**

Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64  
La Chaux-de-Fonds

Toutes formalités  
Transports Suisse et étranger

## HELL'EAU LA 30ÈME!

Un moyen de vous faire un peu d'argent de poche...  
...en vendant les billets de la Loterie de la Braderie et Fête de la Montre.

Nous cherchons des  
**vendeurs, vendeuses de billets**  
(commission de 10%)

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer le plus rapidement possible à l'Office du tourisme, Rue Neuve 11,  
☎ 039/28 13 13 (Mlle Cattin)

## ADA

POSTES FIXES: UNE AFFAIRE DE PROS

Pour une entreprise de distribution de produits alimentaires en gros, nous cherchons pour entrée de suite ou à convenir.

### un adjoint au service des achats

Ses responsabilités comprendront:

- la surveillance du stock
- la gestion des commandes
- le contrôle des prix

Le candidat devra travailler dans une organisation bien informatisée. Le salaire sera en fonction des exigences de ce poste.

Age idéal: 28 à 40 ans

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mme Huguette Gosteli

Adia Interim SA  
Léopold-Robert 84  
☎ 039/23 91 33  
La Chaux-de-Fonds

En toute saison, **L'IMPARTIAL**  
votre source d'informations

Urgent

**boucher B ou A**

est cherché pour plot ou

**fille de plot/vendeuse**

et extra.

Peu importe l'âge, expérience est demandée.

☎ 039/63 11 13.

Maurice Favre,  
avocat et notaire,  
cherche

## secrétaire

Avenue Léopold-Robert 66,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 73 24.

Nous engageons pour notre département  
téléphones et commandes

## employé(e) de bureau

éventuellement  
aide de bureau expérimenté(e).

Faire offres manuscrites  
avec curriculum vitae à Hertig Vins SA,  
Commerce 89, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour tout de suite  
ou à convenir

## employée de maison

aimant le contact avec les personnes  
âgées, la vie d'équipe, les horaires  
irréguliers y compris les week-ends.

Faire offres écrites avec indications usuelles à

Direction Home Le Foyer  
Rue Neuve 5 2314 - La Sagne  
☎ 039/31 52 28

**SANDOZ & Cie**  
Helvétie 277  
2300 La Chaux-de-  
Fonds cherche

### mécaniciens faiseurs d'étampes

avec expérience  
d'étampes  
industrielles.  
Veuillez prendre rendez-  
vous par téléphone,  
☎ 039/26 51 15

## Magasinier

est demandé pour nos  
dépôts à Vucherens.  
Nous demandons travail  
précis, en accord avec petite  
équipe efficace. Eventuelle-  
ment permis de conduire  
A+B

Entrée tout de suite. Horaire selon  
convenance. Bon salaire.

**AGEMO SA Vucherens**  
☎ 021/93 10 44 demandez  
M. A. Fechaud

## Klosters

Nous cherchons  
pour notre magasin  
horlogerie-bijouterie rénové, un

### horloger- rhabilleur

capable. Nos représentations de Patek  
Philippe, Cartier, Ebel, Blancpain, etc.,  
assurent une activité de haut standing.  
Nous attendons votre offre par écrit ou  
par téléphone.

Maissen Horlogerie-Bijouterie,  
7250 Klosters,  
☎ 083/4 11 89  
ou ☎ 083/4 24 28.



Ont participé à la réalisation

**GREZET**  
Machine à café  
Lave-vaisselle industriel  
Équipement hôtelier  
Machines boucherie, boulangerie  
☎ 039/23 43 20

**Marcel Frigeri**  
plâtrerie-peinture  
papiers peints  
☎ 039/26 63 21  
2322 Le Crêt-du-Loche

**J. Arnet S.A.**  
Maîtrise fédérale  
Entreprise d'appareillage et  
ferblanterie  
Chauffage centraux  
La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 79, ☎ 039/23 28 18

**qb Gérancia & Bolliger SA**  
Gérance et administration d'immeubles.  
Agence immobilière  
Av. Léopold-Robert 12, (Pod 2000, 8e étage)  
☎ 039/23 33 77

**La Bâloise**  
Assurances  
Agence générale  
P.-A. Bois  
Av. Léopold-Robert 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 43 33

Lundi 17 août 1987

# ouverture

d'une nouvelle  
**boulangerie-pâtisserie**

Rue de la Serre 56 (anc. P. Jörg)  
☎ 039/23 27 66

Vous y trouverez un vaste assortiment de pains fraîchement sortis du four ainsi que des articles de pâtisserie et traiteur de qualité.

Une petite attention sera remise à chaque client, le jour de l'ouverture.



**Marending**  
BOULANGERIE-PÂTISSERIE-TRAITEUR

Ont participé à la réalisation


**CASTIONI CASTIONI CASTIONI**  
Entreprise de maçonnerie, carrelage, travaux publics et génie civil  
Pierre-Georges CASTIONI,  
rue de la Paix 67,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 38 38

**I N S T E L**  
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
Concessions A  
François Christen Doubs 156  
☎ 039/23 24 24 2300 La Chaux-de-Fonds

**MENUISERIE RADICCHI & STEINWEG**  
rue de la Ronde 13, ☎ 039/28 32 55,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Bureau: Collège 19, ☎ 039/28 13 91

**Sommer SA**  
Fritz-Courvoisier 62,  
☎ 039/28 24 82  
**AEG SYNONYME DE QUALITÉ**  
Spécialiste du froid

**SBS. Une idée d'avance.**  
**Société de Banque Suisse**  
Le Locle  
La Chaux-de-Fonds



**FAVRE EXCURSIONS**  
ROCHEFORT ET CERNIER

**Voyages d'automne**  
du 23 au 29 août  
**ZELL AM SEE**  
magnifique région fleurie du Salzburgerland (Autriche)  
en pension complète Fr. 575.-  
Tout compris Fr. 680.-

Du 27 sept. au 4 octobre  
**LE TYROL DU SUD-VILLACH**  
Station thermale réputée  
Dès Fr. 925.-, avec excursions sur place Fr. 995.-

Du 4 au 10 octobre  
**ALASSIO**  
tout compris Fr. 665.-

Du 5 au 11 octobre  
**LE TESSIN**  
dans hôtel confortable, toutes chambres avec douche et WC., tout compris Fr. 595.-

Renseignements - Inscriptions  
Rochefort: ☎ 038/45 11 61 Cernier: ☎ 038/53 17 07



**ÉCOLE PRIMAIRE**  
La Chaux-de-Fonds

## Rentrée des classes

lundi 17 août 1987

1) Enfants: 9 heures  
2) Enseignants: 8 heures

La direction

**Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

On achète les rasoirs de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust les plus bas

p.ex. Braun 2003 **59.-**  
une année de garantie

Plus de 23 modèles des marques Braun, Philips, Remington, Sanyo etc., en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74  
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48  
Verdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

A tous les jeunes de 17 ans qui s'intéressent aux

# transmissions

radiotéléphonie - télex

L'Office fédéral des troupes de transmission organise des cours gratuits à votre intention.

Cet année un cours de téléscripneur et de radiotéléphonie sera donné à

## La Chaux-de-Fonds

Ces cours s'étendent en principe sur deux semestres d'hiver. Vous aurez notamment l'occasion de vous familiariser avec le maniement du matériel de transmission. D'autre part ces cours sont un atout considérable pour le recrutement, car pour l'incorporation dans les transmissions, l'armée donne la préférence à ceux qui ont participé aux cours de formation pré-militaires.

Si vous êtes intéressés, renvoyez sans tarder le talon ci-dessous.

Inscription pour le cours de formation pré-militaire dans les transmissions à La Chaux-de-Fonds

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Année de naissance 1970: \_\_\_\_\_

Lieu d'origine: \_\_\_\_\_

Domicile, rue: \_\_\_\_\_

No postal, localité: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_ No AVS: \_\_\_\_\_

Lieu de travail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

A renvoyer à: **Office fédéral des troupes de transmission**  
Section de l'instruction, IPH  
3003 Berne

## L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 46

André BESSON

# Une fille de la forêt

*Céline, la Bûcheronne*  
(Editions France-Empire, Paris)

Je ne me lassais pas, malgré le froid intense qui montait des dalles, d'écouter la musique de l'harmonium et les chants de la chorale paroissiale. Cette grande fête de la chrétienté était pour moi la représentation vivante de ce que devait être, au ciel, le paradis dont parlait l'abbé Chevreux en nous faisant le catéchisme.

L'air du temps

En sortant de l'église, tandis que les rafales de vent emportaient à travers le Val d'Amour le chant des cloches de Noël, les gens s'interpellaient joyeusement. La plupart des conversations tournaient autour des menus du

réveillon. Toutes les lanternes allumées éclairaient le parvis presque comme en plein jour.

Les plus vieux respectaient une tradition: ils «prenaient l'air du temps». Il s'agissait de constater d'où venait le vent. Pour cela, ils mettaient leur index dans leur bouche et levaient ensuite ce doigt bien haut. On prétendait que selon la direction d'où soufflait l'air cette nuit-là, on pouvait augurer du temps qu'il ferait l'année suivante. On entendait alors prédire, parfois avec optimisme:

*Année de bise,*  
*Année de prise!*  
Ou alors d'une manière pessimiste:  
*Année de vent,*  
*Année de ren! (de rien)*

Lorsque l'air arrivait de l'ouest, c'était en effet un mauvais présage. Il annonçait nuages, tempêtes, pluies, pour les douze mois à venir. Les anciens avaient appris aussi de leurs ancêtres un autre dicton régional qu'ils répétaient en désignant l'horizon en direction de la Saône:

«Par là, il n'est jamais venu ni bon vent, ni bonnes gens!»

Ils faisaient ainsi allusion, je l'ai appris plus tard en lisant des livres, aux guerres qui

avaient opposé autrefois la Franche-Comté à la France et aux malheurs qui en étaient résultés!

Certains habitants de la région avaient aussi une autre manière de prévoir le temps de l'année suivante. Avant de partir à la messe de minuit, ils disposaient sur une planche six oignons partagés en deux. Sur les douze tranches, ils mettaient un grain de sel. Les moitiés où le sel fondait étaient celles des mois pluvieux. Les autres où il restait intact, celles des mois secs.

Passemaux avait pour sa part d'autres méthodes, qui portaient principalement sur les observations faites à partir de la végétation ou du passage plus ou moins précoce des oiseaux migrateurs. Il ne se trompait guère dans ses prévisions. C'était très important pour nous, à cause de la construction des meules de charbons de bois.

Le carrosse de minuit.

Même lorsque le vent n'était pas très favorable durant la nuit de Noël et annonçait une année médiocre, nous conservions tous notre optimisme. Dès que nous avions rejoint la

forêt, Passemaux, toujours en tête du cortège, se mettait à chanter des vieilles chansons comtoises. Je me souviens de celle des «Charbonniers»:

*Charbonnier, dit la dame*  
*Que ta figure est noire!*  
*Charbonnier lui répond (bis)*  
*Elle est moins noire,*  
*Belle dame,*  
*Que votre âme!*

Nous reprenions en chœur les refrains. Cette bonne humeur nous faisait oublier les rafales de neige et le froid mordant. Nous autres, les enfants, nous sentions aussi très heureux cette nuit-là. Pourtant, nous n'avions pas, comme les gosses de riches, la perspective de découvrir à notre arrivée au «bacu», des jouets et des friandises au pied de la cheminée. Notre bonheur était plus prosaïque: nous allions commencer à célébrer la «Saint-Gouri».

Dès notre retour à la baraque, tandis que le grand-père relançait le feu sous la «greube» à l'aide d'une brassée de «rains», ma belle-mère s'activait à faire griller une aune de boudin et quelques belles côtelettes.

(André Besson, le petit-fils de la narratrice a raconté l'histoire de ces guerres dans *La Louve du Val d'Amour*, Prix Louis Pergaud. Même éditeur.) (à suivre)



# SUISSE

## Guerre des camions entre Suisse et Italie La paix du Saint-Gothard

La paix entre la Suisse et l'Italie pourrait bien être signée au pied du Saint-Gothard. Grâce aux CFF, le développement du ferroutage, c'est-à-dire le transport de camions complets d'un bout à l'autre de la Suisse, devrait considérablement améliorer la situation. Notamment en transportant des camions toujours plus hauts et toujours plus lourds, interdits ce transit routier en Suisse. Mais à long terme, estime les CFF, seule la construction d'une nouvelle transversale ferroviaire peut absorber l'accroissement du trafic nord-sud. Et les dirigeants des CFF ne cachent pas leur préférence pour un tunnel de base au Gothard.



Mise en rail d'un semi-remorque à Lugano-Vedeggio.

En pleine guerre des camions entre la Suisse et l'Italie, les CFF ont visé juste en invitant la presse à Lugano, jeudi, pour présenter les avantages et le développement du trafic combiné rail-route, en présence de Gunther Lorenz directeur des ventes aux Chemins de fer allemands, et Mauro Ferretti, vice-directeur général des Chemins de fer italiens.

De notre rédacteur à Berne:  
Yves PETIGNAT

L'origine des frictions helvético-italiennes autour des poids lourds n'a finalement que peu à voir avec la fameuse taxe suisse. C'est essentiellement la pression croissante de la part des Communautés européennes, notamment de l'Italie, pour obtenir un passage sans restriction à travers la Suisse. Mais la Suisse ne veut pas admettre sur les routes alpines des camions de plus de 28 tonnes, alors qu'Allemands et Italiens aimeraient faire passer leurs monstres de 40 tonnes.

### L'EMPRISE DE L'ESSENCE

C'est que le trafic nord-sud, principalement entre l'Italie et l'Allemagne a progressé de 56% ces quinze dernières années, pour atteindre 80 millions de tonnes en 1985. Or les chemins de fer n'ont augmenté leur volume de transport que de 20% (26 millions de tonnes en 1985) en perdant toujours plus de parts au marché.

Avec 37% du transport, la route a déjà dépassé le rail. Elle a même multiplié par six sa part du marché des transports atteignant 30 millions de tonnes. Mais l'essentiel de la circulation des poids lourds évite la Suisse en raison des prescriptions helvétiques.

Si le transport traditionnel des marchandises par wagons complets stagne, le trafic combiné rail-route «est le secteur dont le taux d'accroissement est le plus fort depuis des années. Il fournit actuellement 21% des tonnes transportées à travers l'Arc alpin», se réjouit le président de la direction générale des CFF Werner Latscha.

### TROUS TROP PETITS

Ce trafic combiné est organisé en Suisse avec deux partenaires des CFF:

**Intercontainer**, une filiale des 23 réseaux européens de chemin de fer, spécialiste du trafic des grands conteneurs et des caisses mobiles, et **Hupac S.A.**, une entreprise privée aux mains des transporteurs routiers et des CFF, spécialiste du transport des camions. Deux sociétés qui fêtent leur vingt ans.

Pour le transport des camions en ferroutage, deux modes de faire se sont développés: la **chaussée roulante**, qui transporte le camion ou semi-remorque entier, avec chauffeur. Le trafic non-accompagné où seules les remorques sans le camion de traction ou des caisses mobiles sont acheminées par wagons surbaissés.

Mais le développement de ces deux types de transport, qui pourraient désengorger le trafic routier, se heurtent à des obstacles techniques incontournables. Les trous de nos tunnels sont trop petits. En effet, sur les wagons surbaissés des CFF, on ne peut charger que des camions d'une hauteur maximum de 3,70 m. Or la Communauté européenne a fixé des hauteurs limites de 4 m pour ses poids lourds. Et presque tous les grands transporteurs allemands et italiens se sont équipés de «bahuts» de cette taille limite.

### DOUBLER LA CAPACITÉ

Autre reproche fait par les transporteurs routiers aux chemins de fer: leur faible capacité de transport. Faux, répond Max Lehmann, responsable du marketing marchandises aux CFF, «nous disposons de dix trains pour la «chaussée roulante» avec un capacité de 22.000 places annuellement. Nous pouvons en cas de besoin aller jusqu'à 14 trains offrant ainsi une capacité annuelle doublée, soit 45.000 places. Pour le trafic non-accompagné, nous disposons de 58.000 places par an, pouvant passer à 78.000». Selon Werner Latscha, la capacité des CFF ne serait utilisée qu'à 60%, contre 100% au Brenner.

En fait, les transporteurs reprochent surtout l'engorgement des terminaux de déchargement, à Lugano, mais essentiellement dans la région de Milan. Les chemins de fer italiens ne sont donc pas très chauds, eux non plus, pour participer à la construction d'un nouveau terminal sur sol suisse, à Chiasso. On préférerait

un centre de chargement supplémentaire dans le nord de l'Italie, d'autant plus que pour les transporteurs, une fois le camion chargé, il y a un intérêt évident à faire en train les plus longs parcours possibles.

### RECETTES HELVÉTIQUES

A leur programme, les CFF ont mis plusieurs extensions et améliorations pour ces prochaines années:

- Deux trains supplémentaires pour la chaussée roulante;
- Extension des terminaux, au nord près de Schaffhouse, au sud sur sol italien, non loin de Chiasso;
- Relèvement de 5 à 10 cm de la hauteur admissible pour les camions. En passant à une tolérance de 3,80, on pourrait accepter le double de camions pour le ferroutage.

Mais, admet Michel Grippa, le directeur général des CFF, «la capacité ne sera véritablement accrue que par la construction d'une nouvelle transversale alpine... et celle-ci doit être réalisée dans une optique d'ensemble européenne». Où? Splügen ou Gothard de base? «Au Gothard, dit Michel Grippa, compte tenu de l'orientation de l'industrie du nord de l'Italie.»

### LES VOISINS RECHIGNENT

Italiens et Allemands ne partagent pas le même enthousiasme pour le développement du ferroutage. En Suisse, cette forme de trafic est encouragée et indemnisée par la Confédération au titre de prestations de service public, dans une perspective de politique des transports et de protection de l'environnement. C'est le résultat du nouveau mandat de prestation 1987.

En Allemagne, par contre, la Deutsche Bundesbahn ne reçoit aucune prestation de l'Etat pour sa «chaussée roulante» dont le maintien devient de plus en plus problématique. En Italie, toute la politique des transports avait pris une direction opposée, axée principalement sur la route. Mais le vent tourne et le trafic combiné est aujourd'hui une priorité du «plan général des transports», a annoncé Mauro Ferretti, «mais ces services pourront difficilement être exploités économiquement par les Chemins de fer italiens».

En fait, tout le monde l'admet, l'avenir c'est le transport par containers ou caisses mobiles. Un camion amène ces caisses sur roues ou sur châssis jusqu'au centre de chargement par grue ou système à chaîne. A la gare d'arrivée, c'est un autre véhicule qui vient chercher ces containers, qui n'ont plus rien à voir avec les simples caisses utilisées par le trafic maritime.

Plus que jamais la Suisse se doit de suivre attentivement ce qui se fait en matière de transports ferroviaires chez nos voisins européens. Elle ne peut guère se permettre un orgueilleux isolement.

Yves PETIGNAT

## Automobiles lourdes La Suisse fait cavalier seul

Le projet d'une nouvelle réduction des émissions de gaz d'échappement des voitures automobiles lourdes équipées d'un moteur Diesel a été présenté vendredi et soumis à la procédure de consultation. La Suisse fait cavalier seul en Europe avec des valeurs limites nettement inférieures à celles recommandées par la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. (ats)

gouvernement envisage d'utiliser cette possibilité et de transmettre aux cantons la surveillance des petites retenues. Le règlement concernant les barrages sera révisé dans ce sens dans un proche avenir.

### DÉSIGNER ET RECENSER

Entre-temps, écrit le Conseil fédéral, «nous nous voyons dans l'obligation de vous demander de vous préoccuper de la sécurité des ouvrages de retenue situés dans votre canton et d'entreprendre les préparatifs nécessaires pour l'accomplissement de vos tâches futures. Il s'agit d'une part de désigner un service cantonal responsable et d'autre part de recenser les retenues situées sur le territoire de votre canton». (ats)

## Sécurité des petits barrages Le Conseil fédéral tance les cantons

Les cantons doivent se préoccuper davantage de la sécurité des petits barrages situés sur leur territoire, estime le Conseil fédéral. L'analyse de 19 retenues d'eau faite par le Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a révélé que toutes présentaient des insuffisances. La Confédération n'étant pas en mesure d'assumer elle-même la surveillance de centaines de petits aménagements, le Conseil fédéral a avisé vendredi les cantons qu'il allait prochainement leur transmettre cette responsabilité.

La loi sur la police des eaux donne au Conseil fédéral la responsabilité de la sécurité des retenues. L'ordonnance du 9 juillet 1957 limite néanmoins la haute surveillance aux retenues qui, en raison de leurs dimensions ou de leurs particularités, constituent un danger potentiel élevé. A ce jour, cela donne environ 200 barrages.

Le DFTCE n'est guère en mesure de contrôler les centaines d'autres petites

retenues. Or, une analyse récente de 19 aménagements non soumis à la haute surveillance a révélé que toutes présentaient des insuffisances dans leurs dispositions constructives actuelles. Cette situation est inadmissible, affirme le Conseil fédéral. Dans l'intérêt de la sécurité publique, un contrôle effectif et régulier des retenues est indispensable.

La loi permet au Conseil fédéral de charger les cantons de son exécution. Le

## FAITS DIVERS

### Drame au Nadelhorn

Deux alpinistes étrangers ont fait une chute de plusieurs centaines de mètres vendredi alors qu'ils se trouvaient au Nadelhorn (4300 m d'altitude) dans la chaîne des Mischabels, a annoncé vendredi après-midi la police cantonale valaisanne. Selon les personnes qui ont donné l'alerte, les deux alpinistes sont morts. Des témoins ont vu les deux hommes basculer dans le vide.

### ZERMATT: UNE BARRIÈRE S'ENVOLE

Une barrière de l'Hôtel de la Couronne à Zermatt a été arrachée hier à la suite d'un violent coup de vent et elle est allée s'écraser sur la terrasse de l'établissement où de nombreuses personnes se trouvaient.

Dix d'entre elles ont été blessées et ont dû recevoir des soins.

Trois blessés, dont deux dans un état grave, ont été conduits à l'hôpital.

### DISPARITION AU-DESSUS DE NYON

Les gendarmeries vaudoise et française ont entrepris de vastes recherches à la suite de la disparition, au-dessus de Nyon, d'un ressortissant français.

M. Michel Coulon, 40 ans, a été perdu de vue jeudi après-midi alors qu'il participait à une randonnée sur territoire suisse, avec une colonie de vacances française stationnée à Bois-d'Amont (département du Jura), de l'autre côté de la frontière.

L'intéressé, qui s'exprime avec peine, a disparu dans la région du Noirmont, sur le territoire de la commune d'Arzier.

### DEMANDE D'EXTRADITION

L'italien Giovanni Arcaini, recherché dans le cadre de la plus grosse affaire de criminalité économique de Suisse centrale, a été arrêté à Amsterdam. La Suisse a déposé une demande d'extradition auprès des autorités hollandaises il y a une semaine déjà a indiqué Joerg Kistler, porte-parole du Département fédéral de justice et police, confirmant ainsi un article du «Luzerner Tagblatt». Agé de 39 ans, l'italien est considéré comme la tête de l'empire Senn-Cobau tombé en faillite en 1981.

### AMNÉSIE À LAUSANNE

Depuis le 7 août, la police vaudoise tente en vain de découvrir l'identité d'un amnésique d'une trentaine d'années. Cet étrange voyageur sans bagages ne sait qui il est ni d'où il vient. Les médecins de l'hôpital psychiatrique de Cery (VD) où il a été accueilli, se perdent en conjectures sur l'origine de son mal mais ne pensent pas qu'il s'agit d'un simulateur. Seule hypothèse de travail pour la police: sa connaissance de la langue de Goethe indiquerait qu'il a séjourné longtemps en Allemagne. (ap, ats)

## Plus de vélos et de motos mais moins de vélomoteurs

Depuis 1980, le nombre de vélomoteurs sur les routes est en baisse constante en Suisse, écrit dans son rapport annuel l'Union suisse des mécaniciens en cycles et motos. En revanche, les importations de vélos, les vélos en circulation et l'effectif des motos, notamment de plus de 125 cmc, sont en augmentation.

En 1986, avec près de 630.000 unités, l'effectif des vélomoteurs a diminué d'environ 2,6 pour cent par rapport à 1985. Si dans certaines régions, les commerçants et fournisseurs ont enregistré des diminutions allant de 2 à 10 pour cent, la vente des cyclomoteurs usagés et la location ont par contre augmenté.

L'effectif des motos, de plus de 125

cmc notamment, a poursuivi sa croissance en augmentant de 3,5 pour cent en 1986, pour atteindre un total de près de 226.000 unités. En 1986, 38.800 motos ont été importées, soit un tiers de plus que l'année précédente. Les marques japonaises constituent 68 pour cent du total des importations.

### ESTIMATIONS

En 1986, 2,45 millions de vélos étaient admis à la circulation, soit 2,66 pour cent de plus que l'année précédente. Selon l'estimation de certains fournisseurs, entre 270.000 et 320.000 vélos neufs auraient été vendus en Suisse en 1986. Les importations, en augmentant de 8,8 pour cent, ont atteint plus de 136.500 unités. (ats)

### PUBLICITÉ

## Sondages et influence

On a de plus en plus recours aux sondages pour informer ou peut-être former l'opinion publique. Il est permis de se poser la question de savoir si les sondages sont véritablement sérieux, surtout à quelques mois des élections fédérales!

### La réalité

On a lu récemment dans la presse que les instituts de sondages helvétiques sont représentés par 630 professionnels à plein temps et 5500 enquêteurs. Entre les sondages téléphoniques, les questionnaires écrits et les contacts personnels, ce sont 360 000 personnes qui ont été touchées.

Si l'on veut un seul sondage crédible, fiable, il faudrait interviewer au moins 2000 personnes. Ce chiffre laisse songeur, car il exige du temps sinon de grands moyens financiers.

### Avec ou sans sondage?

Rappelons-nous un des derniers sondages concernant la votation au sujet de l'implantation de CH 91 dans les petits cantons. Le résultat du sondage semblait formel: on accepterait CH 91. Ce fut tout le contraire, et encore avec un refus massif.

Soit, un échec n'est pas déterminant. Il permet seulement au citoyen de devenir méfiant à l'égard des sondages et de leur réelle objectivité. N'est-ce pas le président de la «SJK» qui a déclaré «que les sondages sont effectués le plus objectivement possible «en tenant compte du mandant». C'est tout dire...

Alors ne vous laissez ni influencer, ni impressionner par les sondages qui seront publiés pour les prochaines élections fédérales. Cherchez plus tôt qui les commande et les paie pour... influencer le corps électoral.

**ATOUT**  
10 Ans déjà!

3/87



Sans Berndorf  
le meilleur repas  
ne se savoure  
qu'à moitié...



Examinez  
ce nouveau  
couvert  
nommé  
"Calice"  
en entier et  
bien d'autres  
créations  
Berndorf  
chez:

**KAUFMANN**  
MARCHÉ 8  
☎ 039/23 10 56

**berndorf**  
LUZERN

**Marché d'occasions FUST**

de plus en plus apprécié.  
A nouveau du lundi, 10.08.1987 au lundi,  
24.08.1987 nous vendons aux Marché-Jumbo,  
La Chaux-de-Fonds, au Mall,

**lave-linge automatique  
lave-vaisselle  
réfrigérateurs  
congélateurs bahut  
congélateurs armoire  
cuisinières**

en partie machines d'exposition neuves avec défauts  
de peinture et de transport.  
Aux conditions connues des

**Prix Fust - les plus bas  
Choisir - Payer - Emporter**

(Montez le porte-bagages sur votre voiture).  
Naturellement livraison à domicile et montage moyen-  
nant un léger supplément.

**Ing. dipl. Fust** **Marché Jumbo**  
☎ 039/26 68 65 **2304 La Chaux-de-Fonds**



**FAVRE  
EXCURSIONS  
ROCHEFORT  
ET CERNIER**

Mardi 18 août

**LUCERNE - LE BRÜNIG**

Repas de midi compris Fr. 38.50.-

Départ Le Locle, place du Marché 7 h 15

La Chaux-de-Fonds, Gare, 7 h 30

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Rochefort: ☎ 038/45 11 61 Cernier: ☎ 038/53 17 07



**Dick  
Optique**

A. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33

**Quelle est la dame**

qui voudrait partager sa vie

avec monsieur, 57 ans, solitaire,  
aimant la nature et la musique ?  
Pour sorties et affinité.

Ecrire sous chiffre AS 11513  
au bureau de L'Impartial

TAPISSIER - LITIER - DÉCORATION  
RIDEAUX

*Pierre Aubry*  
☎ 039/28 27 26 - PIERRE AUBRY  
NUMA-DROZ 27 - LA CHAUX-DE-FONDS

**Continental**  
Assurances

**Francis  
Gränicher**

Agent principal  
Rue Neuve 12  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 56 74

**VOYAGES**



18 août  
**Trummelbach - Wengen**  
Fr. 71.-, tout compris,  
AVS Fr. 67.-

21 août  
**Schwytz - Muotathal**  
Fr. 65.-, dîner compris,  
AVS Fr. 61.-

26 août  
**Val d'Anniviers - Moiry**  
Fr. 75.-, avec dîner « raclette »,  
AVS Fr. 70.-

1er septembre  
**Toggenbourg - Flumserberg**  
Fr. 77.-, repas compris,  
AVS Fr. 72.-

9 septembre  
**Course d'après-midi**  
Fr. 43.-, repas compris,  
AVS Fr. 40.-

19 - 21 septembre  
(Jeune Fédéral) 3 jours  
**Magnifique excursion au Tyrol**  
Fr. 320.- tout compris

5 - 10 octobre - 6 jours  
**Séjour sur la Costa Brava**  
Fr. 490.-

Renseignements et inscriptions:  
**AUTOCARS CJ** - Grand-Rue 9,  
2720 Tramelan, ☎ 032/97 47 83.  
Egalement dans les gares CJ ou  
auprès de votre agence de voyages.

**Dame**

étrangère de couleur, 50 ans, habi-  
tant en Suisse, désire rencontrer

**compagnon**

en vue de mariage, si entente.

Ecrire sous chiffre TF 11457  
au bureau de L'Impartial.

A vendre  
à La Chaux-de-Fonds:

**appartement  
3 1/2 pièces**

Balcon, garage.  
☎ 039/23 85 79

*Aux Rochettes*  
**Le rendez-vous  
de la gastronomie!**

☎ 039/28 33 12

Souhaite rencontrer pour une à deux heures  
par semaine

**personne parlant  
couramment anglais**

pour pratiquer ce langage et si possible faire  
quelque progrès. Conditions à discuter.  
Téléphoner au No (039) 23 05 17 dès 19 h.

Location de

**robes de mariée  
smokings**

Annette Geuggis - Beau- Site 3  
2016 Cortaillod - ☎ 038/42 30 09

**Citherm SA**

Revision de citernes

Adaptations

Assainissements

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 65 00

**CHATTERIE**

**pension  
du Chat Botté**

Sans box, bons soins assurés.  
Vermifuge et vaccins obligatoires  
Vente de laines pour grands  
et petits chiens.

Prix modéré. Prière de réserver.  
☎ 039/26 51 93 Locle 3b



2300 La Chaux-de-Fonds  
039 23 88 88 - Léop.-Robert 23

**Soirée dansante**

avec

**«Les Copains du Sud»**

ce soir dès 21 heures

**Ecole de danse  
Christiane Baratelli**

Danse classique:

Cours pour enfants et adultes. Assouplissement de danse:  
cours du matin et du soir

Danse contemporaine:

Dominique Gabella. Technique Graham. Deux niveaux:  
débutants/élémentaire et moyens 1/2 avancés.

Reprise des cours:

**Lundi 17 août dès 16 h 15**

☎ (039) 28 54 04 - Studio: Parc 83

A louer à Saint-Imier,  
tout de suite, dans cadre de  
verdure.

**superbe appartement  
6 pièces**

Loyer Fr. 1000.- + charges  
Fr. 150.- ☎ 039/41 13 81

**PARTENAIRE  
CONTACT**

MARGUERITE

62 ans, veuve, retraitée, une vie bien rem-  
plie. 3 enfants adultes, c'est maintenant  
qu'elle a le temps de vivre et de penser  
vraiment à elle. C'est une dame soignée,  
douce, avenante. Elle aimerait rompre sa  
solitude avec un monsieur de son âge,  
gentil et communicatif et finir ses vieux  
jours avec lui Réf. 6286110

PIERRE

Est grand, élégant, avec ce soupçon de so-  
briété qui fait sa distinction et sa person-  
nalité. Il aime le golf, les voyages, la créa-  
tivité. Ce veuf de 53 ans a une très bonne  
situation et veut tellement partager les  
joies de la vie avec une femme naturelle,  
sportive aimant le ski et les voyages.  
Réf. 5286226

HÉLÈNE

40 ans, divorcée. C'est une ravissante  
femme blonde, chaleureuse et pleine de  
vie. Elle est très sportive et apprécie sur-  
tout la marche. Hélène aimerait partager  
son foyer avec un homme à l'esprit jeune  
mais surtout capable de sincérité dans la  
vie de couple Réf. 41174

Partenaire Contact SA

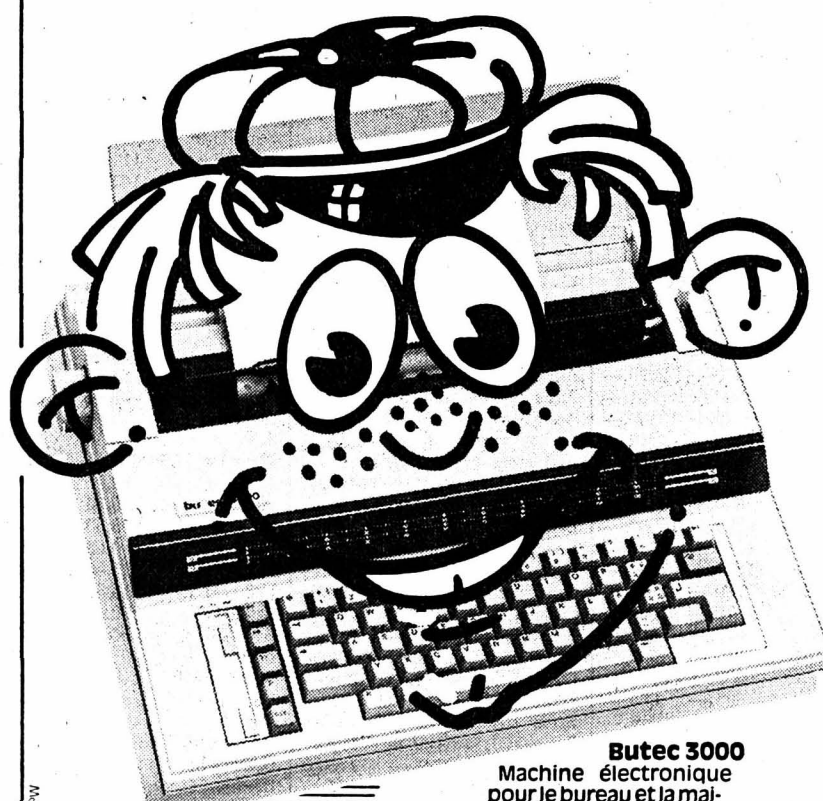
*Passionnément votre*

Neuchâtel  
1, rue des Terreaux  
Tél. 038 24 04 24  
24 h/24

Fribourg  
037 81 23 56

**M**on nouveau  
camarade de classe !

Bonne rentrée !



**Butec 3000**  
Machine électronique  
pour le bureau et la mai-  
son. Y compris valise. **Fr. 695.-**

**butec**  
QUELLE TOUCHE

**Reymond**

2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Serre 66  
Avenue Léopold-Robert 33  
☎ 039/23 82 82



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**

2301 La Chaux-de-Fonds.

Avenue L.-Robert 23. Tél. 039-23 16 12

**rapide  
simple  
discret**



# ECONOMIE

## ... à la corbeille

Atteinte d'une douce euphorie, la bourse suisse a pris un bref répit (à la suite de prises de bénéfices réalisées par les professionnels), avant de repartir à l'assaut des 700 points (indice général SBS), c'est-à-dire le sommet de janvier 87. Celui-ci correspond effectivement à un niveau de résistance susceptible de freiner le marché à court terme. Soutenu par un fondamental inchangé (bons résultats semestriels des sociétés, stabilité des taux de change, orientation des taux d'intérêt plutôt à la baisse à court terme, etc.) le marché conserve toujours un potentiel à la hausse intact à moyen terme (certains analystes parlent de 10-20%) non sans risque d'une baisse intermédiaire vers un support de 650 points dans une tendance de long terme haussière.

Chronique boursière de  
**Philippe Rey**

Aussi, cela inciterait à acheter sur réaction à la baisse. A cet égard, la liste des valeurs évoquées à plusieurs reprises demeure d'actualité.

Lorsque l'on considère la masse des capitaux fluctuants (notamment de provenance étrangère et spéculatifs (voir Sulzer, Oerlikon Buehrle et Accumulateurs Oerlikon) il s'agit, dans la mesure du possible, de tirer profit d'une situation favorable (fondée en outre par un retard du marché suisse comparativement aux bourses d'Amsterdam + 18 en 1987, Bruxelles + 28%, New York + 40%, Londres + 33%) pour réaliser une partie des positions actuelles, quitte à racheter sur baisse.

Car on ne répètera jamais assez qu'il n'y a pas de petit bénéfice et qu'il vaut mieux vendre au son du clairon, au risque de sortir trop vite, que de voir fondre sa plus-value théorique (existante sur le papier) comme neige au soleil lors d'une correction.

Certes, prendre le train en route peut permettre de bénéficier d'une hausse en cours, mais plus le niveau et le rythme de progression d'un marché sont élevés, plus le besoin de prendre des bénéfices se fait sentir. Et il devient dès lors évident que ce sont plutôt les petits investisseurs, transformés en moutons de Panurge en la circonstance, qui risquent d'en faire les frais au profit des investisseurs professionnels (investisseurs institutionnels, dont les banques, les fonds de pensions, les sociétés d'investissement, etc.).

A quand un nouveau départ pour la bourse italienne? Prévu prématurément par certains analystes, cette dernière a pris un faux départ, en raison, notamment des augmentations de capital qui ont pesé sur elle et qui ont servi à réduire l'endettement des sociétés. Après une phase de consolidation (plus d'une année), elle pourrait à nouveau attirer les capitaux étrangers. Placée en tête des pays européens, pour ce qui concerne la croissance de son PNB (produit national brut) en 1987 et 1988, l'Italie cueille les fruits d'une longue période de restructuration de son industrie, à l'instar du reste de la Grande-Bretagne, de gains de productivité et d'une amélioration de la compétitivité de ses produits sur la scène internationale. Tout en ramenant son inflation aux alentours de 4%, alors que les profits des sociétés continuent de s'accroître fortement.

Mais il existe un revers de la médaille à cela: le fossé économique s'agrandit entre le nord et le sud du pays. L'économie italienne accuse des retards dans plusieurs secteurs (bancaire, postes, transports, etc.). Le déficit du budget de l'Etat reste élevé et risque d'exercer une tension sur les taux d'intérêt.

Quand bien même, la Banque d'Italie a réduit son taux d'escompte d'un demi-point en mars, elle reste très prudente face à des crédits bancaires qui ne procurent pas les résultats escomptés sur le plan des investissements et des exportations de biens et services. Corollaire de cela: la consommation interne est excessive. Par ailleurs, de graves déséquilibres commerciaux à l'échelle mondiale persistent. Enfin, l'internationalisation de l'économie italienne s'est faite surtout sous l'impulsion des conquérants transalpins (De Benedetti, Gardini, Agnelli, Berlusconi, Benetton, etc.).

Prenant le pari d'une reprise des affaires en septembre, les informations semestrielles étant rendues publiques le mois prochain, avec l'espoir que les bénéfices exceptionnels de 1986 seront renouvelés, nous serions enclins à acheter un fonds de placement tel qu'ITAC, représentatif de valeurs italiennes de qualité avec une répartition équilibrée des risques par branches et entreprises. Celui-ci est offert à 229.- Frs et se trouve pratiquement à son niveau historique le plus bas sur la période 1986-87 (plus haut 87: 284.-; plus bas 87: 223,5; plus haut 86: 342.-; plus bas 86: 227,5).

## Rapport de gestion des compagnies d'assurances (IV\*)

# Pas d'exception: croissance excellente

Suite et fin de ce roman dont le scénario manquait pour le moins d'originalité: tout est bien qui finit bien pour tous les acteurs. En 1986, les compagnies auront en effet profité d'un climat conjoncturel particulièrement bon. La faiblesse du taux d'inflation et la croissance de l'emploi constituant des bases favorables pour l'assurance.

### CNA

Première et cruelle constatation en examinant le rapport 86 de la CNA, le nombre d'accidents est en constante augmentation. De 2,7 pour cent exactement, pour atteindre le chiffre de 532.995. Cette tendance existe depuis quelques années déjà. Ce sont les accidents non-professionnels qui dominent, quoique légèrement. Par contre, le nombre de cas de décès est pratiquement inchangé, 276 dans l'assurance professionnelle et 688 dans l'assurance non professionnelle.

En ce qui concerne la maladie, les cas professionnels ont augmenté de près de 6 pour cent. A ce propos, pour garantir un traitement approprié, les médecins d'arrondissement de la CNA ont examiné près de 30.000 assurés dans les locaux des agences.

L'effectif des entreprises est aujourd'hui de 92.549 avec 1.836.000 assurés. Ce qui porte la somme des salaires soumis aux primes à 72,9 milliards de francs. Les recettes de primes ont progressé de 5 pour cent et atteignent 1,8 milliards. Avec 2,1 milliards de coût, l'augmentation par rapport à 1985 est de l'ordre de 5 pour cent.

La somme du bilan quant à elle se monte à près de 10 milliards de francs.

### COOP ASSURANCE

En dépit du boom de la LPP en 85, l'assurance vie pour la Coop a donné des résultats très favorables. Mais si les engagements de 86 sont inférieurs à ceux de 85, dans le domaine des assurances collectives d'entreprise, ils restent largement supérieurs à ceux de 1984. Ces nouveaux engagements s'établissent à 629,5 millions de francs.

En assurance individuelle, les nouvelles affaires se sont élevées à près de 300 millions de francs, dépassant de 50,6 millions celles de l'année précédente (+ 20,4 pour cent). Ce développement est la conséquence d'assurances liées.

Il faut signaler que la Coop a passé pour la première fois le cap des 7 milliards de francs de portefeuille, grâce à une augmentation de 280 millions de francs l'an dernier.

Les primes encaissées, quant à elles, ont augmenté de 6,2 pour cent pour atteindre 191,1 millions de francs. Les prestations sont en régression, elles tombent de 122 millions à 91 millions. En re-

vanche, l'augmentation des réserves techniques est plus forte qu'en 85 et passe de 43 millions à 88.

### ALTSTADT ASSURANCES

Plus de 11 pour cent d'augmentation. C'est le résultat enregistré par l'Altstadt en ce qui concerne les primes, mais également pour les charges des sinistres. Travaillant principalement en Suisse et aux Pays-Bas, dans les domaines accidents et dommages, la compagnie a vu ses primes dépasser les 110 millions de francs, dont 93 pour la Suisse. Mais ce beau résultat a été quelque peu terni par les orages de grêle. Des orages qui aux yeux des assureurs mériteraient bien le titre de 8e plaie d'Egypte.

Ainsi, le résultat technique s'est chargé d'une manière supérieure à la moyenne. Mais grâce aux revenus du capital, l'exercice 86 reste excellent. D'ail-

leurs, l'excédent dépasse les 2 millions de francs.

### CCAP NEUCHÂTEL

Pour ne pas faire exception à la règle, la Caisse cantonale d'assurance populaire à Neuchâtel, présente un rapport des plus avantageux. Les primes ont par exemple progressé de 6 pour cent en une année et s'établissent à 13 millions de francs. Alors que le portefeuille est actuellement de plus de 390 millions de francs.

Les prestations se sont élevées à 9,2 millions, alors que les charges administratives dépassaient de peu les 2 millions. A la clôture, l'excédent était de 641.000 francs. Un excédent intégralement versé aux fonds de répartition aux assurés. Avec près de 4 millions, le revenu des capitaux est stable.

Signalons enfin, que le directeur commercial, M. Gennaro Olivieri, a pris sa retraite. Le Conseil d'administration a nommé M. Raymond Chuat pour le remplacer. (jh)

● Lire nos éditions du 15 mai, 26 mai et 8 juillet.

## British Airways achète 11 Boeing 767

La compagnie aérienne britannique British Airways a passé commande de 11 Boeing 767, a annoncé sa direction vendredi. Le contrat est d'une valeur de 500 millions de livres (environ 5 milliards de francs français).

En outre, la compagnie a décidé d'acheter trois Boeing 757, mais elle n'a pas précisé la valeur de ce contrat. Les Boeing 757 doivent être livrés à l'été 89, les 767 à partir de la fin 89.

Cette décision n'est pas une surprise car la compagnie aérienne britannique a l'habitude de se fournir chez Boeing. Mais le consortium européen Airbus Industrie avait fait des offres à British Airways ces derniers mois.

Le président de la compagnie, Lord King, a déclaré aux actionnaires que British Airways devait encore remplacer ses Tristar, et qu'elle hésitait entre le MD11, de chez McDonnell Douglas et l'Airbus A-340. Il a précisé qu'une décision serait prise l'année prochaine. (ap)

## En deux mots et trois chiffres

● En Suisse, un salarié sur 60, travaille pour une entreprise américaine. Selon une étude de la Chambre de commerce Suisse-USA, l'importance des sociétés américaines pour l'économie suisse va en augmentant. Les 627 filiales suisses d'entreprises américaines n'emploient pas moins de 52.900 collaborateurs, soit 1,6% des salariés suisses.

● L'excédent commercial du Japon, calculé à partir des statistiques douanières, a diminué en données brutes à 6,99 milliards de dol-

lars en juillet, contre 8,19 milliards en juillet 1986.

● Après sa rencontre avec les ministres ouest-allemands et autrichiens de l'économie, M. Delamuraz a qualifié de «positifs» les entretiens menés à Vienne, mais il a souligné qu'il fallait «mettre une nouvelle vitesse»

● Le traditionnel creux de l'été n'a pas empêché le volume publicitaire dans la presse de s'accroître de 1228 pages soit de 9,2% en juillet, par rapport à l'année précédente.

# BOURSE

| HORS BOURSE |          | ACTIONS SUISSES |                     | ACTIONS ÉTRANGÈRES |         | BILLETTS (CHANGE) |        |       | DEVICES             |        |        | MÉTALUX PRÉCIEUX |         |        | NEW YORK       |           |        | MÉTALUX PRÉCIEUX |               |         | CONVENTION OR    |        |          | LITTON IND |         |       | FUJI BANK        |            |         |                |        |        |
|-------------|----------|-----------------|---------------------|--------------------|---------|-------------------|--------|-------|---------------------|--------|--------|------------------|---------|--------|----------------|-----------|--------|------------------|---------------|---------|------------------|--------|----------|------------|---------|-------|------------------|------------|---------|----------------|--------|--------|
| Roche b/jcc | 147000.- | 148500.-        | Cr. Fonc. Neuch. n. | 920.-              | 920.-   | Abbott Labor      | 103.-  | 103.- | 1 \$ US             | 1.56   | 1.59   | Or               | \$ Once | 455.50 | 458.50         | Boeing Co | 53 1/4 | 52.-             | 1 \$ canadien | 1.17    | 1.20             | Lingot | 23.000.- | 23.250.-   | Siemens | 573.- | 579.-            | Fuji photo | 3300.-  | 3250.-         |        |        |
| Roche 1/10  | 14750.-  | 14925.-         | B. Centr. Coop.     | 1010.-             | 1010.-  | Aetna LF cas      | 95.-   | 97.75 | 1 £ sterling        | 2.455  | 2.505  | Vreneli          | 152.50  | 162.50 | Thyssen AG     | 115.50    | 118.-  | SBS n.           | 404.-         | 402.-   | 100 fr. français | 24.55  | 25.25    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | VW               | 332.-      | 335.-   | Fujisawa pha   | 2330.- | 2320.- |
| Kuoni       | 37250.-  | 37250.-         | Crossair p.         | 1900.-             | 1905.-  | Amx               | 43.50  | 54.75 | 100 DM              | 82.70  | 83.50  | Vreneli          | 152.50  | 162.50 | Fujitsu Ltd    | 13.75     | 14.25  | SBS p.           | 521.-         | 521.-   | 1 £ sterling     | 2.35   | 2.60     | Napoleon   | 133.-   | 142.- | NCR              | 84 1/2     | 84 1/2  | Fujitsu        | 1340.- | 1390.- |
|             |          |                 | Swissair p.         | 1445.-             | 1460.-  | Amcyanamid        | 86.-   | 88.50 | 100 fr. hollandais  | 72.75  | 74.75  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Honda Motor    | 17.-      | 17.75  | SGS              | 7125.-        | 7175.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Pacific gas/elec | 20 1/2     | 20 1/2  | Hitachi        | 1310.- | 1370.- |
|             |          |                 | Swissair n.         | 1110.-             | 1120.-  | ATT               | 54.25  | 54.75 | 100 yens            | 102.75 | 104.25 | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Nec corp       | 21.50     | 22.25  | SMH 20           | 113.-         | 112.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Pepico Inc       | 63.50      | 64.-    | Honda Motor    | 1670.- | 1740.- |
|             |          |                 | Bank Leu p.         | 4000.-             | 4140.-  | Amoco corp        | 128.50 | 128.- | 100 fl. hollandais  | 73.35  | 74.15  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Sanyo electr.  | 5.45      | 5.50   | SMH 100          | 448.-         | 447.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Phil Morris      | 116.50     | 119.50  | Kanegafuchi    | 1000.- | 992.-  |
|             |          |                 | UBS p.              | 5050.-             | 5175.-  | ATL Richf         | 151.-  | 151.- | 100 pesetas         | 1.10   | 1.35   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Sharp corp     | 13.50     | 13.25  | La Neuchâtoise   | 1010.-        | 1020.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Ph. Morris       | 104 1/2    | 103 1/2 | Kansai el PW   | 3120.- | 3050.- |
|             |          |                 | UBS n.              | 945.-              | 950.-   | Amoco corp        | 128.50 | 128.- | 100 schilling autr. | 11.65  | 11.95  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Sony           | 54.-      | 55.-   | Rueckv p.        | 18350.-       | 18500.- | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Phillips petrol  | 17 1/2     | 17 1/2  | Komatsu        | 650.-  | 670.-  |
|             |          |                 | UBS b.p.            | 195.-              | 195.-   | ATL Richf         | 151.-  | 151.- | 100 escudos         | 0.95   | 1.25   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Norsk Hyd n.   | 59.-      | 58.50  | Rueckv n.        | 7900.-        | 7850.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Rockwell intl    | 28.-       | 28.-    | Marui          | 3490.- | 3450.- |
|             |          |                 | SBS p.              | 521.-              | 521.-   | Baker Hughes      | 41.25  | 40.25 | 1 \$ US             | 1.56   | 1.59   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Aquitaine      | 95.25     | 95.75  | UBS b.p.         | 195.-         | 195.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Procter & Gamble | 101.-      | 101 1/4 | Matsush el I   | 2680.- | 2700.- |
|             |          |                 | SBS n.              | 404.-              | 402.-   | Baxter            | 42.25  | 42.50 | 1 \$ canadien       | 1.17   | 1.20   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Boeing Co      | 53 1/4    | 52.-   | UBS n.           | 404.-         | 402.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Ph. Morris       | 104 1/2    | 103 1/2 | Matsush el W   | 2380.- | 2360.- |
|             |          |                 | SBS b.p.            | 439.-              | 441.-   | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 1 £ sterling        | 2.455  | 2.505  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Motorola inc   | 53 1/4    | 52.-   | UBS p.           | 5050.-        | 5175.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Phillips petrol  | 17 1/2     | 17 1/2  | Mitsub. ch. Ma | 548.-  | 539.-  |
|             |          |                 | C.S. p.             | 3420.-             | 3440.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 fr. français    | 24.55  | 25.25  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Motorola inc   | 53 1/4    | 52.-   | UBS n.           | 945.-         | 950.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Procter & Gamble | 101.-      | 101 1/4 | Mitsub. el     | 629.-  | 658.-  |
|             |          |                 | C.S. n.             | 635.-              | 640.-   | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 yens            | 102.75 | 104.25 | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Avon Products  | 38 1/2    | 38 1/2 | UBS b.p.         | 195.-         | 195.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Rockwell intl    | 28.-       | 28.-    | Mitsub. Heavy  | 598.-  | 607.-  |
|             |          |                 | BPS                 | 2380.-             | 2390.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 fl. hollandais  | 73.35  | 74.15  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | USX Corp.      | -         | 37 1/2 | UBS p.           | 5050.-        | 5175.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Sears, Roebuck   | 58 1/2     | 58 1/2  | Mitsui co      | 815.-  | 780.-  |
|             |          |                 | BFS                 | 228.-              | 231.-   | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 schilling autr. | 11.76  | 11.88  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | UTD Technolog  | -         | 60.-   | UBS n.           | 945.-         | 950.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Smithkline       | 69 1/2     | 71 1/2  | Nippon Oil     | 1400.- | 1400.- |
|             |          |                 | Adia Int.           | 13125.-            | 13150.- | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 escudos         | 0.95   | 1.25   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Warner Lambert | 83.-      | 83.-   | UBS b.p.         | 195.-         | 195.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Squibb corp      | 95 1/2     | 94 1/2  | Nomura sec.    | 4670.- | 4600.- |
|             |          |                 | Elektrowatt         | 3975.-             | 4010.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 1 \$ US             | 1.56   | 1.59   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Woolworth Co   | 58 1/2    | 58 1/2 | UBS p.           | 5050.-        | 5175.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Texaco inc       | 43 1/4     | 43 1/4  | Olympus opt    | 1260.- | 1270.- |
|             |          |                 | Forbo p.            | 3850.-             | 3850.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 1 £ sterling        | 2.455  | 2.505  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Xerox          | 81 1/2    | 82 1/2 | UBS n.           | 945.-         | 950.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Union Carbide    | -          | 28 1/2  | Rico           | 1300.- | 1280.- |
|             |          |                 | Galenica b.p.       | 885.-              | 905.-   | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 fr. belges      | 3.95   | 4.05   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Zenith elec    | 33 1/2    | 32 1/2 | UBS b.p.         | 439.-         | 441.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | US Gypsum        | -          | 40 1/4  | Sanyo          | 1800.- | 1800.- |
|             |          |                 | Holder p.           | 5610.-             | 5610.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 pesetas         | 1.205  | 1.245  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Amerada Hess   | 38 1/2    | 36 1/2 | UBS p.           | 5050.-        | 5175.-  | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Avon Products    | 38 1/2     | 38 1/2  | Sanyo elect.   | 530.-  | 521.-  |
|             |          |                 | Jac Suchard         | 9925.-             | 10000.- | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 schilling autr. | 11.76  | 11.88  | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Avon Products  | 38 1/2    | 38 1/2 | UBS n.           | 945.-         | 950.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Chevron corp     | 57 1/2     | 58 1/2  | Shiseido       | 2320.- | 2310.- |
|             |          |                 | Landis B            | 1780.-             | 1780.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 100 escudos         | 0.95   | 1.25   | Napoleon         | 133.-   | 142.-  | Avon Products  | 38 1/2    | 38 1/2 | UBS b.p.         | 195.-         | 195.-   | 100 DM           | 82.70  | 83.50    | Napoleon   | 133.-   | 142.- | Motorola inc     | 53 1/4     | 52.-    | Takeda chem.   | 3270.- | 3260.- |
|             |          |                 | Motor Col.          | 1875.-             | 1880.-  | Boeing            | 83.-   | 84.-  | 1 \$ canadien       | 1.17   | 1.20   | Napoleon         | 1       |        |                |           |        |                  |               |         |                  |        |          |            |         |       |                  |            |         |                |        |        |



**OFFRES D'EMPLOI**

**Positions supérieures**

**Sous-directeur/trice**

Responsable de la planification, de la réalisation et du contrôle des projets nécessaires à l'accomplissement des tâches juridiques, ainsi que des activités législatives incombant à l'office, dont certaines s'étendent sur plusieurs années. Les projets sont organisés en étroite collaboration avec le/la directeur/trice et les services intéressés. Administration d'un secteur indépendant, notamment axé sur les questions d'organisation, de personnel, d'informatique et de formation. Supervision de l'organisation et du déroulement des tâches courantes et de l'administration des effectifs. Planification des activités des divers services. Elaboration de concepts et d'instruments de planification et de gestion.

Personnalité dynamique, douée d'esprit de décision et d'équipe. Expérience en matière d'administration, d'organisation et de direction de projets. Aptitude à diriger une équipe de collaborateurs qualifiés. Qualités de conception. Assurance, talents de négociateur. Goût pour les responsabilités et faculté de persuasion. Formation de base juridique, complétée par une formation d'économiste d'entreprise. Langues: l'allemand ou le français, avec de très bonnes connaissances des autres langues officielles.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:** Chef du Département fédéral de justice et police, 3003 Berne

**Un/une juriste**

Collaboration au sein du Service juridique du Ministère public de la Confédération. Traiter des questions pratiques juridiques en matière de poursuites pénales, notamment en rapport avec des recherches de police judiciaire selon la procédure pénale fédérale. Examiner des jugements. Rédiger des recours à l'occasion de pourvois devant les instances cantonales et le Tribunal fédéral. En outre, élaborer des avis de droit sous l'angle du droit pénal et de la procédure pénale, y compris du droit pénal administratif. Formation juridique complète. Expérience professionnelle demandée. Langues: de préférence le français; très bonnes connaissances de l'allemand.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:** Ministère public de la Confédération, service du personnel, 3003 Berne

**Garde-frontière**

Vous intéressez-vous à une activité exigeante, exercée en plein air et en contact avec le public? Demandez notre documentation en envoyant le talon ci-dessous à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes à:

4010 Bâle  
8201 Schaffhouse  
7001 Coire  
6901 Lugano  
1001 Lausanne  
1211 Genève 11

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

**EMPLOIS FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 20 fr. pour 6 mois et 28 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

**Un/une ingénieur**

Secondier le chef du département «Mécanique» de l'EPP-Lausanne, dans l'exécution de ses tâches de gestion dans les do-

**Professions techniques/artisanales/exploitation**

**Ingénieur-électricien/ne ETS ou ET**

Collaborateur/trice technique chargé/e de travaux dans le cadre du programme national de recherche «Dépêrissement des forêts et pollution de l'air en Suisse». Contrôle et entretien des stations de mesure spéciales. Programmation et traitement des données avec le TED. Ingénieur-électricien/ne ETS ou ET avec compétences en informatique. Langues: le français avec bonnes connaissances en allemand. Engagement à durée limitée jusqu'au 31 décembre 1988.

**Lieu de service:** Payerne  
**Adresse:** Station aérologique, chef de la section de la protection de l'air, 1530 Payerne

**Mécanicien/ne d'armurerie**

Entretien et contrôle des armes et des pièces. Entretien des pièces/appareils Défense contre avions. Remise et reprise des canons, des armes, pièces et accessoires à la troupe. Certificat fédéral de capacité de mécanicien/ne. Expérience professionnelle. Sens de la collaboration. Connaissances de la langue allemande souhaitées. Titulaire des permis de conduire B et C si possible.

**Lieu de service:** Bulle  
**Adresse:** Arsenal fédéral, chef du personnel, 1630 Bulle, tél. 029/31299 (16)

**Professions administratives**

**Secrétaire**

Poste pour personne stable. Demandons: bonne formation commerciale, expérience professionnelle, intérêt pour problèmes de l'éducation, langue française, bonnes connaissances allemand et anglais, utilisation traitement de texte, aptitude à rédiger et à traduire, initiative, sens responsabilité, grande disponibilité, nationalité suisse. Offrons: ambiance travail agréable au sein d'une petite équipe, activité variée et intéressante.

**Lieu de service:** Genève  
**Adresse:** Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation, 15, route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex/GE

**Un/une fonctionnaire d'administration**

Aider les services centraux de l'Office dans les domaines de la comptabilité et de la chancellerie (y compris l'expédition). Le/la titulaire assume également les travaux de secrétariat de la division du droit des eaux, des forces hydrauliques et des voies navigables. Il/elle doit remplacer le comptable et le préposé à l'enregistrement, préparer des séances, rédiger des procès-verbaux, correspondre en français selon instructions et traduire en français. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou diplôme équivalent. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand; connaissances d'autres langues souhaitées.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:** Office fédéral de l'économie des eaux, service du personnel, case postale 2743, 3001 Berne, tél. 61 54 68

**Un/une dactylographe**

Travail à temps partiel (40%). Les Commissions fédérales de recours (AVS/Al, Alcool, Douanes, Blés et Prévoyance professionnelle) cherchent pour le 1<sup>er</sup> octobre 1987 un/e dactylo de langue allemande pour dactylographier de la correspondance, des jugements et constituer des dossiers. La durée de l'engagement est limitée à une année.

**Lieu de service:** Lausanne  
**Adresse:** Monsieur Félix Bendel, Président, Commissions de recours, chemin des Délices 9, 1006 Lausanne, tél. 021/26444

**DIE STELLE L'EMPLOI**

**REÉDITÉ CHAQUE SEMAINE**

Cette colonne reproduit régulièrement un extrait des emplois offerts par l'administration fédérale. Tous les postes à pourvoir figurent néanmoins dans le bulletin des places vacantes de la Confédération, publié chaque semaine en trois langues.

Pour s'y abonner, on s'adressera à:  
Imprimerie Stämpfli + Cie SA  
Case postale, 3001 Berne  
Téléphone 031 232323

**is méca**

Automatisation  
Helvétie 83  
2300  
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons:

**constructeurs (ingénieurs ETS ou titre équivalent)**

**Profil souhaité:**

- expérience dans l'automatisation indispensable;
- capable d'assumer la responsabilité d'un produit de l'étude à sa réalisation.

Pour notre service après-vente

**un technicien ET**

- en électronique, ayant de bonnes connaissances de la mécanique;
- ou
- en mécanique, ayant de bonnes connaissances de l'électronique;
- anglais indispensable;
- grande disponibilité.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Horaires libres. Entrée immédiate ou à convenir.

**FORTUNA**

Lebens-Versicherungs-Gesellschaft Zurich  
Compagnie d'Assurances sur la vie Zurich

cherche un

**agent principal**

Pour le 1er septembre

chargé d'ouvrir et d'assumer un point de vente à La Chaux-de-Fonds

Le candidat idéal sera un producteur chevronné, capable de diriger un groupe de vendeurs.

Merci d'adresser vos offres à:

**FORTUNA**

Agence générale pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, région Bienneoise

**FRED SANTSCHI**  
Agent général  
Rue de la Serre 11  
2000 Neuchâtel

Nous avons des places très intéressantes pour vous, si vous êtes:

**MÉCANICIEN**  
avec maîtrise fédérale

**TECHNICIEN CONSTRUCTEUR**  
une expérience des moules est souhaitable

**DESSINATEUR CONSTRUCTEUR**  
**MÉCANICIENS MOULISTES**  
ou  
**MÉCANICIENS ÉTAMPES**

**SERRURIER DE CONSTRUCTION**

Contactez M. Forino, qui attend avec impatience de faire votre connaissance.

**Etre OK c'est extra!**

**OK PERSONNEL SERVICE SA**  
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65  
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

**Ina**  
Coiffure  
dames messieurs  
cherche

**coiffeuse**

ayant quelques années de pratique.

Bonne présentation et dynamique

Entrée: date à convenir.

Se présenter au salon:  
D.-JeanRichard 27,  
Le Locle,  
☎ 039/31 14 13.

**POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**

Avec vous pour votre sécurité

**Nous cherchons aspirants-gendarmes**

**Nous demandons des jeunes gens:**

- âgés de 20 à 28 ans
- ayant accompli une école de recrues dans l'armée
- jouissant d'une bonne santé - taille 170 cm minimum
- justifiant d'une conduite irréprochable
- possédant une bonne instruction générale

**Nous offrons:**

- une instruction appropriée avec un salaire intéressant dès le début
- une activité variée où les contacts humains sont toujours présents
- un emploi sûr et bien rémunéré
- plusieurs possibilités d'œuvrer (gendarmerie, brigade de circulation, possibilité d'accéder à la police de sûreté après quelques années de pratique).

**Début de la formation, 4 janvier 1988.**

- Si cet emploi vous intéresse, adressez-nous votre postulation manuscrite, avec curriculum vitae, copies de certificats.

- Si vous désirez de la documentation, veuillez nous adresser le talon ci-dessous:

**Commandement de la Police Cantonale**  
Bureau de l'instruction  
Balance 4  
2001 NEUCHÂTEL, 038/24 24 24 int. 30

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_ Profession: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_



# Exposition et essais ou vivre moderne avec son temps

Le garage de la Ronde FIAT-CITROËN vous propose chaque week-end du mois d'août

## 6 voitures ultra modernes à l'essai sur 50 km

CITROËN CX GTI turbo 2-ABS, le nec plus ultra  
CITROËN CX Turbo-Diesel-ABS, le pullmann économique  
CITROËN BX Diesel, le choix de la raison

CITROËN AX 14 TRS, dernière née - nouveauté  
FIAT Uno Turbo, le diabolin de la route  
FIAT Croma Turbo, la classe supérieure européenne

La réalité sur la route, ne laissez pas passer cette occasion de vous faire une opinion

### Un turbo ? La différence = 50% de moteur en plus quand il le faut

Garantie anti-corrosion 6 ans - la carrosserie des CITROËN est zinguée

### Curieux ne pas s'abstenir, les autres non plus...

Après chaque essai, nous vous offrirons un verre et un programme complet de lavage Hypromat.  
Ouverture: vendredi de 14 à 18 heures, samedi de 9 à 11 h 30 et de 14 à 17 h 30, dimanche de 9 à 11 h 30  
Pour les amateurs il reste toujours des FIAT Panda sans catalyseur au comptant dès Fr 8.800.- ou en leasing.

Garage de la Ronde - Rue Fritz-Courvoisier 55,  
☎ 039/28 33 33

Reprise - facilités - crédit - leasing

## OFFRES D'EMPLOI



Nous cherchons un

### PHOTOLITHO EXPÉRIMENTÉ

auquel nous confierons la reproduction de documents pour notre journal FAN-L'EXPRESS et pour les travaux commerciaux.

Nous demandons:

- Formation de photographe de reproduction (CFC indispensable).
- Quelques années d'expérience.
- Connaissance de la sélection des couleurs.
- Sens de l'initiative et polyvalence.

Nous offrons:

- Place stable.
- Participation au développement du service.

Entrée en fonctions: à convenir.

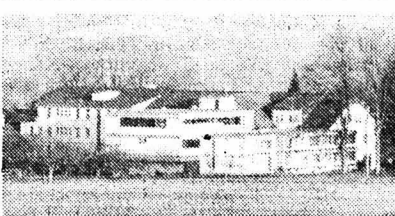
Prière d'adresser des offres manuscrites, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats, références et d'une photographie au Service du personnel de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel.



Nous engageons tout de suite ou pour une date à convenir

**1 employé(e)  
de bureau  
1 dessinateur(trice)  
en installation sanitaire**

Faire offre écrite à J. Balmer et F. Gabus Installations sanitaires - 2043 Boudevilliers, ☎ 038/36 12 51



L'Hôpital du Val-de-Ruz Landeyeux/Fontaines met au concours un poste de

**téléphoniste-réceptionniste**

à temps partiel (environ 70%) Possibilité de créer éventuellement deux postes partiels.

Formation commerciale indispensable.

Entrée en fonction: 1er septembre 1987 ou à convenir.

Ce poste comprend des heures de travail par rotation, en semaine de 16 heures à 20 h 30 ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, de 7 à 20 h 30.

Renseignements et offres à:

Hôpital du Val-de-Ruz  
M. L. Christen, comptable  
2046 Fontaines  
☎ 038/53 34 44



Fédération Laitière Vaudoise Fribourgeoise

cherche pour date à convenir

**un électricien-mécanicien**

avec bonnes connaissances en électronique

Le collaborateur engagé fera partie d'une équipe qui a pour tâche le contrôle et l'entretien des machines de laiterie et des biens d'équipements de la Centrale laitière du Mont-sur-Lausanne.

Nous demandons:  
- certificat de capacité  
- expérience professionnelle de trois ans si possible  
- aptitude à travailler de façon indépendante.

Nous offrons:  
- travail varié dans une usine moderne  
- un salaire en rapport avec les compétences  
- prestations sociales modernes  
- restaurant d'entreprise.

Une instruction spécialisée sera donnée dans le cadre de la formation sur machines de laiterie.  
Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats au chef du service du personnel de ORLAIT - Fédération Laitière Vaudoise Fribourgeoise, case postale 48, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

## LONGINES

Nous engageons pour notre département Fabrication de boîtes de montres

### un dessinateur(trice)

qui sera chargé(e) de l'exécution des plans de fabrication destinés à notre production, ainsi que l'étude d'autres problèmes techniques y relatifs.

Ce collaborateur ou cette collaboratrice aura une formation de dessinateur(trice) sanctionnée par un CFC ou équivalent. Il(elle) disposera d'un ordinateur HP 310 pour la CAO des boîtes que nous mettons en fabrication. Cela implique, de préférence, une bonne connaissance de la boîte de montre et un intérêt marqué pour le travail avec l'ordinateur.

Si vous êtes intéressé(e) par une activité variée dans une petite équipe technique très performante, vous adresserez votre offre au:

chef du personnel de la Compagnie des Montres Longines, Francillon SA à Saint-Imier, ☎ 039/42 11 11, qui la traitera avec diligence et discrétion.

Une entreprise de SMH



Etablissement Cantonal d'Assurance immobilière Neuchâtel

cherche un

### jeune collaborateur

de formation commerciale, pouvant justifier de quelques années d'expérience dans la gestion d'un système informatique en tant qu'utilisateur.

Travail intéressant et très varié au sein d'une petite équipe dynamique, indépendante et munie de moyens modernes.

Salaire en rapport avec les prestations.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et photo à la Direction de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière, Place Pury 3, 2000 Neuchâtel

Nous sommes mandatés par une filiale d'une entreprise allemande en pleine expansion et qui sera en mesure dès l'année prochaine de fabriquer ses produits dans sa nouvelle usine établie à Couvet.

Cette maison est spécialisée dans le développement et la réalisation de moteurs électriques universels homologués anti-explosion.

Nous cherchons pour cette entreprise

### une secrétaire

bilingue français-allemand, ayant quelques années d'expérience et appréciant un travail indépendant et varié.

Si vous avez la volonté de collaborer pour amener une entreprise de sa fondation à une expansion substantielle, n'hésitez pas à nous contacter.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae avec les documents usuels à M. Werner Vogt, réf. 23.

**APINNOVA sa**

Fritz-Courvoisier 40  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION



## Coop Neuchâtel

Pour l'un de ses entres,  
Coop Neuchâtel engagerait

### un gérant

- Travail intéressant.

Prestations sociales propres à une grande entreprise.

Entrée en fonctions tout de suite ou pour une date à convenir.

Faire offres par écrit à  
**Coop Neuchâtel,  
Portes-Rouges 55,  
2002 Neuchâtel.**







## OFFRES D'EMPLOI



POSTES FIXES: UNE AFFAIRE DE PROS

Nous avons plusieurs emplois stables à proposer dans la région.

La discrétion et le choix pour votre prochain emploi!

## secrétaires bilingues

Adia Interim SA  
Léopold-Robert 84  
☎ 039/23 91 33  
La Chaux-de-Fonds

français-allemand ou français-anglais sont demandées de toute urgence. Veuillez contacter Madame Huguette Gosteli

Johanson SA

Entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces pour l'industrie électronique, cherche une

## employée de commerce à mi-temps

afin de prendre en charge, de manière indépendante, les responsabilités inhérentes à ces différents postes.

Exigences:

- formation complète de commerce, niveau CFC ou titre équivalent;
- expérience comptable de quelques années;
- capacité d'organisation;
- connaissance de l'anglais et de l'allemand parlés et écrits indispensables.

Entrée en fonction: immédiate ou selon date à convenir.

Offre de services: manuscrite uniquement avec curriculum vitae, adressée à:

Johanson SA  
Mme Pellegrini, allée du Quartz 3  
2300 La Chaux-de-Fonds



2, route de la Combe-à-l'Ours  
2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 95 95

Michael Weinig S.A.

Nous cherchons pour la fabrication de nouveaux produits, un

## chef de fabrication

Exigences:

- CFC de mécanicien de précision;
- maîtrise fédérale de mécanicien;
- grande expérience dans l'industrie des machines ainsi que dans la conduite du personnel;
- bilingue français-allemand.

Nous offrons:

- une bonne rémunération;
- les avantages sociaux d'une grande entreprise;
- horaire variable.

Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone.

Nous cherchons pour postes fixes et temporaires:

**MENUISIERS  
PEINTRES  
FERBLANTIERS-COUVREURS  
ÉLECTRICIENS avec CFC  
INSTALLATEURS SANITAIRES  
MONTEURS EN CHAUFFAGES**

ainsi que des  
**AIDES**  
avec expérience

Nous vous assurons de très bonnes conditions. Contactez au plus vite M. Riem.



Av. Léopold-Robert 65  
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Pour compléter notre équipe, nous cherchons du personnel qualifié avec expérience pour entrée immédiate ou à convenir

## régleurs

sur tours Kummer et Ebsa

## 1 responsable CNC

Se présenter sur rendez-vous



**Cristalor SA**

Boîtes or, argent et acier  
Numa-Droz 136-138  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 42 23-24

## atis Assmann SA

UHER INFORMATIQUE SA

Deux entreprises saines et importantes dans le domaine des équipements de télécommunication, cherchent, pour l'extension de leurs activités à Fontaines (NE)

## un(e) acheteur(euse)

responsable de la gestion des matières.

La préférence sera donnée au/à la candidat(e) ayant de l'expérience dans les domaines suivants:

- achat et gestion des composants électroniques;
- achat et gestion des pièces mécaniques;
- disposition et gestion du magasin/stock;
- connaissances techniques;
- parler allemand ou de bonnes connaissances.

Date d'engagement: tout de suite ou à convenir.

Faite vos offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

Atis Assmann SA  
Service du personnel  
2046 Fontaines  
☎ 038/53 47 26

Nous engageons

## employé(e)

La personne choisie sera responsable de notre bureau de fabrication, de la mise en chantier des commandes, des délais de livraison.

Date d'engagement:  
à convenir.

Ecrire sous chiffre  
UJ 11420, avec les documents d'usage.  
au bureau de L'Impartial,



Ville de La Chaux-de-Fonds

Suite au décès du titulaire, la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

## secrétaire de la Protection civile

Exigences:

- CFC d'employé de commerce ou titre équivalent
- parfaite connaissance de la langue française
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- capacité d'organisation et de direction de cours et d'exercices

- Traitement:

Classes 9-8-7 de l'échelle communale des traitements.

Entrée en fonction: au plus vite

Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à M. Augsburg, directeur de la Protection civile, Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 28 août 1987.

Pour d'autres renseignements, téléphoner au 039/28 33 18

## Avez-vous envie de connaître l'Asie?

Entreprise établie à Bangkok (Thaïlande), cherche

## 1 mécanicien faiseur d'étampes

ayant quelques années d'expérience professionnelle et connaissant l'étampage à chaud et à froid.

Notions d'anglais utiles mais pas indispensables.

Cette personne sera responsable du département mécanique et étampage (balanciers Osterwalder et presses Meyer).

Date d'entrée à convenir, durée de l'engagement 2 ans. Voyage payé.

Veuillez svp adresser votre offre écrite à:  
**Nioles SA, 2612 Cormoret.**



Ville de La Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

La Direction des Services Industriels met au concours, pour les usines CRIDOR et SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN, le poste suivant:

**monteur-électricien**

ou

**électricien**

ou

**mécanicien-électricien**

porteur d'un CFC

Exigences:

Etre en bonne santé. Préférence sera donnée aux candidats ayant des connaissances professionnelles polyvalentes.

Traitement:

Selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction:

Tout de suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, chef des usines, ☎ 039/27 11 05, interne 59.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 24 août 1987

Cherchons

## homme

pour différents travaux d'emballage et expédition de colis. Travail à temps partiel (l'après-midi)  
Date d'entrée: immédiate

Prendre contact téléphoniquement au 039/23 28 48 (interne 13) chez

Schwarz-Etienne SA,  
avenue Léopold-Robert 94,  
2300 La Chaux-de-Fonds

En toute saison, **L'IMPARTIAL**  
votre source d'informations

RESTAURANT  
**au britchon**  
Serre 68 - ☎ 039/23 10 88, Cl-A. Jacot  
cherche pour tout de suite  
**jeune cuisinier**  
se présenter ou téléphoner



**ret sa** Recherches économiques et techniques

En vue de renforcer son secteur commercial, **HUGUENIN MÉDAILLEURS SA**, entreprise locloise mondialement connue, spécialisée dans la création, la fabrication et la vente de la médaille et de ses dérivés, nous a chargés de rechercher son futur

**chargé d'affaires - Suisse romande, Suisse centrale (axe Bâle - Chiasso)**

Profil du poste:

Sous la responsabilité du chef des ventes (marché suisse) et en étroite collaboration avec le délégué commercial:

- élaboration des offres, traitement et confirmation des commandes, contacts avec les services artistiques ainsi que le planning, suivi des délais, divers
- cette fonction de soutien logistique implique de nombreux contacts téléphoniques avec la clientèle et occasionnellement des déplacements
- ce poste nécessite de larges capacités d'initiative et un sens de l'organisation

Profil du candidat, de la candidate:

- formation commerciale ou technico-commerciale
- niveau: école de commerce ou CFC commercial, autre
- capable d'assumer sa propre correspondance
- expérience de quelques années souhaitée dans poste similaire, intérêt pour les produits d'art
- langues: maternelle française ou allemande; schwyzerdütsch et italien souhaités
- promotion possible après quelques années au poste de délégué commercial
- âge: 25 à 35 ans
- domicile: de préférence Jura neuchâtelois

Votre dossier complet (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) sera traité avec entière discrétion.

Référence: M.C. Bobillier

**ret sa** Allée du Quartz 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/25 21 55 Télex 952 248 ret ch



# SPORTS

## Assemblée ordinaire des délégués de l'ACNF aux Bois Sous le signe d'un dynamisme réjouissant

Il y a des années qui font date. Celle qui marquait hier soir aux Bois l'assemblée ordinaire des délégués de l'Association cantonale de football (ACNF) en est une.

Organisé à la perfection par le club jurassien, dans le cadre des festivités qui s'inscrivent dans le programme de son 25e anniversaire, le rendez-vous annuel d'avant-saison des responsables du football neuchâtelois et régional n'a pas fait exception à la règle.

Clarté, efficacité, optimisme et dynamisme ont une fois encore empreint les débats, menés tambour battant par le chef d'orchestre, M. Jean-Pierre Baudois, en présence de nombreux invités, et notamment de MM. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, Jean-Louis Beuchat, président de la commune des Bois, Francesco Pflum, représentant de la ZUS et de l'ASF et Louis Humair, président du FC Les Bois.



Le comité central de l'ACNF qui a été réélu en bloc hier soir. (Photo Schneider)

Quelque cent minutes ont suffi pour que les différents rapports inscrits à l'ordre du jour soient massivement approuvés.

A l'issue de l'assemblée, un vin d'honneur offert par la commune des Bois a été servi aux délégués présents.

Au cours du repas qui a suivi, les représentants des clubs et les dirigeants de l'ACNF ont eu l'occasion de fraterniser plus encore. L'esprit de collégialité et d'unité reste bien vivace au sein de la grande famille des footballeurs neuchâtelois et régionaux.

### UNE PIERRE BLANCHE

Dans son rapport présidentiel, M. Jean-Pierre Baudois a notamment relevé: cette année 1987, le football neuchâtelois marquera d'une pierre blanche son histoire grâce au titre de champion suisse de NE Xamax, champion également du nombre de spectateurs à domicile et à l'extérieur et à la promotion du FC Boudry en 1re ligue.

LES BOIS

Georges KURTH

Le football neuchâtelois prend de plus en plus un essor réjouissant à l'heure où certains jeunes d'adoption à la drogue. Il a toujours plus sa raison d'être. (...) Qu'il me soit permis de féliciter tous ceux qui dépendent leurs forces sagement dans un milieu favorable à leur épanouissement. J'espère que les responsables de notre jeunesse mettront encore longtemps leurs connaissances et leur dévouement à la disposition de cette jeunesse sportive et apporteront à nos clubs le blé en herbe qui donnera la moisson.

Si le premier tour de la saison 1986-1987 s'est déroulé de façon presque parfaite, au deuxième tour, le mauvais temps persistant a passablement perturbé nos divers championnats. (...) Bien des matchs se sont joués sur des terrains juste praticables, (terrains dont le nombre est déjà limité par rapport aux effectifs). Il a fallu sacrifier heures, voire journées, pour être à même de remplir de façon satisfaisante le mandat qui

nous a été confié (...) Il y a toujours un nombre trop élevé de suspensions et d'avertissements; les appels à la modération ne semblent pas avoir été entendus. (...) Des efforts doivent être entrepris pour que la violence ne s'installe pas dans nos stades et sur les terrains. Le dirigeant, le joueur, le spectateur oublient trop facilement que l'arbitre n'est qu'un amateur et que l'amélioration n'interviendra pas avec de l'argent, mais grâce à l'appui et à la compréhension de chacun (...) C'est avec plaisir que je relève les bonnes relations que nous entretenons avec tous ceux qui s'intéressent à notre association et lui apportent une collaboration appréciée ASF-ZUS-Sport-Toto.

(...) La pause d'été devient de plus en plus symbolique. Dans un esprit très terre à terre, j'espère que les peuloses seront en parfait état pour le prochain rendez-vous des «follos» du ballon rond.

Parlant de l'évolution des structures du football suisse, le président a poursuivi: Il faut regarder les choses en face et ne pas espérer s'abriter indéfiniment derrière le rempart des droits acquis. (...) Alors que le football des grands se détériore gentiment, ayons la sagesse de revenir à un championnat qui ne frise pas l'absurde.

### CHANGEMENT

Lors de l'assemblée générale du 16 août 1985 à Bevaix, Monsieur Jean-Pierre Baudois avait dit que son dernier mandat prendrait fin cette année, après 24 ans de bons et loyaux services.

Le siège de l'ACNF se transportant aux Hauts-Geneveys ces prochains mois, le président a décidé de rester à disposition, après avis du comité central, pour la prochaine période 1987-1988. Ceci afin de faciliter le déménagement des installations et la transmission du pouvoir.

L'assemblée a ratifié sa décision par acclamations.

### Natation

## Encore un record du monde

Deuxième journée des championnats Pan Pacific, à Brisbane, en Australie, et deuxième record du monde battu: vingt-quatre heures après Tom Jager, qui avait nagé le 50 mètres libre en 22"32, son compatriote américain Dave Wharton a été crédité de 4'16"12 sur 400 mètres quatre nages.

Il a ainsi effacé des tablettes le Canadien Alex Baumann, troisième de cette course, qui détenait le précédent record depuis les Jeux de Los Angeles (1984) avec un temps de 4'17"41. (si)

Par ailleurs, le comité central de l'ACNF a été reconduit en bloc. Il sera donc composé de:

Président: Jean-Pierre Baudois; Vice-président - secrétaire: Roger Lebet; Caissier: Gérard Fivaz; Secrétaire: Betty Molleyres; Commission juniors: Gérald Fornachon; Calendriers jun.: Jean Ceschini; Préposé à l'arbitrage: Denis Perrenoud; Convocateur: Willy Güder; Commission vétérans: Louis Humair; Assesseur: Claude Hertig.

### POSITIF

Les comptes de l'ACNF bouclent une fois encore par un joli bénéfice. M. Gérard Fivaz, le trésorier, a annoncé un coquet plus de 4725,75 francs.

Preuve que le football neuchâtelois est sainement régi.

### PRÉOCCUPANT

Le préposé à l'arbitrage, M. Denis Perrenoud pour sa part s'est dit inquiet: la baisse de l'effectif de notre corps arbitral devient de plus en plus préoccupante. En effet, nous avons enregistré au cours de la saison écoulée trente démissions pour quinze nouveaux candidats (...) Pour pallier à ces défections, nous nous voyons contraints d'appliquer le règlement relatif à l'inscription obligatoire d'arbitres par les clubs de l'ACNF. (...) Nous sommes fiers que ce soit un trio de nos représentants qui ait été appelé à diriger la finale de la Coupe de Suisse. Merci à vous, Georges Sandoz, Onofrio de Marinis, Carlo Agresta de votre performance parfaite qui nous a ravi et a fait honneur à notre région.

### LA RELEVÉ

Soulignant le bon comportement des sélections cantonales, l'instructeur régional Gino Gloria mentionnait: Nos joueurs ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec les meilleures formations du pays. Ce doit être un encouragement (...) Les entraîneurs doivent montrer l'exemple. Et de conclure: C'est à vous de faire jouer, c'est à vous de laisser jouer.

### PROPOSITIONS

Elle furent au nombre de quatre. Emanant du comité central, la première concernait une augmentation de 20 francs par année et par club pour alimenter un fond de solidarité en cas de renvoi de matchs (800 cette année).

La proposition eut besoin de la voix présidentielle pour passer la rampe. Le temps, c'est de l'argent ou... plus près de vous mes sous!

NE Xamax en avait soumis deux autres. L'une avait trait à la restructuration des championnats juniors. Elle fut refusée et sera étudiée ultérieurement. L'une proposait la création d'une Coupe neuchâteloise des vétérans. Elle reçut l'aval, à condition d'être disputée par des joueurs dûment qualifiés.

La dernière émanait du FC Saint-Sulpice, qui demandait que les matchs puissent se dérouler le vendredi soir déjà.

Le président a approuvé la démarche, mais il a rappelé qu'elle n'était pas obligatoirement réglementaire. Aux clubs de s'entendre.

### DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

Cités à l'ordre du mérite, les personnes et clubs suivants ont été honorés hier soir:



Une soixantaine de clubs étaient représentés hier soir aux Bois. (Photo Schneider)

Arbitres: 15 ans d'activité: Celestino Merluzzo, Alfred Jolion, Josi Percassi, Franco Di Gregorio. - 25 ans d'activité: Jean Favarger. - Membre d'honneur: Jean Ceschini (Marin), 10 ans d'activité au comité central.

Membres des clubs: 35 ans d'activité: Denise Monnier (Gorgier). - 25 ans d'activité: Francis Dubois (Buttes), Georges Seigneur (Colombier), Louis Humair (Les Bois), Jean-Pierre Epitoux (Les Bois), Andréas Villena (Deportivo), Alfred Jolion (Bôle).

Fair-play: FC Môtiers, 200 francs (aucune pénalité). - Juniors B de Travers et Sonvilier, 100 francs (aucune pénalité). Prestation d'ensemble: FC Sonvilier, 200 francs, trois avertissements pour quatre équipes.

Par ailleurs, toutes les équipes championnes ont reçu le diplôme traditionnel. En conclusion, les délégués de l'ACNF ont décidé de l'attribution de la prochaine assemblée annuelle. Ce sera le FC Comète-Peseux qui en sera l'hôte, à l'occasion de son 75e anniversaire.

## Masters du circuit satellite suisse de tennis Rolf Hertzog en finale

Opposé à un adversaire au jeu ultra-défensif, Carlos Castellan, le Zurichois Rolf Hertzog a remporté sa demi-finale du Masters, à Crans-Montana.

L'«espoir» helvétique s'est imposé en deux manches, 6-3 6-2. S'appuyant sur un excellent service, Hertzog a évité la guerre d'usure que recherchait le Sud-Américain.

Dans la seconde demi-finale, le jeune Mexicain Mario Pacheco (18 ans) a brisé nettement au troisième set la résistance de l'Allemand Milan Palme.

### A Montréal Grosse surprise

Le Suédois Peter Lundgren (112e joueur mondial) a causé une surprise de taille, en huitième de finale des Internationaux du Canada, à Montréal, en éliminant le champion en titre de Wimbledon, l'Australien Pat Cash, en deux sets. Cette victoire inattendue de Lundgren sur le numéro 5 de ce tournoi doté de 375.000 dollars, a du même coup éliminé le match-revanche que se disputent en quarts de finale les Américains Jimmy Connors et John McEnroe.

Huitièmes de finale: Peter Lundgren (Sue) bat Pat Cash (Aus) 6-4 7-6; Jimmy Connors (EU) bat Jay Berger (EU) 4-6 7-5 4-0 (abandon); John McEnroe (EU) bat Johan Carlsson (Sue) 6-3 6-2; Stefan Edberg (Sue) bat Jimmy Arias (EU) 7-5 6-2; Kevin Curren (EU) bat Wally Masur (EU) 7-5 4-6 7-5; Slobodan Zivjovino (You) bat Kelly Evernden (NZ) 6-1 6-4; Ivan Lendl (Tch) bat Andrew Sznajder (Can) 6-1 6-1. (si)

Simple messieurs, demi-finales: Rolf Hertzog (S) bat Carlos Castellan (Arg) 6-3 6-2; Mario Pacheco (Mex) bat Milan Palme (RFA) 4-6 6-3 6-1.

Double messieurs, demi-finales: Srensky-Walder (S) battent Bienz-Losito (S-EU) 6-3 6-4; Castellan-Luza (Arg) battent Ethier-Ferreira (EU-Inde) 6-2 6-1. (si)

● A LOS ANGELES, dans un tournoi du circuit féminin doté de 230.000 dollars, deux surprises ont marqué les huitièmes de finale: la victoire de l'Allemande de l'Ouest Bettina Bunge (No 9) sur la Tchèque slovaque Helena Sukova (No 5), et - surtout - le succès de la jeune Américaine de 17 ans Elly Hakami, issue des qualifications et qui a dominé l'Australienne Ann Minter, finaliste la semaine dernière du tournoi de San Diego.

## Neuvième étape du Coors Classic cycliste Sauro Varocchi en solitaire

L'Italien Sauro Varocchi a remporté en solitaire la neuvième étape de la Coors Classic cycliste, disputée jeudi entre Squaw Valley et Reno.

Dixième étape, critérium sur 36 km: 1. Roberto Gaggioli (Ita) en 47'0"; 2. Roy Knickman (EU); 3. Raul Alcala (Mex); 4. Davis Phinney (EU); 5. Angelo Canonzani (Ita); 6. Volker Diehl (BRD), tous même temps.

Neuvième étape, Squaw Valley - Reno, sur 156 km: 1. Sauro Varocchi (Ita) en 3 h 55'51"; 2. Chris Bailey (EU) à 1'10"; 3. Paolo Rosola (Ita) à 3'13"; 4. Andreas Kappes (RFA); 5. Roberto Pagnin (Ita); 6. Lars Wahlgqvist (Sue), tous même temps.

Classement général: 1. Jeff Pierce (EU) en 32 h 52'31"; 2. Raul Alcala (Mex) à 4'43"; 3. Andrew Hampsten (EU) à 4'47"; 4. Roy Knickman (EU) à 6'09"; 5. Alan McCormack (Irl) à 10'42". (si)

## Essais en vue du Grand Prix d'Autriche de Formule 1

# Vers un duel sans merci

Le Grand Prix d'Autriche, dixième épreuve du championnat du monde de formule 1, donnera lieu à un duel sans merci au sein de l'équipe Williams-Honda, dimanche, sur le circuit de Zeltweg. Duel qui a commencé hier avec les premiers essais officiels entre le Brésilien Nelson Piquet et le Britannique Nigel Mansell. Et pour une fois, le pilote sud-américain a pris les devants.

En réalisant 1'23"357 (256,621 km/h), Piquet est parvenu à prendre la meilleure performance à Mansell d'un dixième seulement. Les deux pilotes ont battu le temps de la «pôle-position» établi l'année dernière par l'Italien Teo Fabi. Piquet et Mansell ont bénéficié de l'extraordinaire puissance du moteur Honda des Williams, parfaitement à l'aise sur le tracé autrichien situé en altitude.

Une situation que l'autre Brésilien, Ayrton Senna, n'avait pu mettre à profit sur sa Lotus. Ce dernier devait se con-

tenter en effet du septième temps, les Ferrari et les Benetton-Ford ayant confirmé le net retour en forme amorcé depuis plusieurs semaines. Depuis la Hongrie notamment. Avec l'Autrichien Gerhard Berger en embuscade juste derrière les deux Williams-Honda, le Belge Thierry Boutsen et l'Italien Teo Fabi intercalant leurs Benetton entre les deux monoplaces de la «scuderia», Michele Alboreto prenant la sixième place.

Résultats de la première séance officielle: 1. Nelson Piquet (Bre), Williams-Honds, 1'23"357; 2. Nigel Mansell

(GB), Williams-Honda, 1'23"459; 3. Gerhard Berger (Aut), Ferrari, 1'24"213; 4. Thierry Boutsen (Be), Benetton-Ford, 1'24"348; 5. Teo Fabi (It), Benetton-Ford, 1'24"348; 6. Michele Alboreto (It), Ferrari, 1'25"077; 7. Ayrton Senna (Bre), Lotus-Honda, 1'25"492; 8. Riccardo Patrese (It), Brabham-BMW, 1'25"766; 9. Alain Prost (Fr), McLaren-Porsche, 1'26"170; 10. Andrea de Cesaris (It), Brabham-BMW, 1'27"672; 11. Derek Warwick (GB), Arrows-BMW, 1'27"762; 12. Eddie Cheever (EU), Arrows-BMW, 1'28"370; 13. Satoru Nakajima (Jap), Lotus-Honda, 1'28"786; 14. Stefan Johansson (Su), McLaren-Porsche, 1'29"003; 15. Alessandro Nannini (It), Minardi-MM, 1'29"435.

26 pilotes en lice, 26 admis au départ de dimanche, à 14 h 30. (si)

**PUBLICITÉ**

**NEUCHÂTEL**

Stade de La Maladière  
Samedi 15 août 1987  
à 20 h 00

**NE XAMAX**  
**BÂLE**

Match de championnat

Location d'avance: Muller Sports,  
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier,  
Piaget Sports Peseux,  
Secrétariat du club, TN Place Pury,  
MP Sports Neuchâtel, Marin et Yverdon  
Transport public gratuit jusqu'au stade  
pour les membres et détenteurs de billets.



# SPORTS

## Pour Neuchâtel Xamax, face à Bâle sur la pelouse de La Maladière Remettre l'ouvrage sur le métier

L'excès de confiance est rayé du vocabulaire. Neuchâtel Xamax a débuté le championnat 1987-88 en force. Le tenant du titre est bien décidé à défendre victorieusement son trophée. Les désavantages de la nouvelle formule se chargeront de le motiver tout au long de cette saison-marathon. Samedi soir, il s'agira de remettre l'ouvrage sur le métier pour le troisième fois en huit jours. A La Maladière, le FC Bâle, tout auréolé d'une étiquette de relégué en puissance, cherchera à créer l'exploit en prenant deux voire un point au champion. Ce dernier, quant à lui, évoluera dans la même formation que lors de ses deux premiers succès. L'équipe a trouvé un certain équilibre. Gilbert Gress n'est pas décidé à changer une formation gagnante.

Le championnat a débuté sur les chapeaux de roue. Le battage effectué au niveau du changement de formule a créé l'intérêt. Le beau temps s'est mis aussi de la partie. Plus de 100'000 spectateurs ont entouré les pelouses des clubs de LNA. Gilbert Gress, toujours partisan d'un championnat à 16 équipes, n'est pas convaincu pour autant. «Il est trop tôt pour vouloir effectuer un bilan. Nous en reparlerons au début du mois de juin prochain.»

### AVEC SANG-FROID

Pourtant Neuchâtel Xamax attirera certainement, une nouvelle fois, quelque 10'000 spectateurs à La Maladière. Des trois équipes de tête, les «rouge et noir» posséderont les meilleures chances de totaliser le maximum au terme de la troisième soirée.

Cependant, Gilbert Gress s'est refusé à verser dans un triomphalisme avant-gardiste.

«Ces deux victoires contre des adversaires invaincus depuis près de 14 ans m'ont réjoui. Je suis satisfait de l'équipe. Il s'agira toutefois de ne pas vivre de notre autosatisfaction. Con-

tre Bâle, la partie débutera sur un score nul et vierge.

A Zurich, Neuchâtel Xamax n'a pas gagné uniquement en raison des erreurs d'arbitrage. Son volume de jeu s'est révélé supérieur dans tous les domaines. Gilbert Gress a tenu, tout comme l'a fait après le match son vis-à-vis Hermann Stessel, à le souligner.

Nous nous sommes imposés grâce à notre expérience, notre maturité et notre technique. Il nous a manqué une pointe de sang-froid. Par exemple, Kaltaveridis s'est vu avertir pour une faute inutile.

### LUTHI MARATHONIEN

Neuchâtel Xamax est rentré de Zurich sans devoir annoncer de nouveaux blessés. A moins d'un an de dernière minute, la formation connue contre Lucerne et Zurich ne changera pas. Gilbert Gress l'a confirmé avant de parler des améliorations à apporter dans le jeu.

Je ne vais pas changer une équipe qui gagne. Pour le moment, je n'ai que 12 joueurs et les jeunes. Il nous faudra améliorer notre efficacité et réaliser pleinement les occasions en attaque. Sur le plan défensif, tout ne s'est pas avéré parfait notamment dans le placement.

Parlant de Robert Lüthi, Gilbert Gress s'est voulu compréhensif avant de reconnaître le retour en forme de René Van der Gijp.



Marathonien malgré lui, Robert Lüthi devra marquer pour retrouver confiance. Pourquoi pas ce soir face à Bâle? (Photo ASL)

J'ai parlé avec Lüthi. Je suis persuadé que la roue tournera. A son crédit, il faut relever qu'il effectue un véritable marathon pour compenser l'absence de travail défensif de Van der Gijp. L'influx et la confiance ont disparu. Un but et tout rentrera dans l'ordre. Quant au Hollandais, il est devenu plus performant. En marquant son but, il a rempli une partie de son contrat mais il devra encore s'accrocher et travailler sur le plan défensif.

### OBJET VOLANT IDENTIFIÉ

Sur la pelouse du Letzigrund, Joel Corminboeuf a réalisé un match de niveau international selon le «Sport».

Pourtant le gardien neuchâtelois s'est signalé en repoussant souvent des poings devant lui des envois de Jan Berger ou Thomas Bickel. Le mentor alsacien a apporté une précision intéressante quant à ce manque apparent de sûreté.

A Zurich, le jeu s'est déroulé avec un ballon «Mitre» volant beaucoup plus que les «Adidas». Sur les tirs lointains, il a pris des trajectoires totalement inattendues. Joel n'est pas demeuré le seul à connaître des difficultés. Tornare a aussi relâché des ballons. En Finlande, Ruedi Naegeli a observé que nous allons connaître les mêmes problèmes.

Laurent GUYOT

### Transferts

## La Chambre de la Ligue a tranché

Siégeant à Berne, sous la présidence de M. Ferdinand Schmutz, la Chambre de la Ligue s'est prononcée sur deux des cinq cas litigieux en matière de transfert.

Elle a fixé à 170.000 francs la somme que Neuchâtel Xamax versera au Lausanne-Sport pour le stoppeur Agapios Kaltaveridis. Le club vaudois espérait obtenir plus de 200.000 francs pour le joueur grec qui lui appartenait depuis deux ans. A l'époque, la Chambre de la Ligue avait déjà dû arbitrer un litige entre le FC Aarau et le Lausanne-Sport et le montant de transfert avait été fixé à 120.000 francs.

L'AC Bellinzzone déboursa 115.000 francs pour l'engagement de Ruedi Zbinden, l'ex-attaquant de Wettingen.

Mardi 18 août, la Chambre de la Ligue se déterminera dans les trois affaires encore en attente, qui concernent Fredy Grossenbacher et Marco Schällibaum (Bâle-Servette) ainsi qu'Andy Ladner (Bâle-Lugano). (si)

## Le FC La Chaux-de-Fonds se déplace en terre genevoise A Carouge avec Claudio Carmona

Trois matchs, trois défaites... sans avoir marqué le moindre but!

La situation du FC La Chaux-de-Fonds devient pour le moins préoccupante. Toutefois, du côté de la Charrière, on ne cède pas à la panique, au découragement. L'entraîneur Tino Chiandussi le premier.

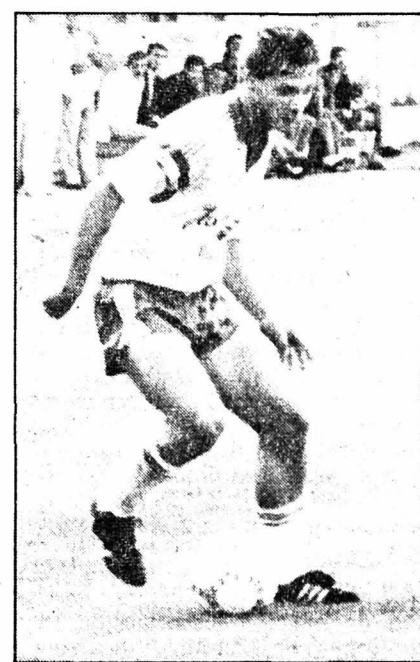
Comme tout a toujours une fin, la période difficile que nous traversons actuellement s'achèvera bien un jour. J'en suis convaincu affirme du reste le mentor chaux-de-fonnier qui garde donc son optimisme.

Malgré le terrible revers enregistré mercredi contre Montreux, j'estime que mon équipe est en progrès. Désormais, il ne s'agit presque plus que d'une question d'ordre psychologique. Je suis persuadé que

le premier but que nous marquerons ou que le premier point que nous glanerons permettront le délice tant attendu. Il faut que mes joueurs prennent confiance en leurs moyens. Leur sort est entre leurs mains.

Techniquement, individuellement, le FC La Chaux-de-Fonds possède de bons éléments. Il nous manque la cohésion, deux ou trois joueurs expérimentés, capables de poser le jeu, de diriger la manœuvre. Il faut, je crois, se montrer patient. La situation ira en s'améliorant. Aujourd'hui, nous nous déplaçons en terre genevoise avec la ferme intention d'y obtenir un résultat positif.

Pour affronter Etoile Carouge qui jusqu'ici a enregistré une victoire et une défaite, Tino Chiandussi va recruter quelques joueurs. C'est ainsi que Philippe Montandon, Alain Renzi et Pascal Vallat, absents mercredi en raison de blessures, seront de la partie. Christian Egli qui, également blessé, n'était entré qu'à la 51e minute contre Montreux, est désormais complètement rétabli. Quant à Piero Fracasso et Romain Crevo-



Patrick Sylvestre et ses camarades tentent de se reprendre en terre genevoise. (photo Schneider)

sier, ils sont bien sûr toujours indisponibles. C'est donc le jeune Gilles Surdez qui défendra la cage chaux-de-fonnrière.

### CARMONA QUALIFIÉ

Tino Chiandussi pourra encore compter sur Claudio Carmona. L'Argentin a enfin obtenu sa qualification, le feu vert de sa fédération. Une bonne nouvelle pour les supporters des «jaune et bleu» et nous l'espérons, un sérieux atout pour la troupe de Tino Chiandussi qui a un urgent besoin de points!

Michel DERUNS

## ACNF

### COUPE NEUCHÂTELOISE DES JUNIORS «B»

1er tour, matchs aller les 22-23.08.87, matchs retour les 29-30.08.87 formule «coupe d'Europe». 1. Le Parc - Hauterive; 2. Etoile - Marin; 3. Corcelles - Fleurier; 4. Colombier - Audax; 5. Lignières - Dombresson; 6. Travers - NE Xamax; 7. Sonvilier - Saint-Imier.

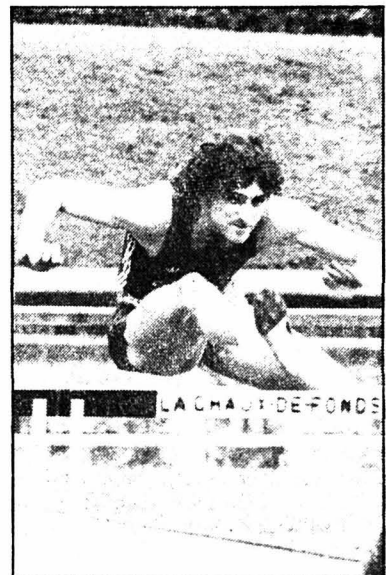
### MODALITÉS POUR LA «COUPE NEUCHÂTELOISE DES JUNIORS»

Les matchs du premier tour se disputent en matchs aller et retour, selon la formule de la Coupe d'Europe. Les buts marqués à l'extérieur comptent double en cas d'égalité de points.

En cas d'égalité totale après 2 matchs (points + buts marqués et reçus), une prolongation de 2 x 15 minutes sera jouée à l'issue du 2e match, si toujours égalité, il sera procédé aux tirs de penalties, selon règlement ASF.

Dès le 2e tour, les matchs se disputent en matchs simples, par élimination directe. En cas de résultat nul après le temps réglementaire, = prolongations 2 x 15 minutes, si toujours nul après les prolongations, il sera procédé aux tirs de penalties, selon règlement ASF.

## Meeting international de l'Olympic dimanche Courses à sensations



Pour Jean-Marc Muster, la qualification aux «mondiaux», c'est dimanche au Centre sportif. (Photo Schneider)

De remarquables champions ont encore donné leur accord de participation à la réunion internationale de l'Olympic, demain, dès 14 heures. Il s'agit de l'Allemand de Mannheim, Alex Scheider, spécialiste du 100 mètres en

10"50; de la Française Christine Bulteau, sélectionnée pour les championnats du monde de Rome dans le 4 fois 100 mètres, et de l'international suisse Peter Mühlebach, qui affrontera sur 400 mètres haies les quatre meilleurs spécialistes français.

Par deux fois, les meilleurs Suisses et les trois meilleurs Français du 110 mètres haies s'affronteront dans une épreuve spectaculaire. Jamais encore le public de notre région aura pu assister à une course de 400 mètres haies aussi relevée que celle où les quatre meilleurs Français s'arracheront le billet des championnats du monde, alors que le Zurichois Peter Mühlebach voudra profiter de l'occasion pour se replacer au sommet de la hiérarchie helvétique. Un meeting de sprint avec des haies à gogo!

Sur 1500 mètres, un athlète de Grande-Bretagne a annoncé sa participation, et le Chaux-de-Fonnier Blaise Steiner trouvera une occasion de se faire valoir.

Un regret toutefois, le recordman de France Antoine Richard s'est excusé auprès de l'organisateur, suite à une contracture de la cuisse lors de son ultime entraînement. Jr

## programme

### Ligue nationale A

Samedi

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Grasshopper - Servette   | 17.30 |
| Aarau - Zurich           | 20.00 |
| Bellinzzone - Young Boys | 20.00 |
| Lausanne - Lucerne       | 20.00 |
| NE Xamax - Bâle          | 20.00 |
| Sion - Saint-Gall        | 20.00 |

### CLASSEMENT

|                 | J | G | N | P | Buts | Pt |
|-----------------|---|---|---|---|------|----|
| 1. Aarau        | 2 | 2 | 0 | 0 | 4-0  | 4  |
| 2. NE Xamax     | 2 | 2 | 0 | 0 | 4-1  | 4  |
| 3. Lausanne     | 2 | 2 | 0 | 0 | 5-2  | 4  |
| 4. Saint-Gall   | 2 | 1 | 1 | 0 | 2-0  | 3  |
| 5. Young Boys   | 2 | 0 | 2 | 0 | 3-3  | 2  |
| 6. Grasshoppers | 2 | 0 | 2 | 0 | 2-2  | 2  |
| Servette        | 2 | 0 | 2 | 0 | 2-2  | 2  |
| Sion            | 2 | 0 | 2 | 0 | 2-2  | 2  |
| 9. Bellinzzone  | 2 | 0 | 1 | 1 | 1-3  | 1  |
| 10. Lucerne     | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-4  | 0  |
| Bâle            | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-4  | 0  |
| 12. Zurich      | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-5  | 0  |

### Ligue nationale B, groupe est

Samedi

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Baden - Olten       | 17.00 |
| Old Boys - Chiasso  | 17.30 |
| Soleure - Wettingen | 17.30 |
| Zoug - Schaffhouse  | 17.30 |
| Winterthur - Coire  | 20.00 |
| Lugano - Locarno    | 20.00 |

### CLASSEMENT

|                | J | G | N | P | Buts | Pt |
|----------------|---|---|---|---|------|----|
| 1. Schaffhouse | 2 | 2 | 0 | 0 | 4-1  | 4  |
| 2. Locarno     | 2 | 2 | 0 | 0 | 3-1  | 4  |
| 3. Lugano      | 2 | 1 | 1 | 0 | 5-2  | 3  |
| 4. Coire       | 2 | 1 | 1 | 0 | 4-2  | 3  |
| 5. Chiasso     | 2 | 1 | 1 | 0 | 2-1  | 3  |
| 6. Wettingen   | 2 | 1 | 0 | 1 | 5-2  | 2  |
| 7. Winterthur  | 2 | 1 | 0 | 1 | 3-3  | 2  |
| 8. Old Boys    | 2 | 1 | 0 | 1 | 2-2  | 2  |
| 9. SC Zoug     | 2 | 0 | 1 | 1 | 1-5  | 1  |
| 10. Baden      | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-4  | 0  |
| Soleure        | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-4  | 0  |
| 12. Olten      | 2 | 0 | 0 | 2 | 2-6  | 0  |

### Ligue nationale B, groupe ouest

Samedi

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Bienne - Malley               | 17.30 |
| Bulle - Vevey                 | 17.30 |
| Etoile Carouge - Chaux-de-Fds | 17.30 |
| Montreux - Martigny           | 17.30 |
| Yverdon - Renens              | 20.00 |
| Chênois - Granges             | 20.00 |

### CLASSEMENT

|                | J | G | N | P | Buts | Pt |
|----------------|---|---|---|---|------|----|
| 1. CS Chênois  | 2 | 2 | 0 | 0 | 6-1  | 4  |
| 2. Granges     | 2 | 2 | 0 | 0 | 5-2  | 4  |
| 3. Vevey       | 2 | 1 | 1 | 0 | 5-3  | 3  |
| 4. Bienne      | 2 | 1 | 1 | 0 | 6-5  | 3  |
| 5. Et. Carouge | 2 | 1 | 0 | 1 | 6-3  | 2  |
| 6. Malley      | 2 | 1 | 0 | 1 | 3-2  | 2  |
| 7. Montreux    | 2 | 1 | 0 | 1 | 3-2  | 2  |
| 8. Bulle       | 2 | 1 | 0 | 1 | 3-4  | 2  |
| 9. Yverdon     | 2 | 1 | 0 | 1 | 1-2  | 2  |
| 10. Renens     | 2 | 0 | 0 | 2 | 3-5  | 0  |
| 11. Chx-de-Fds | 2 | 0 | 0 | 2 | 0-6  | 0  |
| 12. Martigny   | 2 | 0 | 0 | 2 | 1-7  | 0  |

### Espoirs

Dimanche

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| La Chaux-de-Fonds - Sion | 14.30 |
| Zurich - NE Xamax        | 15.00 |

### Première ligue, groupe 1

Dimanche

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Colombier - Le Locle | 16.00 |
|----------------------|-------|

### Groupe 2

Samedi

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Moutier - Fribourg | 19.00 |
|--------------------|-------|

### Dimanche

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Delémont - Dürrenast | 17.00 |
|----------------------|-------|

## tennis

### Alerte pour Kent Carlsson

Le Suédois Kent Carlsson, tête de série No 1 s'est retiré hier du tournoi de Saint-Vincent (Val d'Aoste).

Peu avant le début de sa rencontre avec l'Italien Francesco Cancellotti, le Suédois, ressentant une forte douleur au ménisque du genou gauche, a préféré renoncer afin de ne pas aggraver son état en vue de Flushing Meadows.

Carlsson a quitté immédiatement Saint-Vincent pour regagner son pays où il consultera ses médecins, pour décider d'une éventuelle intervention chirurgicale. (si)

**PUBLICITÉ**

Ce soir à 17 h. au Centre sportif de La Charrière

Coupe neuchâteloise de football

## Etoile I

## Pal-Frioul

Venez nombreux encourager notre jeune équipe de stelliens.



# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Sonceboz (032) 97 21 59  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saignelégier (039) 51 24 58

# la voix d'une région

## regard

### Le défi neuchâtelois

Neuchâtel au Comptoir suisse 87. Le comité d'organisation a eu de l'audace et fait preuve d'imagination.

Il a renoncé à un cortège folklorique qui ne correspondait pas à son identité et lui a préféré des expositions d'artistes neuchâtelois, décentralisées en pays vaudois de juin à octobre.

Mieux encore: son pavillon ne ressemblera pas à ces expositions didactiques ennuyeuses où tout le monde il est beau et gentil.

Non, Neuchâtel veut faire passer un message en utilisant la suggestion. Celui d'une double diversité: la richesse de son milieu vital et de son économie qui se tourne résolument vers des techniques de pointe porteuses d'avenir.

Si l'horlogerie n'est plus la locomotive de son industrie, un goût atavique du travail minutieux et inventif, né d'une longue tradition, lui permet de nourrir de nouvelles ambitions. Cet héritage du passé renouvelé par les formidables mutations en cours s'inscrit aujourd'hui dans une problématique posée à toute société développée: comment concilier la nécessité de préserver un environnement riche par sa diversité et les intérêts légitimes de l'économie.

L'objectif est ambitieux.

Il est plus facile de gérer les antagonismes, d'opposer le plus faible au plus fort, la raison à l'intérêt que de tendre aux équilibres que la lucidité impose.

D'où le choix d'un pavillon qui sera un grand jardin naturel où cohabiteront le milieu vital et les créations humaines à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le but ne sera réellement atteint que si Neuchâtel dépasse les déclarations d'intentions et traduit son message dans les faits.

Or, il est des coïncidences qui méritent d'être méditées.

Au moment où Neuchâtel dispose d'entreprises et d'instituts de recherches en microtechnique et en électronique de valeur, son université pourrait accueillir un centre de formation en écologie, géré en commun avec la Société suisse des sciences naturelles et diverses associations de protection de la nature...

Pierre VEYA

## Duo du banc

Toi qui dis toujours que les concours sont des attrape-nigauds, regarde, j'ai gagné une semaine de vacances, en compagnie de deux mannequins, sur une plage surveillée.



QUELQUES JOURS PLUS TARD

Je maintiens que les concours sont des attrape-nigauds!



Suite en page 19

## Diagnostic estival pour la forêt suisse

### Des arbres sous haute surveillance

La forêt suisse fait l'objet depuis 1984 d'une observation très minutieuse et rigoureuse. Les cantons participent largement au programme Sanasilva. En collaboration avec l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage à Berne, les inventaires sont réalisés par des spécialistes de l'Institut fédéral de recherches forestières à Birmensdorf à partir du mois de juillet et pendant le mois d'août.

Parallèlement aux observations systématiques au sol sur quelque 700 placettes (échantillons de groupes d'arbres répartis tous les 4 kilomètres), le programme de prises de vue aériennes infrarouges, permettant de compléter les informations recueillies par les inspecteurs forestiers, se poursuit.

Ces différents travaux, auxquels se sont joints plusieurs programmes cantonaux doivent permettre de saisir l'évolution de la santé de la forêt depuis 1986, sur des bases scientifiques comparables.

#### ARBRE APRES ARBRE

Les cinq équipes de l'inventaire Sanasilva des dégâts aux forêts ont la tâche d'examiner environ 8000 arbres, répartis sur 706 placettes, durant les mois de juillet et d'août. C'est en effet le moment où les couronnes des arbres, durant la période de végétation, atteignent le maximum de leur développement. Le réseau d'échantillonnage est constitué d'une placette tous les 4 km, dans les directions nord-sud, et est-ouest, et couvre les grandes régions du pays: Alpes, Préalpes, Plateau, Jura et Sud des Alpes. Le critère principal relevé lors de l'inventaire des dégâts est la perte d'aiguilles ou de feuilles.

Comme d'année en année, on observe toujours les mêmes arbres, il est possible de connaître l'évolution de l'état de santé de chaque individu. En plus des pertes de feuillage dont le facteur responsable n'est pas visible, le catalogue d'inventaire prévoit l'enregistrement des maladies ou dégâts dont la cause est généralement reconnaissable sur le terrain;

attaques d'insectes, infestations par des champignons, dégâts dus au vent, aux avalanches ou aux chutes de pierres, au gibier ou à l'homme lors des travaux de débardage.

Ces différents dégâts sont enregistrés et interprétés séparément des dégâts dont la cause, telle par exemple la pollution, n'est pas visible. Les services forestiers de plusieurs cantons (BE, FR, NE, SG, SH, TG, ZH) réalisent des relevés complémentaires à ceux de Sanasilva, par la même méthode, en densifiant leurs observations sur la base du réseau de 1 km sur 1 km de l'inventaire forestier suisse.

A Neuchâtel par exemple, le Service cantonal des forêts évalue l'évolution de l'état de santé des forêts sur la base de l'observation de quelque 3200 arbres, répartis en 286 placettes. Un échantillon très représentatif.

En outre, dans le cadre du programme d'inventaire des dégâts aux forêts à l'aide de vues aériennes infrarouges, un tiers des forêts suisses - elles couvrent plus d'un million d'hectares - ont été photographiées depuis 1984. En 1987, le programme prévoit de nouveaux vols dans dix cantons. Ces prises de vues sont fournies aux cantons qui assurent la cartographie des dégâts. Les plans ainsi ob-



Les inventaires des dégâts aux forêts à l'aide de photos aériennes infrarouges exigent la collaboration de forestiers spécialisés. Ces derniers ont pour tâche d'interpréter l'état de santé des arbres à partir des photos aériennes et de le reporter sur la carte des dégâts. Jusqu'à présent, une vingtaine d'interprètes ont été formés dans le cadre du programme Sanasilva à l'Institut fédéral de recherches forestières. (Imp)

tenus jouent un rôle important lors de la planification de travaux forestiers tels que les soins aux forêts ou la remise en état de peuplement endommagés.

P. Ve

● Source: Sanasilva information.



## quidam

Si beaucoup de gens possèdent un fidèle compagnon à quatre pattes, rares sont ceux qui détiennent un saint-bernard dans leur appartement. M. Marcel Zumstein, de Cernier, vient justement d'acquérir sa troisième bête. «Hélios de Floreyre», un chien âgé de sept mois et déjà très impressionnant. Hélios, soleil en grec, a été élevé à Yverdon et possède un pedigree de classe: il a le masque bien marqué, un pelage à longs poils réguliers et une queue légèrement en panache.

Malgré sa stature et ses 50 kilos, le saint-bernard est un animal gentil et doux, aimant les enfants. Il est capable de sauver une personne enterrée sous 10 mètres de neige. Retraité depuis peu, M. Zumstein s'occupe, en compagnie de son épouse, avec amour de son chien et en prend grand soin.

Avant son mariage, M. Zumstein était coiffeur à La Chaux-de-Fonds, mais ses revenus ne lui permettaient pas alors de faire ce qu'il avait envie. Aussi a-t-il décidé de changer de profession et est venu s'installer au Val-de-Ruz pour y travailler dans l'industrie horlogère. Aux Balanciers Réunis, à Cernier, tout d'abord, puis à ETA-Fontainemelon.

M. et Mme Zumstein viennent de fêter 40 ans de vie commune en compagnie de leur famille. Le couple est du reste bien connu au Vallon puisque, grand amateur de danse, il se rend dans presque toutes les soirées et bals de la région.

(ha - photo Schneider)



## couac on en dise

### Suisses propres en ordre

Le copain a passé quelques jours en Valais dans un chalet éloigné de la route et relié par un chemin boueux. On enfila donc des bottes pour couvrir le trajet bagnole-mazot et retour.

Le jour du départ, deux touristes américains font du stop près de la voiture. Le copain et sa copine acceptent de les prendre en charge mais enlèvent leurs bottes croûtées avant d'entrer dans l'auto. Voyant cela, les Ricains retirent aussi leurs godasses! Ils ont fait tout le trajet en chaussettes, sagement assis à l'arrière...

Retrès au bercail, ils raconteront sans doute qu'au pays du Propre-en-Ordre les automobilistes se déchaussent avant de prendre le volant. Et voilà comment naissent les légendes... (j/c)

## sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Des jeux divers... et d'été. PAGE 15

ÉCOLE NEUCHÂTELOISE. - L'an 1 de l'intégration. PAGE 19

SAINT-IMIER. - Ouverture vers les aînés. PAGE 20

## Au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds Purinage sur fond de grogne à La Sagne

J.-G. B. était prévenu hier devant le Tribunal de La Chaux-de-Fonds d'infraction à la loi sur la protection des eaux contre la pollution parce qu'il a épandu l'hiver dernier du purin sur ses terres, situées sur la commune de La Sagne.

Un épandage qui aurait provoqué ou pu provoquer une pollution des eaux. J.-G. B. se retrouvait sur le banc des prévenus, à la suite d'une dénonciation.

En l'absence du plaignant, et d'après les déclarations des témoins de la défense, l'affaire apparaît singulièrement liée à une rogne du plaignant contre B., agriculteur mais aussi notable de la commune. La défense conclut d'ailleurs à l'acquiescement pur et simple du prévenu et demande subsidiairement que les frais soient portés à la charge du plaignant.

Cela dit, le cas remet en lumière la question de l'épandage du purin en hiver, purin qui ruisselle plutôt que de fertiliser. Une question à laquelle tous les agriculteurs n'ont pas encore trouvé de réponse, loin s'en faut. Une preuve? Un témoin a certifié à l'audience que le plaignant dans le cas B. avait lui-même épandu du purin à la même période...

Les faits en deux mots. J.-G. B. est prévenu d'avoir puriné à plusieurs reprises entre février et avril derniers et d'avoir ainsi pollué les eaux.

B. admet l'épandage, mais conteste avoir provoqué la moindre pollution. A l'audience, il a noté: «Ma fosse menaçait de déborder, j'ai choisi la solution qui

présentait le moins de risques pour l'environnement». Il admet ainsi avoir puriné 30 à 40.000 litres sur deux hectares. Mais B. souligne que «le purin n'est pas nécessairement un rejet de matières polluantes; il est aussi un engrais naturel dont l'agriculteur doit tirer profit».

Les témoins lui ont donné raison. Non, aucune pollution n'a été constatée, dit l'un. Beaucoup d'exploitations n'ont pas les fosses nécessaires par rapport à la loi, releva un autre. Oui, J.-G. B. voulait en février 86 déjà faire construire une nouvelle fosse, a souligné un troisième.

B. pour sa part a longuement exposé un problème qu'il connaît bien. Disant en préambule: «Je pense que les trois quarts des fosses dans la commune sont insuffisantes». Puis rappelant les crédits spéciaux votés par le Grand Conseil pour inciter par des subventions les agriculteurs à augmenter leur capacité de stockage de purin. Des subventions dont il a profité puisque sa nouvelle fosse, dont la construction a été retardée pour des raisons indépendantes de sa volonté d'après un témoin, est maintenant terminée.

Selon l'avocat de la défense, B. s'est trouvé «dans un état de nécessité», n'a pas dépassé les normes d'épandage, l'a fait à 800 m de la source qui alimente La Sagne, bref, n'a pas pollué. Conclusion: l'acquiescement. Le jugement sera rendu le 28 août.

R. N.

● Le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds était présidé par Mme Valentine Schaffter, suppléante.

## Festival de folklore international Ils dansent, ils chantent, nous aussi!

Huit ensembles, cinq nations, 200 exécutants, seront rassemblés dans le canton dès vendredi 21 août, en un Festival de folklore international.

Soucieuse de démontrer l'existence, la richesse et la diversité d'arts autochtones spécifiques, la Société du costume neuchâtelois, en est l'initiatrice.

La raison s'explique par la resurgance de musiques, chants, danses traditionnelles, enrichis chaque jour de nouvelles alluvions.

Les spectacles auront lieu à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet.

«Les Giroleux» de Charleroi, Belgique, «Lous Cames de Boy de Segosa», Landes, France, «La Poulido de Gemo» Provence, France, «Rosar de Portugal» et «Esbart de dansaires Sant Genis» Catalogne, Espagne, illustreront des cultures ancestrales.

«Les Giroleux» viennent du plat pays, de la région des charbonnages, aujourd'hui disparus. Ils dansent, chantent les airs de Wallonie, ceux des verriers de Jumez, des métallurgistes de Charleroi, des mineurs de Couillet, de Marcinelle. Costumes sombres, ils ont le cœur plein de joie, assurent-ils.

Les Landes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient le domaine des échassiers. Perché sur leur «tchanques» (échasses), vêtus de peaux de moutons, les bergers, bergères, dans la lande marécageuse, surveillaient ainsi les troupeaux. Les échasses servaient d'observatoires, permettaient d'éviter la boue. «Lous Cames de Boy de Segosa» présenteront un répertoire d'airs et de danses, au sol et sur échasses, typiquement landais, au son de la «tcha-

lemine» hautbois, cornemuse, fifre et accordéon.

En Provence, le folklore a gardé son exubérance primitive, sa diversité aussi. «La Poulido de Gemo» évoquera les fêtes patronales, noces et baptêmes, soirs de tonte des moutons.

«Rosar de Portugal» en fera de même dans ses couleurs joyeuses et spécifiques. L'ensemble, 25 garçons et 30 filles, «Esbart de dansaires Sant Genis», vient de Taradell, en pays catalan. Costumes évocateurs, ils ont la sardane dans le sang.

Les cinq ensembles se produiront lors des trois spectacles. Vendredi 21 août à Neuchâtel, Temple du Bas, samedi 22 à La Chaux-de-Fonds, Polyexpo, dimanche 23 à Couvet, salle des fêtes, toujours à 20 h. Le rideau se lèvera, chaque soir, sur un ensemble neuchâtelois, «Ceux de la Tchaux», «La Chanson neuchâteloise» et «Les Francs-Habergeants».

Pour des raisons non formulées, le groupe polonais de l'Université de Gdansk, inscrit au programme du festival, ne prendra pas part à la manifestation. D. de C.



# SERVICES RELIGIEUX

## La Chaux-de-Fonds

**Eglise réformée évangélique.** - GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte - M. Molinghen; sainte cène.

FAREL: 9 h 45, culte - M. Vanderlinden.

ABEILLE: Di, 9 h 45, culte - M. Beljean; sainte cène.

LES FORGES: 10 h, culte - M. Moser.

SAINT-JEAN: 9 h 45, culte M. Gerber; sainte cène.

LES EPLATURES: 10 h, culte - M. A.-L. Simo; sainte cène. 20 h 15, moment de prière œcuménique pour le prêtre S. Mkhathsha et tous les autres prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte - M. Keriakos.

LES PLANCHETTES: 9 h 45, culte M. Béguin; sainte cène.

LES BULLES: 20 h 15, culte M. Béguin; sainte cène.

LA SAGNE: Di, 9 h 30, culte - M. de Montmolin.

**Deutschsprachige Kirchgemeinde** (Temple-Allemand 70). - So, 20.15 Uhr, Abendgottesdienst.

**Eglise catholique romaine.** -

NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe (chorale); 18 h, messe.

SACRÉ CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, 9 h, messe en italien, 10 h 15, messe, 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, messe.

LA SAGNE: Pas de messe.

**Eglise catholique chrétienne.** Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, Grand-messe.

**Première Eglise du Christ Scientiste** (Crêtets 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

**Eglise adventiste** (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

**Communauté israélite** (synagogue, Parc 63). - Ve, 19 h, culte et prédication. Sa, 9 h 15, culte.

**Eglise Néo-Apostolique** (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, services divins supprimés (renovation de la chapelle). Voir Le Locle.

**Témoins de Jéhovah** (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

**Eglise mennonite** (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte.

**Évangélisation populaire** (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.

**Eglise évangélique libre** (Parc 39). - Di, 9 h 25, prière; 9 h 45, culte par le pasteur René Verd. Garderie d'enfants. Ecole du dimanche en vacances. Les autres activités de la semaine sont supprimées. Sa, 15 h, groupe de jeunes: Évangélisation sur la place Sans-Nom, suivie d'un souper canadien et soirée de louange.

**Eglise de Dieu** (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45, (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

**Eglise évangélique de Réveil** (Nord 116). - Di, 9 h 30, culte avec sainte cène. Me, 20 h, réunion de prière et partage biblique.

**Action biblique** (Jardinière 90). - Di, 9 h 45, culte; Noé et son message. Me, 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants. 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve, 19 h, groupe des adolescents (JAB).

**Armée du Salut** (Numa-Droz 102). - Di, 9 h 45, culte.

**Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours** (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prétrise, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

**La Fraternité** (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h,

étude biblique avec Lucien Vouillamoz. Texte de la semaine: Rom. VIII: 25. Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance.

**Stadtmission**, (Musées 37.) - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Prediger Walter Dolder, Mamishaus. Di., 14.30 Uhr, Seniorentreff. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Stami-Treff. Do., 20.15, Gebet und Bibelabend. Fr., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Mitarbeitertreff. Hinweis: Mi., 26.8.87/20.15 Uhr, Filmabend «JESUS» - der Mann, der in keine Schema passt - ein weltbekannter Film über das Leben von Jesus Christus!

## Le Locle

**Eglise réformée évangélique.** - TEMPLE: Di, 9 h 45, culte, M. J.-F. Gafner.

**CHAPELLE DU CORBUSIER:** Di, 9 h 15, culte avec sainte cène, M. E. Perrenoud. Pas de services de jeunesse.

**LES BRENETS:** Di, 9 h 45, culte.

**LA BRÉVINE:** Di, 10 h 15, culte, Maurice Robert.

**LA CHAUX-DU-MILIEU:** Di, 9 h, culte Maurice Robert.

**LES PONTS-DE-MARTEL:** Di, culte à 9 h.

**Deutschsprachige Kirchgemeinde Le Locle** (M.-A.-Calame 2): 9 h 45, Uhr Morgengottesdienst.

**Eglise catholique romaine Le Locle** - Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

**Eglise catholique romaine, Les Brenets.** - Sa, 19 h, messe.

**Eglise catholique romaine Le Cerneux-Péquignot** - Di, 9 h 45, messe à l'Eglise.

**Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel:** Di, pas de messe.

**Eglise Apostolique Evangélique indépendante** (Grand-Rue 32). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

**Témoins de Jéhovah** (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h,

réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

**Eglise Néo-apostolique** (Chapelle Girardet 2 a). - Services divins, di, 9 h 30, (français/italien) et 20 h, (français).

**Eglise évangélique libre** (angle Banque-Bournot). Di, 8 h 45, prière. 9 h 30, culte. Reprise de l'école du dimanche. Par beau temps, dès après le culte, sortie en famille à La Tourne (ferme S. Michaud) - Pique-nique, jeux pour les enfants. Pas de torré. Chacun est prié de prendre sa boisson, thé y compris. Lu, 20 h, Rencontre des monitrices et moniteurs, Mi-côte 5. Je, 20 h, Etude biblique - I Timothée.

**Armée du Salut Le Locle** (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 10 h, culte, 20 h, réunion d'Évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Je, 20 h, étude biblique.

**Armée du Salut Les Ponts-de-Martel.** 9 h 45, prière, 10 h, culte. Service au Home de la Sagne. Lu, 20 h, prière. Ma, 18 h 30, Club des jeunes. Me, 12 h, Dîner en commun, 19 h 30, fanfare, 20 h 30, chorale.

**Action biblique** (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte; 20 h, réunion de prières. Me, 13 h 30 reprise du Club Toujours Joyeux; dès 17 h, Groupe JAB pour les adolescents.

## C'est parfois chouette d'être une mouette

Nous avons du bonheur une idée qui tire du côté du parapluie: être heureux, c'est vivre sans ennui, sans tracas, sans embêtement de toute sorte, à l'abri de tous pépins en somme.

Il faut dire qu'il y a un zeste de santé dans cette conception spontanée. Personne n'aime, et avec raison, les revers et autres retours de fortune. C'est pourquoi, même si l'on n'est pas superstitieux, il faut éviter la fréquentation des oiseaux de malheurs.

A propos d'oiseaux... Laissez-moi attirer votre attention sur la mouette. Son art, c'est qu'elle sait utiliser tous les vents: voilà un vent favorable, elle se laisse glisser et porter à la surface de la mer, jouant avec les écumes; voilà un vent défavorable, elle se bagarre et lutte avec cette force invisible; apparaît un vent contraire, ailes cambrées, elle résiste et en profite pour prendre de l'altitude.

Et nous autres terriens, qu'allons-

nous faire des vents contraires qui fouettent notre existence?

Saurons-nous être comme la mouette, et comme elle, saurons-nous les utiliser pour mieux nous découvrir, pour mesurer nos forces et entrevoir nos limites?

Sans lutte contre (et avec) le vent, il n'y a pas de vie de mouette digne de ce nom.

Sans lutte contre et avec les résistances que nous opposent parfois les circonstances de notre vie, notre bonheur deviendrait fade et sans consistance.

Décidément, le bonheur, c'est un drôle de mot: il est investi de tellement d'attentes!... et à vouloir l'abriter coûte que coûte sous notre parapluie, il risque fort de nous échapper.

Alors, bonheur/parapluie ou bonheur/mouette?

Il ne s'agit certes pas de s'exposer inutilement, mais quand dans ma vie soufflent des vents contraires, j'essaie de m'inspirer du génie de la mouette.

Félix Moser

## En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

### LE LOCLE

FROMAGES  
**NIGOLET SA**  
2316 Les Ponts-de-Martel

cherche

#### magasinier-manutentionnaire

pour préparation des commandes, chargement, déchargement, entretien des caves à fromage. Travaux variés. Semaine de 4½ jours. Entrée tout de suite ou à convenir.

#### emballeuse

Horaire: le vendredi environ 4 à 6 heures, pour emballage de tommes. Entrée tout de suite.

☎ 039/37 12 59



#### RĖSTIS BOLETS



«LES BOULEAUX»

Les Petits-Ponts  
039/37 12 16

#### Occasions

Automatiques et expertisées, prix intéressants

Toyota Cressida, 1981

RV 20, 504 TI

Golf GLS, 1980

Golf GLS, 1979

Station Shell

Boinod

☎ 039/23 16 88

#### Je cherche

#### maisons locatives

dans toute la Suisse! (pas de nouveaux bâtiments) paiement comptant!

Selon votre désir j'échange votre maison locative à rénover contre un projet immobilier à construire!

Veillez communiquer votre adresse sous chiffre 80-539165 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne



#### Ville du Locle

met au concours par suite de la démission honorable du responsable des stations Eau et Gaz, un poste de

### mécanicien électricien

évent. monteur électricien

aux Services Industriels.

Qualités requises:

être porteur d'un certificat fédéral de capacité, être habile et consciencieux

Traitements et obligations légaux.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae à la direction des Services Industriels, av. du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 août 1987.

Le Conseil communal



#### Ville du Locle

La ville du Locle met au concours un poste de

### conservateur

pour le Musée des Beaux-Arts

Pour ce poste à temps partiel, nous demandons:

- un intérêt évident pour les Beaux-Arts  
- des qualités de gestionnaire et d'organisateur

Conditions:

- salaire selon échelle des traitements  
- entrée en fonction: immédiate ou à convenir  
- obligation de domicile au Locle

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Dicastère des Finances de la ville du Locle (☎ 039/31 62 62)

Les postulations doivent parvenir jusqu'au 27 août 1987, à Ville du Locle, Direction des Finances, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle

Nous voici aux portes de l'hiver, c'est

### l'occasion

de gagner de l'argent en nous consultant.

Nous sommes une entreprise qui peut résoudre tous vos problèmes de chauffage et sanitaire.

Votre brûleur n'est-il plus conforme aux prescriptions du Service cantonal de l'environnement?

Votre chaudière n'est-elle pas conçue pour une combustion optimale selon les techniques récentes ou bien est-ce le moment de la remplacer?

Si cela est le cas, alors profitez de notre

### offre exceptionnelle d'automne

- sur les brûleurs à mazout et gaz «Cuenod ou Oertli»;

- sur les générateurs de chauffage «Cuenod ou Oertli»;

- sur les chaudières.

### Tondat Moreno & Virginio

Banque 13 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 21 21

Service 24 heures sur 24.

L'offre est valable jusqu'au 30 novembre 1987.

**WITTWER**  
5-13 septembre  
**BENICASIM**  
Costa del Azahar (Espagne)  
9 jours, Fr. 698.- pension complète

Renseignements et inscriptions:  
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2, (038) 25 82 82  
ou auprès de votre agence de voyages

#### Fourgon

VW Transporter

59 000 km, 1981,

expertisé prix

intéressant

Station Shell

Boinod

☎ 039/23 16 88

#### A vendre

Opel Rekord Break

1980, expertisé,

Fr. 2 800.-

☎ 039/44 16 19

#### Haricots

à cueillir

Fr. 2.-/kg

Rte camping TCS

Gampelen

☎ 032/83 23 35

dès 16 heures sauf

dimanche

#### Chats, chatons, et chiens

cherchent bons maîtres

pour attachement

réciroque durable.

Société protectrice

des animaux, Hôtel-

de-Ville 50 b,

☎ 039/28 64 24

#### Rencontres sérieuses

Très nombreux partis

(18-75 ans) cher-

chent contacts vue

mariage avec Suisses-

/ses de tous âges.

Envoyez vite vos nom

et adresse au Centre

des Alliances IE, 5,

rue Goy, 29106

Quimper (France).

Importante documenta-

tion en couleur

envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.



Du 24 au 26 août 1987, 3 jours

PARIS

Hôtel \* \* \*, petit déjeuner Fr. 275.-

Du 27 août au 10 septembre 1987,

15 jours

PESARO/ADRIATIQUE

Fr. 850.-, pension complète

Du 10 au 17 octobre 1987, 8 jours

ROSAS/COSTA BRAVA

Fr. 495.- pension complète

Du 8 au 15 septembre 1987, 8 jours

LIDO DEGLI

ESTENSI/ADRIATIQUE

Hôtel \* \* \* pension complète

Fr. 425.-

Renseignements et inscriptions

André Stauffer, Le Locle,

☎ 039/31 49 13

Michel Bailly, Saint-Imier

☎ 039/41 43 59 (bureau)

☎ 039/41 25 45 (privé)



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Convention de jeux «divers et d'été» ce week-end «Battle Car» autour du parc de l'Ouest

Depuis hier et jusqu'à dimanche se déroule du côté du parc de l'Ouest la Convention d'été de l'Association Chazam. Convention qui rassemble les amateurs de la nouvelle génération des jeux dits de société. Le bon vieux Monopoly y est remplacé par un pléiade de jeux de rôle, de stratégie et de simulation, enfants de la civilisation des loisirs. Ce samedi après-midi, la Convention propose démonstrations et initiations, au parc de l'Ouest s'il fait beau, dans ses locaux juste en face s'il pleut.

Sky-Gab (René Zaslavsky et Georges-André Brugger), «laboratoire en orbite autour du monde des jeux», a préparé cette sept, ou huitième convention de jeux pour la compte de Chazam, association de joueurs. Au programme de ce long week-end, des parties diverses pui-

sées parmi les quelque 200 jeux que possède ce club de passionnés. Mais aussi des tournois autour de quelques pièces maîtresses.

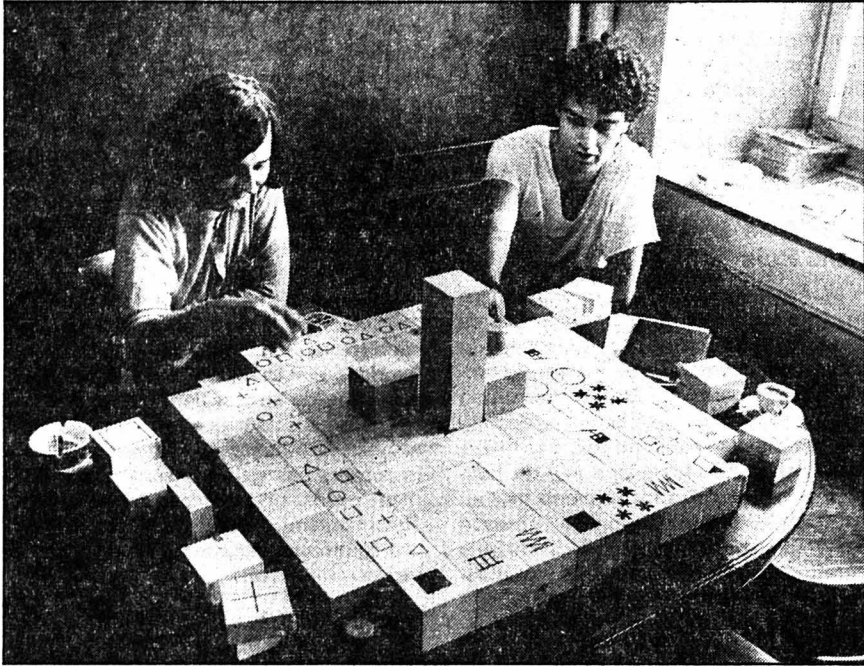
Samedi après-midi, la Convention accueille les néophytes. Pour les faire entrer dans le monde des jeux par le biais de l'«Ascension-Géant» et du «Blocade-Géant», deux jeux de parcours. Ils ressemblent à des labyrinthes, le premier en trois dimensions, le second en deux, dans lesquels les joueurs déplacent des pions.

La soirée est elle consacrée aux jeux de rôles. Des histoires à choix multiples dans lesquels s'embarquent les joueurs devenus personnages. Les uns font une croisière étrange, les autres rencontrent fées et dragons au détour du pont-levis d'un château, ou se baladent dans l'espace à la recherche d'un satellite qui ne répond plus. L'aventure de ce samedi

soir est elle aussi ouverte aux nouveaux venus pour initiation aux jeux de l'imaginaire sauce médiévale, fantastique et futuriste.

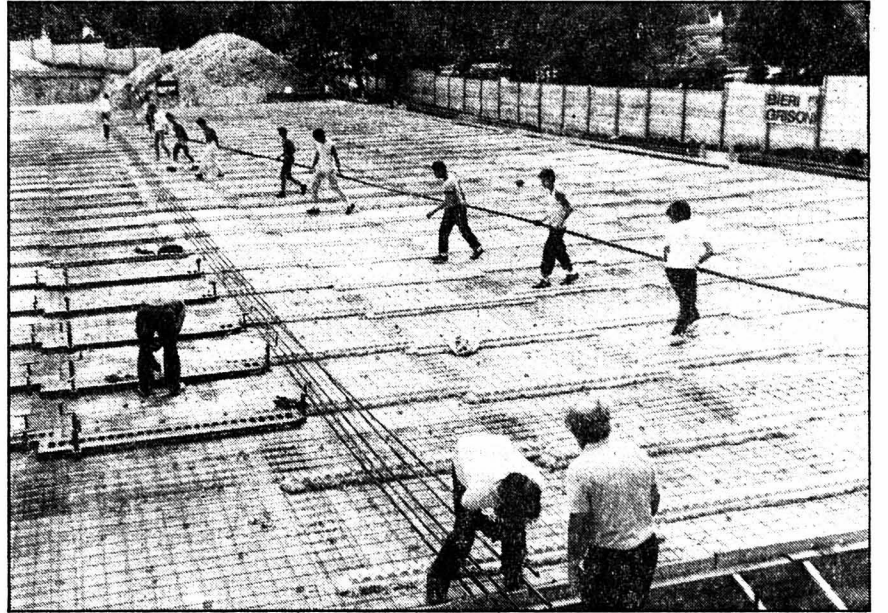
Dimanche après-midi, après les «jeux divers» du matin, nouvelle animation particulière: une grande partie de «Battle Car». Ce jeu tire substance du thème «mad maxien». Des pièces de cartons y figurent des voitures blindées bien armées en mission... le long de rues chaux-de-fonnières. La partie préparée par Georges-André Brugger se joue en effet sur la base d'un plan de la ville dont il a agrandi la portion autour du parc de l'Ouest.

Les Conventions de Chazam rassemblent généralement une cinquantaine de participants dont une moitié de Chaux-de-Fonnières. Des Belges et des Français sont aussi attendus qui connaissent bien «les fous de jeux» chaux-de-fonnières formant l'un des clubs les plus dynamiques, en Suisse romande. Outre au parc de l'Ouest, la convention se déroulera également au Café de l'Univers et dans les locaux de Chazam, rue du Parc 37, à l'étage.  
R. N.



René Zaslavsky et Georges-André Brugger devant l'«Ascension-Géant», un labyrinthe en trois dimensions. (Photo Impar-Gerber)

## Pose de la tuyauterie à la nouvelle patinoire Le mille-pattes du HCC



Pour poser les tuyaux de refroidissement de la nouvelle patinoire, à ciel ouvert, au Centre sportif des Mélézes, la commune a fait appel à la collaboration du Hockey-Club de La Chaux-de-Fonds (HCC). Deux équipes de douze novices et juniors du club, âgés de 15 à 20 ans, ont été réquisitionnés pour jouer au mille-pattes hier après-midi. Ils ont posé le tiers des 22 km de tuyauterie par section de tuyaux de 60 m de longueur.

Le HCC a juste pu trouver le nombre de bras nécessaires, les vacances ne sont en effet pas tout à fait finies. Mais c'est bien volontiers que le HCC a rendu ce service, lui qui attend avec une impatience compréhensible l'ouverture de cette deuxième surface de glace. Celle-ci est prévue pour fin octobre.

(m-photo Impar-Gerber)

**PUBLICITÉ**

**EST Ville**

Office du tourisme  
La Chaux-de-Fonds

**CONCERT APÉRITIF**

Place du Carillon  
Demain - 10 h 30

Emile de Ceuninck,  
carillonneur officiel du MIH,  
et la Famille Parel (folklore suisse)

Buvette

En cas de temps incertain, le 181 renseigne  
1 heure avant le concert.

Organisation: Office du tourisme en collaboration avec  
le journal **L'IMPARTIAL**

### AVIS URGENTS

#### URGENT

Cherchons

### OUVRIÈRES

habiles.

Pour la production et le contrôle.

Tél. 039/23 04 04 entre 9 h et 11 h

### PERDU

une petite chatte tricolore,  
quartier Bel-Air.  
Tél. 28 41 00

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 22

# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

## Remise de diplômes à l'Ecole de nurses

## La symphonie du Nouveau-Monde

Métier encore fort peu connu que celui de nurse; la définition de ce mot trouvée dans un dictionnaire pourtant réputé pour ses mises à jour constantes en donne une image de style rétro, d'ambiance belle époque: nurse égale nourrice anglaise ou domestique qui s'occupe exclusivement des soins à donner aux enfants. Les jeunes filles rencontrées hier lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'Ecole neuchâteloise du même nom n'en ont pourtant pas l'allure. Bien au contraire; elles sont la preuve, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, que cette profession a évolué, car cette activité s'est étoffée d'une présence éducative non négligeable.

Ce phénomène est bien évidemment lié à l'enseignement prodigué deux ans durant, d'abord sur les bancs de l'école installée au Locle, puis au cours de stages pratiques. Cette quatrième volée, baptisée symphonie, n'a pas failli à la règle. Dans son message, René Felber - conseiller d'Etat - n'a pas manqué de le souligner en constatant l'essor pris par l'école dépassant les limites territoriales du canton.

Pour cinq magistrats, il ne coulait pas

de source d'imaginer une telle formation quelques années en arrière. En effet, plusieurs questions se posaient alors: que faut-il exiger d'une nurse aujourd'hui? Ne va-t-on pas au-devant de problèmes de chômage? Quel bassin de recrutement était celui de cette école? Actuellement, toutes ces interrogations se sont transformées en réponses qui ont toutes donné satisfaction. Il a bien sûr fallu moderniser les méthodes et les jeunes filles concernées sont devenues conscientes de leurs responsabilités envers les enfants qu'elles auront à charge.

### FOULE DE CONNAISSANCES

Représentant de la Commission d'école, Pierre Pilloud - médecin-chef du service de pédiatrie des hôpitaux de Neuchâtel - s'est déclaré très impressionné par la foule de connaissances, au

niveau médical notamment, que les étudiantes doivent avoir. Nul doute qu'elles sauront en faire la synthèse, afin de les utiliser à bon escient; car le but de cette formation n'est pas de fabriquer des «infirmières pédiatriques au rabais». Il a terminé en souhaitant que cette symphonie ne sera pas inachevée, mais prometteuse à l'image de celle du Nouveau-Monde.

Les objectifs poursuivis par l'école, selon les paroles de la directrice Jane Gschwend sont d'aider les jeunes à se réaliser et à prendre conscience de l'importance qu'elles auront face au développement des enfants; car ils seront porteurs de ce qu'elles leur auront transmis. Pour ce faire, la générosité en est l'instimable passe-partout. Bon, charitable, humain, courageux, gentil; bien que ces mots soient souvent utilisés péjorativement, ils sont la clé de la réussite. Tout cela avec l'enthousiasme voulu, de manière à en être porteur et contagieux!

### SAVOIR ÊTRE AVANT TOUT

Président du Conseil de fondation et président de la ville, Jean-Pierre Tritten a relevé que cette journée est l'aboutissement d'une longue période de formation. Il faudra maintenant mettre en exergue



Les quinze nouvelles nurses: un métier encore méconnu. (Photo Impar-Favre)

les connaissances acquises, le savoir-faire mais aussi et surtout le savoir-être. Chez un enfant, tout se joue avant cinq ans et chacun des actes de la nurse, sa sensibilité à promouvoir l'éveil, sa réceptivité à l'émotion marqueront la vie future, l'épanouissement des gosses qui lui seront confiés.

A l'échelon de notre région, la nurse - par un sens parfait de la minutie et de la précision - est le substitut moderne de la fine horlogerie qui a essaimé aux quatre

coins de la planète. Ces discours ont été entrecoupés par des interludes musicaux interprétés par Nadia, François et Claude Trifoni du Locle et par la volée aquarelle.

PAF

### Au Locle Nouvelle conseillère générale

Lors de sa séance du 12 août dernier, le Conseil communal de la Mère-Commune a proclamé élue Louise Jambé, suppléante de la liste socialiste, en remplacement de Jean-Claude Perrin, démissionnaire. (comm-paf)

### PUBLICITÉ

Résultats de la loterie du motocross à la Combe de Monterban, au Locle, le week-end dernier

1er prix: une moto,  
No du billet 6427

2e prix: un vélomoteur,  
No du billet 6397

3e prix: un vélo bicross,  
No du billet 5787

### FRANCE FRONTIÈRE

## L'hôtelier n'était pas presbyte Drôles d'ecclésiastiques

Perplexe, le directeur d'un hôtel de Besançon lorsque récemment des clients lui remettaient un chèque pour régler leur chambre. Les deux hommes, qui avaient passé la nuit dans son établissement, utilisaient en effet un chèque à l'intitulé assez spécial. Le libellé était au nom du presbyte de la paroisse de Vonas dans l'Ain et Eugène Meyer, 34 ans, qui a remis le chèque au directeur, lui expliqua qu'il était un ecclésiastique en voyage.

Le personnage ne devait vraiment pas

coller avec le titre dont il se paraît... puisque l'hôtelier s'est empressé d'alerter la police. Eugène Meyer, sans domicile fixe ni profession, et Roger Jeanton, un retraité bisontin de 63 ans, bien connu des services de police, ont été cueillis à la gare lorsqu'ils tentaient de prendre le train.

L'enquête a rapidement permis d'établir que Eugène Meyer avait cambriolé dernièrement le presbytère de la paroisse de Vonas.

(p.r.a.)

En toute saison, **L'IMPARTIAL**  
votre source d'informations

### Le palmarès

La remise des diplômes aux nouvelles nurses a été faite par Luce Felber, présidente de la Commission d'école. Elle a tenu à rappeler que la volée 1985-1987 se caractérisait par le fait que les jeunes filles venaient de tous les horizons du monde. En voici les noms: Valérie Buschini, Boudry; Paola Diener, Biasca (TI); Dominique Giger, Boveresse; Christiane Henzen, Nidau (BE); Catherine Heilmann, Peseux; Martine Huguélet, Cortaillod; Nathalie Knuchel, Moutier, Elise Ouedraogo, Ouagadougou (Haute-Volta); Christiane Rais, Corcelles; Ursula Scetrini, Corippo (TI); Davy Srou, Bienne; Laurence Tschanz, Rochefort; Michèle Voisard, Les Pommerats (JU); Géraldine Vuilleumier, Chézard; Nicole Worp, Cortaillod. (paf)



# Procès-verbal officiel de la séance 25 mai 1987, à 19 h 45, à la salle

Présidence de M. Jacques-André Choffet, président.  
33 membres sont présents.

**Membres excusés:** Mme Dominique Gindrat, MM. Bernard Gogniat, Willy Humbert, Denis Maillard, Jean-Claude Perrin, Elio Peruccio, Mme Marie-Louise Schranz, M. Hermann Widmer.  
Le Conseil communal assiste in corpore à la séance.

## Correspondance

M. Jacques-André CHOFFET, président, signale qu'une invitation est parvenue au Conseil général pour l'exposition «un avenir pour notre passé» qui aura lieu à Neuchâtel.

## Règlement de la Clinique dentaire scolaire du Locle

Mme Evelynne FATTON, radicale, annonce que son groupe acceptera ce rapport sans que des remarques particulières soient à faire.

M. Jean BLASER, pop, annonce également que son groupe acceptera le rapport. Toutefois l'orateur a l'impression que la rédaction de l'article 2 du règlement est imprécise, tout comme celle des articles 13 et 19. En effet, à l'article 2, l'intervenant souhaite que la Commission de la Clinique dentaire propose plutôt qu'elle n'édicte son propre règlement.

Pour M. Jean Blaser, l'article 13 manque également de clarté, compte tenu qu'il n'est pas fait mention de l'ETS qui est une école se trouvant au Locle. L'intervenant estime que le Conseil communal peut conclure des conventions particulières avec d'autres communes du district.

L'orateur souhaite également que l'article 19 soit plus souple et qu'une formule pratique soit trouvée. De plus, il faut éviter d'enlever le caractère social qui existe à la Clinique dentaire. C'est pourquoi, il sera proposé une modification de rédaction de cet article allant dans ce sens: «Lorsque la valeur du point SSO, soins pour la jeunesse, est modifiée, la nouvelle valeur du point de la Clinique peut être adaptée au nouveau tarif».

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, se déclare satisfaite par ce rapport et annonce que son groupe l'acceptera. En effet, l'institution gardera son caractère social. L'intervenante estime comme un bienfait le côté prophylactique existant à la Clinique. Mme Matthey se dit satisfaite par l'article 13 qui est proposé et visant à permettre l'accès à la Clinique dentaire aux étudiants et apprentis. Mme Matthey tient à remercier la dentiste scolaire pour son activité et lui souhaite une heureuse retraite. Quant à la méthode tarifaire, l'intervenante demande si la LAMPA pourrait être retenue comme critère.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, Mme Madeleine VETTER, annonce que son parti acceptera le rapport puisque la Clinique a largement démontré ses preuves. L'oratrice tient à remercier le personnel de la Clinique. L'intéressée aimerait savoir, à titre d'information, si les mêmes tarifs sont appliqués ailleurs.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande que les amendements déposés par le groupe popiste soient remis à chacun, de manière à pouvoir en discuter, ce qui est fait.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il rappelle que la Clinique dentaire a un caractère social et que l'actuelle dentiste scolaire prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Un nouveau dentiste a été engagé. Il s'est agi de trouver un dentiste polyvalent. M. Tritten précise la formation du candidat engagé qui pratique l'orthodontie fixe. Les dentistes de la place ont accueilli favorablement l'engagement de ce nouveau dentiste, compte tenu qu'il n'y en a qu'un pratiquant l'orthodontie fixe à La Chaux-de-Fonds.

Au sujet de la méthode de facturation, M. Tritten précise que la pratique n'est pas modifiée et qu'en 1982, le législatif avait admis l'augmentation des tarifs ainsi que l'adaptation de ceux-ci lorsqu'il y a augmentation du point. Dans les autres cliniques, le président de la ville déclare qu'il est tenu compte du revenu des parents ainsi que du nombre des membres de la famille qui sont soignés. Au Locle, poursuit l'orateur, la fiscalité corrige cette pratique qui donne satisfaction.

Au niveau de l'article 13, le Conseil communal avait une proposition d'amendement à formuler allant dans ce sens: «La Clinique est destinée aux élèves fréquentant les écoles de la commune du Locle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. L'accès à la Clinique dentaire est également destiné aux étudiants et

apprentis domiciliés sur le territoire communal jusqu'à l'âge de 20 ans».

Avant d'ouvrir la discussion sur les différentes propositions d'amendements, le Conseil général, à l'unanimité, admet l'entrée en matière en prenant en considération le rapport.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, déclare que l'exécutif propose d'entrer en matière pour les modifications des articles 2 et 13. Toutefois, un petit problème se pose à l'article 13 au sujet de l'Ecole enfantine, puisque cette école n'est pas obligatoire.

M. Pierre BROSSIN, radical, considère les propositions du pop intéressantes, mais compte tenu des explications du Conseil communal, il serait peut-être souhaitable de suivre celui-ci, bien qu'une ambiguïté subsiste avec l'Ecole technique, puisque l'exécutif n'est pas maître de ce règlement.

M. Jean BLASER, pop, précise qu'effectivement, son groupe a omis de prendre en considération les jardins d'enfants dans la rédaction de l'amendement de l'article 13.

Mme Anna BOTTANI, pop, demande quels sont les étudiants qui sont pris en considération dans l'amendement prévu par le Conseil communal.

Pour M. Frédéric BLASER, pop, la formule proposée par le Conseil communal au sujet de l'ouverture de la Clinique aux étudiants, paraît ambiguë. L'intervenant relève que l'ETLL est une école du Locle et que le Conseil communal se doit d'être plus clair. Pour M. Blaser, il y a deux sortes de conventions, soit celles qui sont soumises au Conseil communal et celles que celui-ci peut faire pour des questions administratives et pratiques.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, considère comme déplaçant la notion de 20 ans, puisque des élèves de l'ETLL pourraient être plus âgés.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, rappelle la loi et précise qu'un contrôle doit être fait durant la scolarité obligatoire. Il signale que pour les jeunes gens, un contrôle est fait à l'Ecole de recrues et il se révèle souvent des résultats catastrophiques. Pour l'intervenant, il paraît logique pour un service public communal, que ce soit les résidents qui puissent en bénéficier. Le président de la ville précise qu'il n'y aura pas de contrôles pour les jeunes qui ne sont pas domiciliés au Locle. Il déclare encore que le Conseil général a à se prononcer sur un principe et que le Conseil communal est chargé de l'exécution.

M. André CATTIN demande si les élèves fréquentant les écoles privées seront pris en considération.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, précise que seuls les élèves venant des écoles publiques seront pris en considération. Il déclare encore que le Conseil communal refusera l'amendement proposé par le pop concernant l'article 19, compte tenu que c'est le Conseil général en 1982 qui a admis, lorsque la valeur du point SSO est modifiée que la valeur du point de la clinique soit automatiquement adaptée au nouveau tarif.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande que qu'il en est des apprentis loclois qui suivent leur apprentissage ailleurs, par exemple à Colombier.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, répond que c'est le domicile qui fait foi.

M. Pierre BROSSIN, radical, prie de l'excuser de ne pas avoir vu cette disposition. Il demande si le Conseil général accepte en fait de déléguer au Conseil communal son règlement.

Le législatif passe en revue le règlement article par article.

A l'art. 2, l'amendement du pop visant à modifier les lettres a) et h), est accepté à l'unanimité. Le texte est le suivant:

lettre a) Elle propose son propre règlement qui est adopté par la Commission scolaire et ratifié par le Conseil général.

lettre h) Elle se prononce sur toutes les modifications des principes des tarifs de la Clinique qui sont adoptés par la Commission scolaire et ratifiés par le Conseil général.

A l'art. 13, M. Pierre BROSSIN, radical, par le biais d'un amendement, souhaite la rédaction suivante:

Le Conseil communal peut proposer des conventions particulières avec d'autres communes du district.

Soumise au vote, cette proposition de modification est rejetée par 17 voix contre 10. En conséquence, l'article 13 est accepté par 28 voix contre 3 rédigé ainsi:

La Clinique est destinée aux élèves fréquentant les écoles de la commune du Locle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Le Conseil communal peut conclure des conventions particulières avec d'autres communes du district.

L'accès à la Clinique dentaire est également destiné aux étudiants et apprentis domiciliés sur le territoire communal jusqu'à l'âge de 20 ans.

A l'art. 19, l'amendement du groupe popiste rédigé ainsi: lorsque la valeur du point SSO «soins pour la jeunesse» est modifiée, la nouvelle valeur du point de la Clinique peut être adaptée au nouveau tarif, est soumis au vote. Il est rejeté par 25 voix contre 6.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accepte le règlement de la Clinique dentaire scolaire du Locle du 30 mars 1987 comprenant 26 articles y compris les amendements précités.

## Vente d'une parcelle de terrain aux Cardamines

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, signale que la pose des gabarits a été demandée au constructeur par le Conseil communal. A la vue de ceux-ci, des oppositions ont été formulées, dont deux peuvent être considérées comme valables, mais plusieurs comme assez amusantes, compte tenu que les plans n'ont même pas été consultés par les opposants. M. Débieux relève qu'il est d'un intérêt communal de construire cet immeuble, d'où le pourquoi du nouveau plan qui est remis à chacun ce soir.

M. Fernand BEAUMANN, radical, annonce que son groupe acceptera ce rapport, compte tenu de la solution meilleure qui est proposée ce soir.

Mme Hélène SCHAEFER, libérale-ppn, dit sa satisfaction de voir une société du bas du canton venir au Locle et félicite donc Caroval. En effet, cette société marque un optimisme pour l'avenir de notre ville. L'oratrice, tout en annonçant que son groupe acceptera ce rapport, se demande si l'on va se préoccuper de la sécurité des enfants dans ce secteur.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, se déclare content que le Conseil communal ait trouvé une solution. Le groupe socialiste acceptera donc ce rapport. Pour M. Dällenbach, le problème de la limitation de vitesse doit être étudié à cet endroit.

Mme Anna BOTTANI, pop, annonce que son parti acceptera ce projet et salue la construction de plusieurs garages. Elle demande si des aménagements extérieurs seront destinés aux enfants. L'oratrice estime aussi que la limitation de vitesse à cet endroit doit être revue en introduisant par exemple le 30 km/h.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, constatant que la rue des Cardamines est engorgée, que le législatif vient de vendre une parcelle de terrain aux Primevères, demande s'il se trouve encore des parcelles mises en vente en notre ville. M. Leimgruber demande également si le croisement de véhicules pourra s'effectuer normalement à la rue des Cardamines et si le collège de la Jaluse pourra accueillir les élèves de ce quartier.

M. Charles-André WEHRLI, libéral-ppn, demande si la construction d'un deuxième immeuble est envisageable avec la solution qui est proposée ce soir.

Concernant les problèmes de circulation aux rues des Primevères et des Cardamines, M. Pierre BROSSIN, radical, constate qu'ils sont bien réels et rappelle sa motion qui est toujours en suspens. Il dit qu'on peut se permettre certaines dérogations au niveau de la loi sur la circulation routière et qu'en instaurant un sens unique ou en organisant la circulation de façon différente à cet endroit, plusieurs problèmes seraient réglés. M. Brossin dit avoir, par son intervention, d'ores et déjà développé sa motion.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, s'adressant à Mme Anna Bottani, déclare qu'il y aura la création d'une place de jeux à cet endroit. Le Conseil communal l'a d'ailleurs exigée lors de la sanction préalable.

Concernant le problème des voitures, le directeur des Travaux publics tient à préciser que lorsque les premières habitations ont été implantées, il s'agissait de HLM, donc il n'était pas question pour les locataires de posséder une voiture. En conséquence, on a dû subir l'évolution. Maintenant, lorsque nous délivrons une sanction, nous exigeons des places de parc ou des garages, ceci à raison d'une unité pour 3 pièces d'appartement.

S'adressant à M. Leimgruber, le directeur des Travaux publics déclare que les parcelles encore en vente sont celles situées dans la zone industrielle, mais réservées pour des exploitations industrielles. Il reste une parcelle à disposition à la rue Gérardmer, mais la commune se la réserve.

M. Débieux pense que l'accueil des élèves au collège de la Jaluse ne devrait pas poser de problème, les collèges de quartier ayant été conçus pour recevoir les élèves des quartiers populaires.

De plus, le Conseil communal va intervenir auprès des constructeurs pour qu'ils ripent leur immeuble contre celui

de Cardamines 20. M. Débieux répète qu'il se déclare surpris du peu de sérieux de certaines oppositions, puisque seules celles émanant des propriétaires des immeubles Cardamines 8 et Colline 17 pouvaient être prises en considération. M. Débieux espère que le Conseil communal a résolu ce problème de bonne manière.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, souhaite avoir une réponse au sujet de la limitation de vitesse dans ce secteur.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de police, dit que l'exécutif va entreprendre une étude de circulation dans ce secteur mais fait d'ores et déjà remarquer que l'Etat est restrictif pour accorder des limitations de vitesse inférieures à 50 km/h. M. Maillard déclare qu'il répondra de façon plus large lors de la discussion de la motion.

La discussion est close.  
La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, autorise le Conseil communal à vendre une parcelle de terrain d'une surface de 1650 m<sup>2</sup> à détacher de l'article 6805 du cadastre du Locle à la rue des Cardamines, à la société Caroval et à l'atelier d'architecture de Poutalès et de Chambrier SA au prix de 20 fr. le m<sup>2</sup>.

## Avenir de la SA de l'Hôtel des Trois Rois

M. Frédéric BLASER, pop, dit que face à ce projet, il sera au moins possible de résoudre le problème de la façade du café du commerce. Pour l'orateur, le projet envisagé permettra la construction au Locle d'un hôtel répondant aux demandes des clients d'aujourd'hui. M. Blaser pense qu'on ne réaménage pas un bâtiment pour faire des installations de l'an 2000. Aussi le groupe popiste approuve les intentions des promoteurs. Si certains regrettent que les capitaux viennent d'ailleurs, on peut également regretter que des Loclois n'aient pas eu l'idée de réaliser un tel projet. Pour M. Blaser, le Conseil communal devra exiger que l'immeuble qui remplacera le bâtiment du Café du Commerce soit dans le même style, alors que pour l'Hôtel des Trois Rois, la liberté doit être plus grande.

M. Blaser constate que l'opération proposée aujourd'hui se traduira par la suppression de la Société anonyme des Trois Rois ainsi que la suppression de la participation de la commune au capital-actions et occasionnera des dommages sur le prêt de la commune. L'orateur relève que l'ancien tenancier aurait dit qu'il aurait aussi racheté à 500 000 fr. si la Commune avait investi 2 millions. Il faut relever que la commune n'est pas sûre du résultat et que cette éventualité n'était pas dans l'intérêt de la ville. Pour M. Blaser, la perte de la commune s'élèvera à 262 286 fr. Aussi, le groupe popiste n'est pas d'accord sur l'idée de présenter ce projet sous la forme d'un rapport d'information. En effet, une telle décision doit faire l'objet d'un arrêté. La réduction de l'actif du bilan, (fortune) est considérée comme un engagement financier. La suppression du prêt est aussi une dépense qui n'est pas dans les compétences du Conseil communal. M. Blaser cite les art. 50 et 51 de la loi sur les communes. De plus, ceci doit être considéré comme une aliénation conformément au règlement général de la commune. Selon l'intervenant, on ne peut pas interpréter que lorsque le Conseil général a décidé de prendre des actions, il prenait le risque d'assumer une perte. En conséquence, le groupe popiste déposera un amendement, bien que se ralliant à la solution qui est présentée ce soir. En effet, pour M. Frédéric Blaser, le droit référendaire doit exister en la matière. L'orateur rappelle que lorsque la commune veut acheter ne serait-ce qu'un m<sup>2</sup> de terrain, le Conseil communal doit passer par un vote du législatif.

M. Claude GRUET, socialiste, déclare que son groupe s'est penché sur ce rapport d'information et qu'il en a soupesé les bons et les mauvais aspects. L'orateur tient à remercier le Conseil communal d'avoir fait part de ses intentions. Cependant, le groupe socialiste reste perplexe devant la solution retenue. M. Gruet ne doute pas que de nombreuses études aient été faites et que d'autres solutions aient été recherchées. Il admet que les amateurs n'étaient pas légions. Maintenant que l'acte de vente est signé, que la dissolution de la SA est prononcée, certains promoteurs articulent qu'ils auraient volontiers mis davantage pour cette acquisition.

Le groupe socialiste regrette vivement que la Société anonyme des Trois Rois, au Conseil d'administration de laquelle la commune est représentée par deux conseillers communaux, ait bradé son immeuble pour le prix de 500 000 fr. En effet, au vu des prix pratiqués actuellement sur le marché immobilier local, on

peut raisonnablement penser que le bâtiment aurait pu être vendu pour le prix de 800 000 fr., la part de chaque partenaire au déficit étant ainsi réduite de 100 000 fr. C'est avec résignation que nous prenons acte de l'accord de vente pour un montant de 500 000 fr. L'ampleur de la perte, poursuit M. Gruet, nous impressionne.

L'intervenant pense qu'il faut peut-être se consoler comme on peut, car cette perte aurait pu être plus grande encore; c'est vraisemblablement la dernière que nous aurons à éponger pour cet immeuble et tentons de la considérer comme la participation communale à la réalisation d'un équipement hôtelier moderne et digne de notre ville. Car il est vrai qu'il était urgent de trouver une solution, le bâtiment est menacé et l'offre hôtelière qu'il propose est insuffisante et ne répond plus à la demande d'une clientèle exigeante et à l'image que nous souhaitons donner au Locle.

M. Gruet poursuit en déclarant: il n'en reste pas moins que nous prendrons acte de ce rapport avec une certaine amertume, même si nous apprécions que la banque concernée ait donné son accord pour la prise en charge d'une part de la perte partielle du prêt hypothécaire.

Mais, cessons de nous lamenter, la perte est consommée; ce qui compte le plus pour nous, c'est l'avenir. C'est le vaste projet immobilier de centre-ville. La réalisation prévue nous inquiète. Cette construction comprenant hôtel, surfaces commerciales, restaurant, terrasses, appartements, bureaux, garage souterrain et square, nous paraît un amalgame difficile. Nous craignons une réalisation hybride, qui va transfigurer cette partie du centre de notre ville, qui risque de la défigurer. Bien sûr que les normes seront respectées, hauteurs, largeurs seront imposées, des gabarits seront probablement posés, un style général sera peut-être maintenu. Nous savons que le Conseil communal est attentif à ce qui va se passer.

Mais nous insistons, l'enjeu est important. Une partie supplémentaire de notre patrimoine est en train de disparaître. Ce n'est pas du sentimentalisme, mais une prise de conscience d'un appauvrissement. D'autres communes ont su avec beaucoup de bonheur préserver et protéger leurs richesses architecturales, d'autres les ont sacrifiées et le regrettent aujourd'hui amèrement.

Soyons attentifs, il ne s'agit pas seulement de l'immeuble des Trois Rois, dont l'imposant mais agréable et harmonieux volume sera plus que méconnaissable; faut-il vraiment raser pour faire du neuf? Il y a aussi et surtout Temple 23, qui, avec sa façade ventrue ou bossue, n'en reste pas moins une des plus belles, une des dernières de ce genre en notre ville.

C'est un bâtiment d'apparat de 1845 qui fait l'objet d'une mention particulière dans l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse, établi par l'Office fédéral des monuments et de la protection du paysage. L'objectif est la sauvegarde intégrale de ce bâtiment. Il est certainement possible de démonter et de reconstruire cette façade avec ses pierres de taille d'origine. Des subventions fédérale et cantonale pour un sauvetage de l'immeuble sont vraisemblablement obtenables. Le Service cantonal de la protection des monuments et des sites nous accordera sans aucun doute son appui.

Nous pourrions en dire presque autant de Temple 29, qui possède, entre autres, un des derniers perrons, qui mérite d'être préservé.

M. Gruet conclut en déclarant: Nous faisons appel au Conseil communal pour qu'il intervienne avec tout le poids de son autorité auprès de l'architecte promoteur de ce projet, pour qu'il mette tout en œuvre pour que le patrimoine loclois ne soit pas sacrifié, pour qu'il ne soit pas bradé.

Pour l'orateur, l'enjeu est important, des solutions doivent exister et des appuis nous serons probablement offerts.

M. JEAN-PIERRE DUVANEL, libéral-ppn, déclare que le législatif est au seuil de prendre une décision importante concernant une perte financière tout aussi importante pour notre commune. Toutefois, si le législatif devait refuser, on pourrait considérer qu'il va dans le même sens que pour l'usine de la Rançonnière. M. Duvanel tient à relever le geste des entreprises qui laissent leurs créances en cette affaire. L'orateur pense qu'une convention doit être signée avec le promoteur de manière à ce que celui-ci ne revende pas à un prix spéculatif ou décide de réaliser une autre construction. De plus, il faut éviter que la rue du Temple devienne un terrain vague.

Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

M. RÉMY COSANDEY déclare qu'il peut se rallier à la vente de l'Hôtel des Trois Rois, mais comme M. Gruet, il regrette que le prix ait été fixé si bas.



# du Conseil général du Locle, du vendredi du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

M. Cosandey pose les questions suivantes à l'exécutif:

1) Tout d'abord, que deviendra le tronçon de la rue de la Banque situé entre le Café du Commerce et l'Hôtel des Trois Rois ? A ce sujet et en application de l'article 18 du règlement général pour la commune, il appartient au Conseil général de statuer sur la suppression de rues ou de chemins.

2) Ensuite, qu'en est-il du concours d'idées pour l'aménagement du centre-ville et pour lequel une somme de 20 000 fr. a été inscrite au budget 1987 ? Ce concours a-t-il déjà été lancé et si oui, les participants tiendront-ils compte des différents projets en cours qui changeront sensiblement l'image du centre de la ville ?

3) M. Cosandey suggère que le Conseil communal associe le Conseil général lorsqu'il prendra connaissance de la maquette et des plans définitifs de la nouvelle société.

M. ROBERT FEUZ, radical, constate que depuis les années 60, la situation financière de la société des Trois Rois s'est aggravée. L'orateur déclare qu'il partage les idées du Conseil communal puisqu'il est périlleux d'investir deux millions. Il est important de maintenir une activité hôtelière au Locle tout en permettant à la commune de tirer son épingle du jeu. Il est vrai que tout n'est pas en mauvais état et qu'il est regrettable de démolir ce bâtiment, mais M. Feuz estime qu'il ne faut pas faire de sentimentalisme. Il demande si la Société immobilière a mis en vente correctement l'hôtel. Par ailleurs, l'orateur souhaite que le Conseil communal ne sanctionne pas une deuxième construction telle que celle de Centre-Locle. De plus, poursuit l'orateur, il faut que la Commission d'urbanisme puisse se prononcer. Enfin, les mesures nécessaires doivent être prises au sujet de la nappe phréatique. L'orateur, considérant que dans la situation actuelle, la solution proposée est la moins mauvaise, annonce que son groupe acceptera le rapport, tout en constatant que les propositions du groupe popiste ne changent rien au fond du problème.

M. ROLF GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Dans un premier temps, l'orateur déclare qu'il a toujours été dans les intentions du Conseil communal de présenter un rapport d'information, puisque trois juristes ont été consultés auprès des services de l'Etat. En effet, lorsque des participations sont prévues, lorsque nous ne sommes pas majoritaires dans une société anonyme et alors que nous n'aurions pu posséder que trois actions, le problème reste identique. Les décisions sont prises par la SA. Cela a été rigoureusement confirmé. A l'époque, le projet présenté était d'intérêt public, aussi la commune a dû investir pour avoir un hôtel au Locle.

M. Graber se demande comment le législatif voudrait remettre en cause les décisions prises par l'assemblée générale. En conséquence, le Conseil communal propose au Conseil général de refuser l'amendement de M. Frédéric Blaser, puisqu'un rapport ne s'amende pas et qu'il s'agirait de faire un projet d'arrêté. S'adressant à M. Claude Gruet, le directeur des Finances pense que deux éléments sont faux dans son intervention. En effet, aucun acte de vente n'a encore été signé et la dissolution de la SA n'a pas été prononcée, puisque celle-ci est conditionnée à la vente de l'immeuble.

Quant au prix, le Conseil communal ne pense pas avoir bradé l'immeuble dont il est question. Le but de la Société anonyme était de tourner. Compte tenu du départ annoncé du gérant, il fallait trouver des solutions. Le Conseil communal avait donc deux objectifs, à savoir premièrement que la société elle-même trouve une solution et deuxièmement qu'un hôtel soit maintenu au Locle. En conséquence, l'exécutif approuve la démarche du promoteur en cette circonstance. Selon l'orateur, les professionnels mettaient tous 500 000 fr. pour acquérir l'hôtel, mais en l'état et sans présenter de projet. C'est pourquoi on ne peut pas prétendre que ledit immeuble a été bradé, même si la perte peut paraître impressionnante. M. Graber relève qu'il a été demandé à l'Association patronale d'augmenter sa subvention, mais qu'aurait dû mettre la commune pour la rénovation de ce bâtiment ? Nous pensons que pour l'ensemble du projet, une bonne affaire a été réalisée.

Après avoir rappelé que l'immeuble Temple 23 est dans la zone protégée, M. Graber demande si l'on peut dire qu'il est appauvrissant de revitaliser le centre ville. Des regrets peuvent se comprendre quant à la perte d'un certain patrimoine, mais il faut admettre qu'on en retrouvera un autre. Au sujet du tronçon de la rue de la Banque, il n'est pas question, avec le

projet actuel, de le supprimer. Enfin, une convention tripartite où le Conseil communal sera engagé, est envisagée. Si le Conseil général devait être engagé pour l'avenir, le Conseil communal présenterait un rapport, au cas où, par exemple, la commune devrait racheter la parcelle.

M. CHARLY DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, déclare que l'exécutif est attentif à cet aménagement. Il signale que Temple 23 est dans une zone de protection et que le Service des monuments et sites aura l'occasion de se prononcer. L'orateur rappelle tout de même que depuis 1968, le Conseil général insistait pour que l'exécutif prenne des mesures vis-à-vis du propriétaire de cet immeuble. L'immeuble sera reconstruit dans le même style, mais pas avec les mêmes matériaux.

Au sujet du concours d'idées, le Conseil communal a été pris de court. La base dudit concours a dû être retouchée et son lancement sera renvoyé à l'automne.

Concernant l'Hôtel des Trois Rois et Temple 23, l'architecte a soumis différents projets. La Commission d'urbanisme les verra. Les projets ont déjà été mis sur maquette. M. Débieux tient à rappeler qu'il appartient à l'exécutif de délivrer les sanctions. Enfin, le Conseil communal va présenter un rapport concernant un droit de superficie pour l'utilisation du sous-sol à cet endroit. Par ailleurs, un préavis a été demandé à l'Etat concernant le pompage des eaux lors de la construction.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, invite chacun à aller voir la maquette.

M. Frédéric BLASER, pop, constate qu'il y a un accord unanime sur la matérialité du projet. Toutefois, l'intervenant tient à rappeler que la Société anonyme était privée et qu'on a demandé à la commune d'y participer. Dans cette affaire, poursuit M. Blaser, c'est d'abord la commune qui fait les sacrifices. De plus, le Conseil communal n'est pas en droit d'exiger une convention juridique au niveau de la sanction. On peut liquider la Société des Trois Rois mais on ne peut pas proposer une convention avec des privés car cela serait un abus de pouvoir. Chacun doit être mis devant ses responsabilités. Le Département des travaux publics sanctionne les constructions selon la loi sur les constructions. Le Conseil général n'a pas un mot à dire, même si on refaisait une tour comme Centre-Locle. Ce sont les riverains qui sont consultés. En application de l'article 51, chiffre 2 du règlement général pour la commune, le Conseil communal aurait pu mettre en faillite la société. M. Blaser se pose la question de savoir si le Conseil général aurait admis de barrer certains prêts. Le prêt aurait pu être maintenu et il pourrait encore être décidé aujourd'hui de le maintenir. Pour l'intervenant, seul le Conseil général est compétent pour aliéner. L'orateur dit qu'il n'a pas l'intention de faire un référendum, mais que les actions ne doivent pas être biffées par le Conseil communal. Il déclare que l'exécutif s'adapte des compétences qu'il n'a pas, et qu'il se met ainsi dans une impasse. M. Blaser demande au Conseil communal de bien vouloir accepter son amendement.

M. Claude GRUET, socialiste, souligne que l'exécutif a déclaré que le centre-ville serait revitalisé. L'orateur peut se déclarer d'accord avec cette idée, mais cela pourrait se faire sans forcément devoir attenter au patrimoine. M. Gruet pense que ce n'est pas avec des matériaux d'imitation qu'on peut sauver le patrimoine local. Il demande si des subventions ont été requises pour le sauvetage de l'immeuble Temple 23.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, demande au législatif de refuser les propositions qui sont faites par certains de ses membres. L'intervenant relève que si les autres actionnaires avaient refusé la solution préconisée, la commune aurait tout perdu. C'est se saborder en faisant du juridisme que d'abandonner dans les propositions de M. Frédéric Blaser. Il ne s'agit pas d'assurer l'avenir du Conseil communal mais de trouver une solution à un problème. Enfin, si le futur acquéreur est d'accord de signer une convention, pourquoi la commune ne la signerait-elle pas. La convention portera sur le fait qu'il s'engage à exécuter le projet prévu.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande si en 1963, lorsque la convention a été signée, le législatif avait donné son accord.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, demande si la Bourdonnière a été restaurée avec des matériaux anciens. Pour l'intervenant, il y a une certaine méconnaissance du problème. Il est évident qu'on peut faire quelque chose sur la construction, mais il ne faut tout de même pas poser des exigences qui sont irréalisables. Concernant ces immeubles, selon le directeur des Travaux publics, il n'ap-

partient pas au Conseil communal de faire les démarches pour obtenir des subventions mais bien aux propriétaires et promoteurs.

M. Frédéric BLASER, pop, rappelle qu'à l'époque les actions avaient été données à la commune pour les avances que celle-ci avait faites. L'orateur dit que c'est le droit du législatif de voter une liquidation. Il rappelle que le Conseil général avait voté un crédit d'environ 200.000.— fr. dans des circonstances analogues pour les ALL. De plus, dans quelques mois, on va redemander au Conseil général de couvrir cette créance. Pour M. Frédéric Blaser, les compétences du Conseil communal et du Conseil général sont définies par la loi.

En outre, le droit référendaire ne peut être aliéné par des « trucs ». Ce n'est pas du juridisme que de raisonner ainsi, mais de la démocratie.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, rappelle qu'on se trouve dans une Société anonyme où la commune est minoritaire.

M. Frédéric BLASER, pop, pense qu'il ne s'agit pas de discuter de la structure de la Société anonyme mais bien du prêt de la commune fait à la Société anonyme.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

M. Jacques-André Choffet, président du Conseil général, donne connaissance de l'arrêté popiste ainsi rédigé:

Le Conseil général de la commune du Locle,

Vu le rapport du Conseil communal,

arrête:

Article premier.— Le Conseil communal est autorisé à accepter la dissolution de la Société anonyme de l'Hôtel des Trois Rois.

Art. 2.— La perte des actions, propriété de la commune, d'une valeur de 112 286 fr. ainsi que celle du prêt de 150 000 fr. accordé à la S.A. Hôtel des Trois Rois, montants inscrits au bilan de la commune, seront amorties en 10 annuités.

Art. 3.— Le présent arrêté est soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Soumis au vote, cet arrêté est accepté par 23 voix contre 2.

Au vote d'ensemble, par 25 voix contre 4, le Conseil général se rallie à la politique choisie pour l'avenir de la S.A. de l'Hôtel des Trois Rois.

## Réfection de la salle du Casino et autres locaux y attenants

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, considère que ce rapport vient à point nommé puisqu'une salle de cinéma plus moderne sera mise en place par les mêmes propriétaires que ceux du Plaza à La Chaux-de-Fonds dont on sait que la salle fonctionne à satisfaction. Il faudra prévoir que les films ne sortent pas avec un trop grand décalage sur la place du Locle. La diminution du nombre de 100 places dans la salle doit être comprise par chacun, tout comme il faut admettre que le confort du spectateur sera amélioré. En l'occurrence, le groupe socialiste acceptera ce rapport.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, déclare qu'il partage l'avis de l'exécutif pour le maintien, voire le développement du cinéma. C'est avec satisfaction qu'on enregistre qu'une deuxième jeunesse sera trouvée pour cette salle. L'orateur profite de l'occasion pour souhaiter une bonne activité et une pleine réussite à la Société Ciné-Rive ainsi qu'au nouveau restaurant. L'orateur se déclare d'accord avec le crédit sollicité puisqu'une partie de celui-ci sera rentabilisée. L'intervenant aimerait savoir qui va exploiter le bar. Enfin, qui va encaisser les locations pour la mise à disposition de la salle aux sociétés, à savoir la ville ou la société exploitante. M. Teuscher pense que l'exécutif va prendre les précautions d'usage pour qu'un bail de 15 à 20 ans soit signé. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

M. André GOLAY, pop, constate qu'une somme importante va être consacrée à la réfection de la salle du Casino. Il relève que le nombre des places va diminuer. Il admet certaines réticences, mais pense qu'il doit également être plus motivant de donner un spectacle devant une salle comble plutôt qu'aux deux tiers remplie. Il constate que des tarifs raisonnables seront appliqués aux sociétés. L'orateur espère qu'une plus grande vigilance existera pour éviter les déprédations dans la salle de spectacle. Le groupe popiste acceptera ce rapport.

S'exprimant au nom du groupe radical, M. Alain RUTTI constate que le Casino va retrouver une nouvelle jeunesse et annonce que son groupe acceptera ce rapport. En effet, ce bâtiment rendra des services à la population et les améliorations prévues seront rentabilisées. L'orateur remercie le Conseil communal d'avoir su négocier avec la Société Ciné-Rive.

M. Rémy COSANDEY, s'exprime en ces termes: «Lors de la séance du Conseil

général du 1er octobre 1976, le groupe socialiste, par la voix de M. Willy Humbert, affirmait que la commune avait réalisé une mauvaise affaire en héritant du Casino-Théâtre. J'étais d'accord avec ce point de vue et onze ans plus tard je le partage toujours.

Le rapport qui nous est soumis ce soir me laisse perplexe car d'un côté satisfait les amateurs de cinéma et de l'autre on mécontente les sociétés utilisatrices du Casino-Théâtre.

La meilleure solution aurait consisté à vendre le Casino-Théâtre et à se débarrasser ainsi d'une salle qui n'a jamais été et ne sera jamais une véritable salle de spectacle. Le produit de la vente aurait pu être judicieusement utilisé à l'occasion de la construction d'un nouveau complexe culturel à la rue Bournot. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'investissement de 236 400 fr. qui nous est proposé en vaut la peine. Je me permets dès lors de poser quelques questions au Conseil communal:

1) Tout d'abord, quel est l'état des lieux et en particulier des pilotis qui soutiennent le Casino-Théâtre ?

2) Une solution satisfaisante a-t-elle été proposée au Club des loisirs ?

3) La dépense proposée risque-t-elle de servir de prétexte pour renvoyer aux calendes grecques la construction d'une véritable salle de spectacle au centre de la ville ? Il y a au Locle pléthore de petites et de moyennes salles, mais il manque toujours une grande salle.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie chaleureusement les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il dit que les tractations avec Ciné-Rive datent de plusieurs mois et que la société était la demanderesse. Elle voulait financer tout le projet. Le Conseil communal proposait la vente, mais la société n'était pas de cet avis. Ciné-Rive a revu sa position et demandé une participation communale. M. Débieux déclare que le Club des loisirs bénéficiera du même temps à disposition qu'auparavant, sauf pour sa fête de Noël qui devrait pouvoir se dérouler au Temple. Au cours des ans, la demande en utilisation de la salle du Casino par les sociétés n'a pas varié. Des remarques avaient été faites par les sociétés devant la commission qui était chargée d'étudier la réfection du Casino. La société qui avait fait certaines virulentes remarques à l'époque n'a pas organisé un seul spectacle supplémentaire depuis lors. M. Débieux signale que toutes les sociétés utilisatrices ont reçu un questionnaire à l'occasion du changement de structure du Casino et que certaines remarques auraient pu être faites à ce moment-là. L'orateur se déclare déçu par les réactions de certaines sociétés locales. En effet, à la suite d'une enquête faite par la Paroisse catholique auprès des sociétés locales à la recherche de locaux, deux sociétés n'ont pas répondu alors qu'elles sont très attachées à vouloir utiliser le Casino. Si les tarifs pratiqués à l'égard des sociétés locales n'ont pas été modifiés, cela est dû à la diminution du nombre de places. Dix sociétés ont été reçues tour à tour et sept sociétés se sont exprimées favorablement face au projet. Il est évident que certaines habitudes devront être changées au niveau des sociétés, mais des aménagements pourront être faits.

Au niveau de l'exploitation du cinéma, un budget de publicité ainsi qu'une collaboration avec les tenanciers du restaurant sont envisagés. Des choses devraient donc se passer d'ici quelques mois. Lorsque le public retournera au Casino dans de beaux locaux, cela sera aussi un avantage pour les sociétés. Par ailleurs, le café-restaurant va être rafraîchi et une solution devra être trouvée pour les wc de la terrasse. La solution retenue pour le cinéma devrait plaire aux jeunes.

M. Débieux fait remarquer qu'il existera encore trois soirées à disposition par semaine pour organiser des spectacles.

A moyen terme, cela doit être envisagé comme une solution provisoire. L'orateur fait remarquer que les avis divergent quant à la création d'une salle de spectacle en notre localité. Il faudra certainement attendre d'avoir de meilleures finances pour envisager la construction de tels locaux. M. Débieux s'étonne que M. Rémy Cosandey qui avait déclaré lors d'une séance précédente que la ville était au bord de la faillite, demande aujourd'hui des dépenses supplémentaires. Le directeur des Travaux publics en prend note.

M. Rémy COSANDEY estime qu'on a le droit de poser des questions et de déclarer ce qui semble nécessaire. L'intervenant pense que la ville doit dépenser moins pour son fonctionnement, mais plus au niveau des investissements.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, signale que le bar sera exploité par les restaurateurs, mais le problème doit encore être réglé au sujet de la tenue du bar lors

des séances de cinéma, entre les deux partenaires concernés.

Quant à la location de la salle du Casino aux sociétés, il appartiendra toujours à la commune d'assumer cette responsabilité.

M. Francis CALAME, socialiste, dit que le droit de passage n'est pas prévu entre le restaurant et la terrasse. Il demande ce que va coûter à la commune l'absence de ce droit de passage et ce que va rapporter le Casino.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, dit qu'il n'a jamais été question de créer un droit de passage. Il est vrai que le passage ne pourra plus se faire de la terrasse au restaurant, ceci pour une question d'exploitation du cinéma. Pour ce qui est des wc, le problème est à l'étude et sera vraisemblablement réglé par un passage sous la scène pour aller aux wc du café.

M. Débieux dit que la location annuelle pour le café est de 24 000 fr.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde un crédit de 236 400 fr. au Conseil communal pour la transformation et la réfection de la salle du Casino-Théâtre, de ses dépendances ainsi que du Café-Restaurant.

## Octroi d'une aide au Tennis-Club pour la construction d'un court de tennis couvert

M. André Cattin déclare qu'il s'opposera à ce crédit car la commune va déjà dépenser une grande quantité d'argent pour le sport et qu'il convient maintenant de faire aussi quelque chose pour la culture de l'esprit plutôt que du corps.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, relève le dynamisme du club de tennis sans que la commune ait été sollicitée au premier degré. Il souhaite que ce club se développe avec la même régularité que jusqu'à présent. Pour l'orateur, le crédit sollicité ce soir devrait être voté sans réserve. Toutefois, entre les désirs et la réalité, il faut choisir. La commune se doit de soutenir les sociétés mais doit rester dans les limites du budget. Ce projet est important par rapport aux risques (400 000 fr. pour le Club House). Pour l'orateur, on peut se montrer d'accord pour une aide financière mais il faut dissocier les frais d'introduction du gaz naturel et accorder un prêt de 60 000 fr. remboursable à déterminer. Un amendement sera déposé de manière à ce que le législatif puisse se prononcer sur cette proposition.

M. Alain RUTTI, radical, déclare que devant une telle demande, on est obligé de réfléchir et de voir quel sera le soutien que la commune envisage de faire. Il faut voir les économies à faire, mais à force de vouloir économiser, on risque de se scléroser. Il faut voir les investissements qui sont utiles et indispensables. La somme demandée correspond à un montant inférieur au 10 % du montant total du projet. Il faut soutenir les sociétés qui sont particulièrement dynamiques. De plus, ce sport se démocratise de plus en plus. Enfin, cette société mettra plusieurs heures par semaine à disposition des élèves. Il vaut donc la peine d'appuyer ce rapport. M. Rutti demande ce qu'il adviendrait au niveau de prêt LIM, en cas d'absence de subvention de la commune.

M. Daniel DROZ, socialiste, tient à remercier ce club des efforts qu'il fait. Il constate que ce club privé pourra accueillir 50 membres supplémentaires. Toutefois les installations ne seront pas totalement à disposition de la population locale. L'intervenant, même s'il peut constater que l'initiative plaît, se demande s'il appartient au contribuable de payer. M. Droz ne se dit pas opposé à cette construction mais pense que la commune doit soutenir le Tennis-Club à d'autres occasions.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, relève que le tennis s'est démocratisé et qu'il est indispensable d'agrandir ces installations. Le groupe popiste n'est toutefois pas tout à fait d'accord avec le chiffre de 40 000 fr. prévu pour le gaz, ceci à charge de la commune. Aussi, il déposera un amendement.

M. Rémy COSANDEY constate que dans le rapport qui est soumis au législatif, il est indiqué qu'un défrichement de 1200 m<sup>2</sup> sera nécessaire. L'orateur aimerait savoir si les autorisations ont été obtenues pour ce déboisement ou si le Tennis-Club risque de se trouver dans la même situation que la commune à propos de la halle polyvalente triple du Communal.

(Suite page 00)



## OFFRES D'EMPLOIS



## Centre de production Corgémont

Entreprise leader de la branche horlogère, ETA fabrique avec succès des produits de pointe pour le monde entier.

Une de nos devises: être en avance sur le temps, grâce à une technologie toujours plus performante.

Au vu de nos objectifs, nous désirons engager pour notre usine à Corgémont un

## DECOLLEUR

pouvant travailler de façon indépendante sur un parc de machines modernes,

ou un

## MECANICIEN

prêt à acquérir la formation nécessaire à l'interne de notre maison.

Nous vous offrons une place de travail intéressante, bien rémunérée et des avantages sociaux d'avant-garde.

Faites donc parvenir vos offres sans tarder à M. Ulrich Fahrni, de notre service du personnel, qui se tient d'ores et déjà à votre disposition pour tout renseignements complémentaire.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches  
2540 Granges, Tél. 065/512111

ETA - Une société de SMH



A vendre  
**barque Polyform**  
avec moteur  
Johnson  
☎ 039/31 80 78

VON  
**gunten**  
maîtres opticiens  
diplôme fédéral  
Av. L. Robert 23  
Tél. (039) 23 50 44

**Haricots**  
à cueillir soi-même  
Fr. 1.80.- le kg  
pommes de terre  
Werner Schreyer-Grandjean,  
2076 Gals,  
☎ 032/88 25 07  
(pas le dimanche)

## Procès verbal du Conseil général du Locle du 25 mai 1987 (suite)

M. Frédéric BLASER, pop, constate qu'il y a plusieurs amendements et considère comme un artifice que de vouloir prêter 60 000 fr. au Tennis-Club. Pour l'orateur, ou la commune accorde une aide, ou elle n'en accorde pas.

M. André CATTIN constate que cette société a été capable de réunir 1,2 million. Donc, pour elle, trouver 100 000 fr. ne doit pas être aussi important que pour la commune.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, estime que le projet du Tennis-Club améliore de manière substantielle l'infrastructure sportive de la ville.

En réponse à M. Schaer, il signale que le Tennis-Club ne peut pas accepter des conditions telles que les désavantages l'emporteraient. Avec l'aide communale proposée, le Tennis-Club mettra ses installations à disposition des écoles selon un horaire à définir. Les installations seront également accessibles au public, notamment aux estivants. Cela représente d'ailleurs une condition pour l'octroi de prêt LIM.

Si la commune devait mettre à disposition un court, il faudrait investir bien plus de 100 000 fr.

Au sujet du défrichement, il est possible que le Tennis-Club rencontre les mêmes difficultés que la commune, mais le dossier est en cours.

La volonté du Tennis-Club est d'aller jusqu'au bout de son projet, mais pour l'instant la garantie financière est insuffisante. M. Graber se demande s'il faut prendre le risque que le projet ne se concrétise pas.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, annonce que son groupe retirera son amendement.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, informe Le législatif que dans un premier temps, le Conseil communal avait l'intention d'offrir des installations intérieures, sanitaires et électriques, mais que cette idée n'a pas été retenue et que c'est l'introduction du gaz qui a été proposée, puisque l'installation de chauffage du Tennis-Club arrivait en fin de course. Cette proposition ne peut pas être prise dans le crédit pour les grands preneurs,

ceci afin de respecter le principe de l'égalité de traitement. Pour l'orateur, il n'est pas sans intérêt pour la commune d'avoir cette liaison, compte tenu qu'à l'avenir, elle pourrait relier le quartier des Bosses. Pour l'instant, cela ne servirait qu'aux besoins du Tennis-Club.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, explique l'octroi des prêts LIM et signale que la CEDER, organe dépendant de l'OFIAMT, adopte une politique beaucoup plus restrictive que par le passé. Ce n'est donc pas le comité de l'Association Centre-Jura qui met certaines restrictions.

M. Frédéric BLASER, pop, aimerait savoir quelle est la part de l'alimentation en gaz propre et celle de l'alimentation du quartier.

En clair, le Tennis-Club touchera 60 000 fr. + l'alimentation en gaz et non 100 000 fr.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare que dans le montant de 40 000 fr., l'introduction du gaz est prise dans sa totalité.

La discussion est close.  
La prise en considération du rapport est acceptée par 18 voix contre 1.

L'arrêté est mis en discussion.

L'amendement popiste ainsi rédigé:  
«Article premier.— Un crédit de 60 000 fr. est accordé au Conseil communal pour l'octroi d'une subvention en faveur de la construction d'un deuxième court couvert et d'un Club House sur le terrain de la Joux-Pélichet appartenant au Tennis-Club.

La commune assumera également à ses frais l'introduction du gaz pour ces installations, dans le cadre de la promotion du gaz naturel», est opposé à l'article premier.— de l'arrêté proposé par le Conseil communal.

L'article premier rédigé par le Conseil communal recueille 15 voix contre 9 à l'amendement popiste.

Au vote d'ensemble le Conseil général par 19 voix contre 10, accorde un crédit de 100 000 fr. au Conseil communal pour l'octroi d'une subvention en faveur de la construction d'un deuxième court couvert et d'un Club House (y compris les frais d'introduction du gaz naturel) sur le terrain de la Joux-Pélichet appartenant au Tennis-Club.

Le président clôt la séance à 22 h 50.



## Intermedics S.A.

Le Locle

cherche immédiatement  
ou à convenir

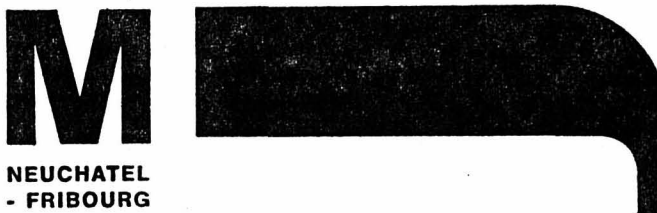
employé(e)  
de commerce

pour son secteur  
«stock produits finis,  
facturation-expédition».

Des connaissances  
d'allemand et d'anglais  
sont nécessaires  
à ce poste.

Faire offre écrite  
avec curriculum vitae à:

Intermedics SA,  
Chemin-Blanc 36,  
2400 Le Locle.



NEUCHÂTEL  
- FRIBOURG

désire engager pour le restaurant de son  
MM La Chaux-de-Fonds

## vendeuse

au rayon «traiteur»

pour un horaire hebdomadaire  
de 35 heures environ.

Titulaire du certificat fédéral de capacité ou pouvant justifier de quelques années d'expérience dans la branche.

Nous offrons:

- place stable
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
service du personnel, tél. 038 35 11 11  
case postale, 2074 MARIN



Nous sommes spécialisés depuis plus de 50 ans dans la fabrication et la commercialisation de brosses-outils, machines et équipements pour le traitement de surfaces et représentons plusieurs sociétés de renommées mondiales.

Pour date à convenir, nous cherchons:

## représentant

pour les cantons de Neuchâtel, Jura bernois ainsi que du Nord vaudois.

Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat ayant une formation technico-commerciale, de galvanoplaste, de mécanicien, ou une expérience auprès d'un service extérieur.

Nous offrons une situation stable et d'avenir à candidat ambitieux, dynamique et sachant faire preuve d'initiative. Domicile souhaité: Nyon- Rolle- Morges. Age idéal: 26-32 ans, marié.

Nous assurons un solide soutien tant commercial que technique, une situation indépendante avec large autonomie, bien rémunérée (fixe, commissions et prime sur objectifs), 5 semaines de vacances, ainsi que des conditions sociales adaptées aux exigences actuelles.

Vous pouvez appeler le 021/34 07 05, int. 12, pour tous renseignements.

Les candidats voudront bien adresser une offre manuscrite avec curriculum vitae, photo récente et certificats à



Concorde 18  
1022 Chavannes/Lausanne

Nous cherchons pour tout de suite  
ou date à convenir:

1 mécanicien  
de précision

ayant quelques années d'expérience  
dans la production de petites séries.

Nous offrons:

- Ambiance de travail agréable
- Prestations sociales d'une entreprise moderne
- Rémunération en fonction des capacités

Veillez adresser vos offres et documents usuels à:

Kämmer Vannes SA, Allée du Quartz 1  
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 44 33

Nous sommes une entreprise du Littoral neuchâtelois en pleine expansion, dirigée par une équipe jeune et dynamique. Afin de poursuivre notre chemin vers la réussite et le développement dans le domaine de la petite mécanique fine, nous cherchons:

Pour le département outillage de coupe

1 mécanicien-outilleur  
expérimenté

Pour le département machines

## mécaniciens

spécialisés dans le montage, l'entretien et la mise en place des différents appareils, machines automatiques comme tours automatiques Tornos, machines-transfert d'usinage et de montage.

Nous offrons des conditions de travail agréables et correspondant à vos exigences.

Veillez adresser vos offres écrites sous chiffre 87-549 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Une manufacture d'horlogerie du haut de gamme dans le Jura neuchâtelois, engage pour date à convenir, un(e)

## secrétaire de direction

trilingue français-anglais-allemand

Ce poste de cadre nécessite en plus des exigences habituelles:

- la capacité de mener et de motiver une petite équipe;
- un excellent sens de l'organisation;
- un sens aigu des responsabilités;
- une solide expérience dans le secteur horloger.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous prions de nous adresser votre curriculum vitae sous chiffre 91-535 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour les services «Caisse» de notre Siège Régional de Nyon et de notre Succursale de Rolle, nous cherchons

EMPLOYÉ(E)  
DE BANQUE OU  
COMMERCE

Nous demandons:

- CFC employé(e) de commerce ou équivalent
- Facilité de contact
- Sens des responsabilités et esprit de collaboration
- Age idéal: 22 à 28 ans.

Nous offrons:

- Formation adaptée aux besoins de notre future collaborateur(trice)
- Travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe
- Prestations sociales et salariales complètes et stimulantes.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, sont à adresser à Monsieur Roger PASQUIER, Directeur Régional, Banque Cantonale Vaudoise, Rue Neuve 7, 1260 Nyon.



BANQUE CANTONALE  
VAUDOISE



# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Préprofs et tronc commun entrent à l'ESRN L'an 1 de l'intégration

Après deux ans de travail intense, la direction de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel procédait devant la presse à l'inspection du cartable de la rentrée: on y trouve toute neuve la nouvelle année d'orientation. Et l'intégration de la section préprofessionnelle. Evaluation générale: une réforme astreignante mais nécessaire.

L'ESRN va beaucoup changer dès lundi prochain. D'abord elle englobera dix bâtiments dépendant de 4 directions régionales. Le onzième collège, celui du Landeron, constituera en 1990 le cinquième centre multilatéral dit «Entre deux Lacs Est». Soixante-huit enseignants de la section P et de l'école primaire ont rejoint le corps enseignant de l'ESRN, maintenant au nombre de 240.

Quant aux élèves, 800 nouveaux dès lundi, on en compte 2725 au total. Un tel accroissement masque momentanément la courbe démographique qui s'affaïsse et par conséquent un marché de l'emploi plus tendu pour les enseignants. Quelques contrats de surnuméraires n'ont pas été renouvelés, et 9 classes ont été fermées en section «P».

### OBJECTIF: MIEUX ORIENTER

La nouvelle loi scolaire qui installe une année d'observation avant le choix des sections a trouvé sa formule: l'orientation tripartite comprend épreuves cantonales, notes réalisées sur une année et l'avis - partagé - de deux maîtres d'orientation, l'un généraliste, l'autre spécialiste. On a limité l'effectif par classe à 19,2 élèves, les autres classes restant fixées à 20,1. Le collège du Mail, surchargé avec parfois 1100 élèves n'en gardera que 800.

### DIP dixit

Et les programmes? On le sait, le tronc commun n'a pas à faire de l'avance sur le gâteau du Savoir. Un allègement dans les sections ultérieures est inévitable. En 6e, le français se dotera d'une méthode provisoire de deux ans. De même pour l'allemand, qui inaugure un nouveau matériel didactique, et ce pour 4 ans. Après, on adopte CIRCE II 6e pour le français et «Unterwegs» pour l'allemand, identiques pour tous les cantons romands.

### ENSEIGNANTS: SOUPLESSE ET VITALITÉ

Le nouveau régime santé des enseignants se résume à souplesse et vitalité. L'effort est de taille, et c'est pourquoi les directions favoriseront au maximum les échanges entre MO (maîtres d'orientation), par voie de colloques et discussions. Evolution inévitable, le MO généraliste se spécialisera soit dans les branches scientifiques, soit littéraires, ce qui se dessine plus lentement dans la section «P».

Les plus bousculés, les instituteurs, doivent souvent refaire leur place dans un nouveau collège. Le comité directeur de l'ESRN a tenu à intégrer la section «P» directement dans les organes administratifs, directeur ou consultatif.

On a eu peur, on a encore chaud: le syndicat intercommunal de l'ESRN, 16 communes membres, a accepté le budget 87. On tente de réfréner l'augmentation du coût par élève. La réalité comptable ne suit pas: gros poste, la masse salariale va augmenter de plus d'un million sur le canton. Les communes ne factureraient pas les locaux occupés par la section «P»: avec l'intégration, le syndicat intercommunal comptabilise les locations par souci d'équité. Résultat: dans les comptes 86, le poste des locaux se chiffrait à 2.500.000 fr pour 1152 élèves. Dans le budget 87, il atteint 6 millions pour 2725 élèves.

### VOUS AVEZ DIT MEILLEUR?

C'est le prix du vœu populaire, le prix d'une école plus formative que sélective. L'orientation apparaît comme un véritable soulagement pour les instituteurs, soumis aux pressions parentales et à la lourdeur du programme en 5e année. Quand à l'intégration de la section «P», réalisée partout dans le canton dès les années 60 à 70, elle vient dans la foulée. Selon la direction de l'ESRN, son seul défaut se résume à son caractère impératif. Il a fallu mettre les bouchées doubles dans un contexte de grandes manœuvres.

Pour les professionnels engagés dans l'aventure, le prix à payer n'est en tout cas pas celui de l'illusion: beaucoup d'élèves profiteront réellement d'un an pour mieux mûrir des choix d'adultes.

C. Ry

● Voir aussi «L'Impartial» des 20 et 29 juin

## Course pédestre à Travers Fleurier Des tours au cœur du village

Course pédestre «A Travers Fleurier» le samedi 5 septembre. Organisée par la section Jeunesse du CP Fleurier, elle devient, depuis la première édition pour le centenaire du RVT en 1983, une classique du genre. L'an dernier, quelque 300 coureurs y avaient participé. Un ou plusieurs petits ou grands tours selon les catégories: le tout au cœur du village et sans manquer de souffle...

Deux circuits. Le petit tour, de 800 mètres et le grand tour, de 2400 mètres. Les deux à couvrir une ou plusieurs fois. Les gosses se contenteront de 800 mètres, l'élite avalera gaillardement 9600 mètres de bitume.

Départs et arrivées auront lieu sur la place du Marché. Premiers départs pour les gosses (déjà depuis sept ans) à 16 h 30. Il faudra attendre 18 h 20 et même 19 h pour voir partir les juniors, élite et seniors.

Le délai d'inscription est fixé au 22 août. Cinq francs pour les cadets; dix francs dès les catégories juniors (1970 pour les filles, 1969 pour les garçons). Inscriptions sur place possible 30 minutes avant le départ - majoration de deux francs.

Vestiaires et douches seront ouverts à la halle de Belle-Roche (patinoire couverte). La distribution des dossards aura lieu sur la place du Marché dès 15 heures.

Les participants les mieux classés recevront de beaux prix.

Les vainqueurs des catégories dames, élite, seniors et vétérans se disputent des challenges à gagner trois fois en cinq ans pour être acquis définitivement. (jjc)

● Inscriptions: Crédit Foncier, ccp 20-909-0, compte No 16/519 994-08, A Travers Fleurier. Nom, prénom, année de naissance, sexe et adresse.



Ouverte aux enfants, aux dames et aux messieurs, la «Course à Travers Fleurier» est populaire et suivie par un public enthousiaste qui ne ménage pas ses applaudissements.

## Centenaire de la fanfare L'Union de Saint-Sulpice Les «Bersaglieri» seront de la fête

Pour fêter son centième anniversaire, les 4, 5 et 6 septembre, la fanfare L'Union de Saint-Sulpice a invité le fameux corps de musique italien «Bersaglieri». Ils défilent à Fleurier avant de présenter leur spectacle à Saint-Sulpice.

Pour ouvrir la plaquette du centenaire, le comité d'organisation, que préside Georges Frey, cite Balzac: «Elle avait des larmes pour tous les malheureux et des airs pour toutes les victoires». C'est de la fanfare qu'il s'agit. Une définition qui colle également à L'Union de Saint-Sulpice, fondée le 12 octobre 1887. Louis Grisel avait lancé un appel à la population du village. Douze personnes signèrent l'acte de naissance. On acheta 11 instruments pour la somme de 614 francs.

La salle de l'Ecole enfantine fut utilisée pour les premières répétitions. James Junod donna gratuitement les premières leçons musicales. En janvier de l'année suivante, le directeur Albert Jeannin fut engagé avec un cachet de deux francs par répétition.

Depuis, la fanfare a connu les hauts et les bas de tout corps de musique. Pendant 100 ans, elle fut de toutes les fêtes. Aujourd'hui centenaire, elle change de peau. Les nouveaux uniformes seront portés pour la première fois en public le dimanche après-midi 6 septembre.

### JOYEUX BERSAGLIERI

Les festivités commenceront le vendredi 4 septembre sous cantine. Grand loto, soirée disco. Le lendemain samedi, après un concert apéritif, les Bersaglieri se rendront à Fleurier. Ils défilent le long de l'avenue de la Gare à 15 heures et donneront un concert sur la place du Marché où se préparera la «Course à travers Fleurier». Belle ambiance en perspectives avec ces musiciens qui allient dynamisme, joie de jouer et qualités musicales.

Les Bersaglieri se produiront en soirée à Saint-Sulpice. Ils présenteront leur fameux show. Bal non stop ensuite, animé par des musiciens de ce corps de musique réunis sous l'étiquette de Jolli.

Le lendemain dimanche, c'est par un cortège depuis le pont de la Roche à l'heure de l'apéro que commencera la fête. Repas, partie officielle, présentation des nouveaux uniformes. Et concert d'adieu des infatigables Bersaglieri... (jjc)

## Horaire des entreprises de transport 1989-1991 A vous de jouer!

Vous avez des revendications concernant les horaires des entreprises de transports? Plutôt que de pleurnicher après l'établissement de ceux-ci, vous avez la possibilité de présenter vos doléances.

En effet, le nouvel horaire 1987-1989 vient à peine d'entrer en vigueur (31 mai dernier) que l'on entame déjà la longue procédure de consultation en vue de l'établissement du prochain horaire de 1989-1991.

Cette phase de consultation est très importante car elle permet de recueillir les désirs des usagers en particulier et du public en général.

A cette fin, les intéressés peuvent adresser leurs requêtes, par écrit, à l'Office des transports, case postale 275, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 11 septembre 1987. (pve)

## Décès

PROVENCE  
Mme Elisa Gattollia, 93 ans.  
CORTAILLOD  
Mme Alice Favre, 1906.  
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE  
Mme Hélène Kiehne, 1923.

## Fédération de tir du Val-de-Ruz

# Les rois ont été couronnés



Les champions (de gauche à droite): MM. Otto Bärffuss, Eugène Kaegi, Ernest Guichard (président), Francis Beck et Gilbert Leuenberg. (Photo Schneider)

C'est à la cantine du stand des Mélézes, à Chézard-Saint-Martin, que les rois du tir de la Fédération du Val-de-Ruz ont été couronnés mercredi dernier. Lors de la proclamation des résultats, M. Ernest Guichard, président de la fédération, a relevé la forte participation à ce 37e tir du district, qui a eu lieu les 27 et 28 juin. Il était organisé à Chézard pour le 300 mètres et à Vilars pour le pistolet à 50 mètres.

Grâce à ses bons résultats, La Montagnarde des Hauts-Geneveys a été promue en catégorie A.

Les rois du tir sont: Francis Beck (La Patrie, Dombresson) au mousqueton; Eugène Kaegi (Fontainemelon) au fusil d'assaut; Otto Bärffuss (Chézard-Saint-Martin) chez les vétérans et Jean Glauser (Montmollin) chez les juniors.

Sur 123 tireurs, 35 ont reçu des distinctions. La participation a atteint 55,2%. Le challenge a été gagné par La Rochette de Montmollin, avec 91,215 points.

Au tir à 50 mètres, la palme est revenue à La Montagnarde des Hauts-Geneveys, avec 91,020 points. Le roi du tir de la catégorie est Gilbert Leuenberg des Hauts-Geneveys. Sur 30 tireurs au pistolet, treize ont obtenu une distinction. La participation a été de 43,3%. (ha)

LES RÉSULTATS

■ Palmarès des sections à 300 mètres. - Catégorie A: 1. La Rochette, Montmollin, moyenne 91,215 points (20 participants, 16 distinctions); 2. Les Armes Sportives de Chézard-Saint-Martin, 90,478 (23 16); 3. La Patrie de Dombresson-Villiers, 87,442 (27 13); 4. Société de tir de Fontainemelon; 5. Les Patriotes, Le Pâquier.

Catégorie B: 1. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, 84,280 (11 2); 2. Les Armes-Réunies, La Côtère-Engollon, 80,500 (10 2); 3. Les Mousquetaires, Savagnier, 79,666 (11 1).

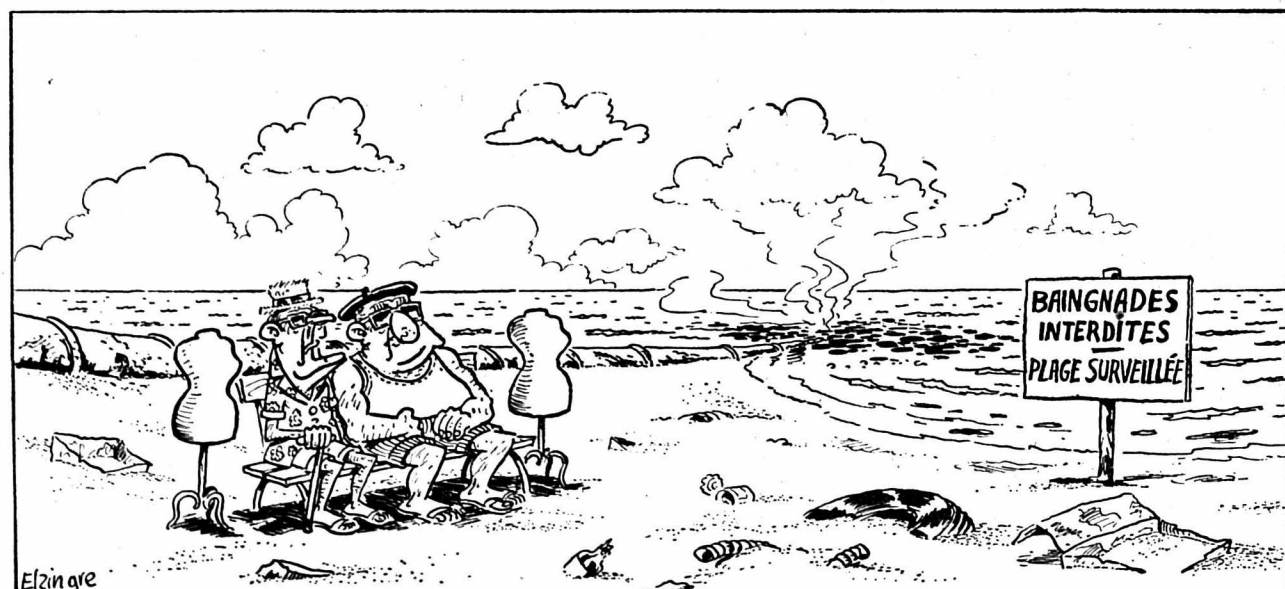
Catégorie juniors: 1. Les Armes Sportives, Chézard-Saint-Martin, 85,500 (8 5).

Palmarès individuel. - Roi du tir A: Francis Beck. - Rois du tir B: Eugène Kaegi, Jean-Philippe Favre, Ernest Guichard et Claude-André Amez-Droz. - Vétérans: Otto Bärffuss. - Juniors: Jean Glauser. - Prix spécial challenge: André Mosset. - Prix spécial cible Val-de-Ruz: Jean-Pierre Streit.

■ Palmarès des sections à 50 mètres: 1. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, moyenne 91,020 points (9 participants, 5 distinctions); 2. Sous-officiers Val-de-Ruz, 89,116 (9 4); 3. Société de tir de Fontainemelon, 84,800 (9 2); 4. Les Armes Réunies, La Côtère-Engollon.

Rois du tir: Gilbert Leuenberg et Frédéric Brand. - Challenge cible fédération: Jacques Orand, Claude Hueter et Christian Bron.

## Duo du banc (suite de la page 13)



cela va se passer

### Fête villageoise à Môtiers

Samedi 15 août, dès 8 h, l'Harmonie organisera sa vente et fête villageoise sur la place de la gare.

Marché aux puces, jeux, boutiques, pâtisserie, livres, disques, fruits, légumes, grillades et mousses.

En soirée, dès 20 h, c'est le duo Moser qui mènera le bal en plein air. (jjc)

### 47e Mi-Eté aux Cernets

La 47e Mi-Eté des Cernets-Verrières se déroulera les 15 et 16 août. Bal le samedi dès 21 h avec l'orchestre LCDR.

Le dimanche, c'est par un concert-apéritif que le Ski-Club, organisateur de la manifestation, accueillera les amateurs de soupe aux pois et jambon.

Dès 14 h: danse et animation. Belle affiche: le Jodler-Club de Sainte-Croix; les Majorettes du Val-de-Travers, la fanfare l'Echo de la frontière et les Compagnons du rythme (ensemble de 8 musiciens). (jjc)

### Fête du parcours Vita à Couvet

Dimanche 16 août, à 9 h 30, le Ski-Club de Couvet donnera le départ de sa fameuse course pédestre à l'américaine, les «Deux-Heures de Plancemont».

Cette manifestation se prolongera durant l'après-midi avec la Fête du parcours Vita. Course au sac, jeux, divertissements. Possibilité de se restaurer sur place. (jjc)



# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Saint-Imier: Centre de culture et loisirs et Université populaire Ouverture vers les aînés

Avec sa saison d'automne, qui va débiter sous peu, la section Erguël de l'Université populaire introduit une nouveauté d'importance, à travers une ouverture en direction des personnes du troisième âge, pour lesquelles elle met sur pied deux cours consacrés à la prévention de la criminalité et à l'histoire de la musique. Quant aux deux concours organisés par le Centre de culture et de loisirs (CCL) imérien, il n'est pas inutile de rappeler que les délais de participation arrivent à grands pas, pour les enfants «récupérateurs» d'une part, les photographes de tout âge d'autre part!

Des cours de langues à la dentelle aux fuseaux, en passant par la varape, l'informatique et bien d'autres domaines encore, le programme de l'UP se révèle une nouvelle fois aussi riche que varié.

Innovation oblige, penchons-nous cependant tout d'abord sur les deux cours organisés spécifiquement pour les aînés. L'UP, qui cherche à intéresser les personnes du troisième âge, et prendra notamment contact, dans ce sens, avec les homes de la région, leur propose cet automne deux sujets.

Avec un cours de prévention contre la criminalité (trois mercredis après-midi, depuis le 1er octobre), l'UP entend informer les aînés sur les dangers quotidiens qui peuvent les guetter, en leur dispensant divers conseils de comportement contre les supercheries et autres violences.

Sous le thème de l'histoire de la musique par ailleurs, l'UP dédouble un cours donné également en soirée, à l'intention des aînés donc. Consacré à la période allant de 1880 à 1980, ce cours débutera le 11 novembre (quatre mercredis après-midi).

### EH BIEN DANSEZ, MAINTENANT

Parmi les cours auxquels il convient de s'inscrire au plus vite, les délais étant très proches, deux sont organisés par le groupement de Vauffelin et environs. Le

premier concerne les danses folkloriques internationales et s'adresse à tous ceux qui veulent connaître le folklore d'autres peuples et se détendre par le mouvement (quatre lundis soir, depuis le 31 août; inscription jusqu'au 19 août). Le second, consacré à la poterie, débutera le 4 septembre (huit vendredis soir; inscription jusqu'au 26 août).

Amateurs de varape, débutants ou avancés, un cours commencera pour vous le 17 septembre (deux jeudis soir et deux jeudis après-midi; inscription jusqu'au 28 août).

Pour la dentelle aux fuseaux, on prendra les inscriptions jusqu'au 31 août (huit mercredis soir, depuis le 16 septembre) et pour l'initiation au Tai Chi Chuan, un art martial chinois, jusqu'au 1er septembre (dix mercredis soir, dès le 23 septembre).

Les intéressés aux conseils sur l'informatique se hâteront eux aussi (deux mardis soir, depuis le 22 septembre; inscription jusqu'au 3 septembre).

### DU COMPOST À LA PHILOSOPHIE

Pour le reste, nous nous contenterons de citer les thèmes, pour le moins variés, des différents cours, avec le délai d'inscription entre parenthèses: comment réussir votre compost (14 septembre), Ikebana (arrangements floraux, 11 sep-

tembre), poterie pré-colombienne (14 septembre), teinture végétale de la laine (15 septembre), vieilles fermes des environs (15 septembre), astronomie (30 septembre), histoire de l'art (1er octobre), tissage liberté (12 octobre), la philosophie en question(s) (13 octobre), histoire de la musique (19 octobre), gravure sur verre pour avancés (19 octobre), taille des arbres (30 octobre), anglais (30 septembre) et allemand (30 septembre).

### DEUX CONCOURS

Rappelons que les participants au concours de photographies organisé par le CCL ont jusqu'au 19 août pour remettre leurs séries de trois tirages, consacrés au thème «l'être humain, loisirs, vacances, temps libre». On obtiendra bien sûr des bulletins de participation auprès du centre, rue Dr-Schwab 4. Les photographies seront exposées au CCL du 4 au 19 septembre.

Un autre concours arrive à échéance, soit celui intitulé «objets récupérés» et ouvert aux enfants de 6 à 15 ans. On propose là aux participants de collecter, ramasser ou récupérer des objets ou autres matériaux et de les arranger sur une surface qui ne dépassera pas 30 centimètres sur 40, dans un cadre, sur un plateau, dans un tiroir, une caissette. Les objets seront exposés au CCL du 11 au 26 septembre et un classement sera établi en fonction de leur originalité, de leur beauté et de leur présentation. Délai de participation: le 26 août à 18 h.

D. E.

Suite des informations  
du Jura bernois ► 21

## Rudolf Hafner contre le racisme Une motion vise une fondation qui exclut les Israélites

Le député au Grand Conseil bernois Rudolf Hafner aimerait que le canton de Berne renonce à l'avenir à donner son aval à des fondations à caractère raciste. Il vise en particulier la fondation de Harries dont le règlement élaboré par le Conseil exécutif bernois en 1931 prévoit l'allocation de bourses «à des étudiants nécessaires, sans distinction de nationalité mais à l'exclusion d'Israélites».

Le député de la Liste libre a déposé une motion en ce sens en février dernier qui aurait dû être traitée lors de la session de septembre du Grand Conseil. Le Département de la justice demande une prolongation du délai de réponse parce que les recherches nécessaires à l'établissement de la réponse se sont révélées plus longues que prévu, a indiqué vendredi la Chancellerie cantonale bernoise.

La fondation de Harries «pour bourses en faveur de la médecine et des arts» n'est en fait pas une fondation au sens juridique du terme mais un patrimoine lié à un but déterminé qui a été légué à l'Etat de Berne par un testament daté du 21 mars 1929. Le 3 novembre 1931, le Conseil exécutif a édicté un règlement pour cette fondation dont le «dossier n'a malheureusement pas pu être retrouvé», précise la chancellerie.

Des problèmes juridiques relevant du droit des fondations et du droit successoral se posent lorsqu'il s'agit de savoir si l'exclusion des Juifs au droit à la bourse est une charge de nature raciste, et par conséquent une disposition testamentaire contraire au moeurs, qui peut et

doit être supprimée plus de 50 ans après son établissement, ajoute le Département de justice.

Rudolf Hafner estime que les dispositions réglementaires racistes décidées par la donatrice et adoptées par le Conseil exécutif blessent la sensibilité de nombreuses personnes. En conséquence, le député charge dans sa motion contre-signée par six autres députés, le gouvernement de vérifier le fondement légal et moral de telles dispositions racistes, de modifier le règlement de la fondation de Harries et de renoncer à l'avenir à autoriser des fonds et fondations à caractère raciste. (ap)

## Rentrée des classes à Tramelan

Après 6 semaines de vacances qui ne furent pas des plus belles en raison de mauvaises conditions atmosphériques, les élèves des écoles primaires et secondaires reprendront lundi le chemin de l'école.

Pour l'Ecole primaire les élèves des classes enfantines débuteront à 9 heures, les classes de 1re année à 8 h 30 et toutes les autres classes à 8 heures. Pour l'Ecole secondaire la rentrée a également lieu ce prochain lundi à 8 h 20 pour les élèves des classes 6 à 9 et 9 h 10 pour les nouveaux élèves de 5e année.

Une nouvelle période de 6 semaines pour l'Ecole primaire et 7 pour l'Ecole secondaire avant les prochaines vacances qui sont fixées du lundi 28 septembre au samedi 17 octobre 87 pour les élèves des Ecoles primaires et du 5 octobre au 17 octobre 87 pour ceux de l'Ecole secondaire. (comm-vu)

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## Entraînement intensif aux Breuleux L'équipe nationale de fond soigne sa forme



Les fondeurs Giachem Guidon, Battista Bovisi, Markus Faehndrich, Jérémias Wigger, Hansluzi Kindschi, Christian et Jean-Philippe Marchon, et leur entraîneur Tore Gullen, assisté de Patrick Leuenberger et Jean-Marc Drayer. (Photo ac)

Pour la troisième année consécutive, l'équipe nationale suisse de ski de fond a pris ses quartiers aux Breuleux, plus précisément à l'Hôtel de la Balance. Cet engouement pour les Franches-Montagnes se justifie tout d'abord par le cadre reposant du site et la proximité de vastes pâturages permettant la pratique du cross.

Les petites routes sans grande circulation sur lesquelles les fondeurs ont l'occasion de s'entraîner sur skis à roulettes comme à bicyclette, de même que l'accueil des restaurateurs ont également une influence positive sur le choix du lieu du camp d'été de l'équipe nationale, nous dit Patrick Leuenberger, assistant de Tore Gullen, l'entraîneur norvégien de l'équipe.

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes tout proche étant encore un atout supplémentaire, celui-ci permettant divers exercices de musculation, les sportifs de pointe trouvent toujours du plaisir à se réunir sur le Haut Plateau.

Malgré les efforts fournis, les fondeurs suivent un régime ascétique sur le plan de la nourriture, granulé au petit déjeuner et viande maigre pour le repas de

midi. Nous avons relevé le menu qui composait le repas du jeudi soir alors qu'ils rentraient d'une séance d'entraînement particulièrement pénible: saumon fumé sur pain complet, soufflé au fromage, salades diverses, et en dessert des mûres chaudes sur glace à la cannelle. L'alcool étant tout naturellement banni de ce genre de repas, les jeunes sportifs accompagnent leur souper d'une limonade.

Les soirées se passent fort gentiment autour d'un tapis de cartes ou en parties de carambole très disputées.

Ce camp d'entraînement a pris fin vendredi après-midi et s'est déroulé à la

satisfaction des participants après un dernier footing matinal. La prochaine saison hivernale devrait valoir de belles joies aux fondeurs de l'équipe nationale, étant donné le sérieux apporté tout au long de ce camp. Les skieurs de fond de la région sont nombreux à suivre attentivement leurs performances. (ac)

## cela va se passer

### Pique-nique du PCSI

C'est demain dimanche 16 août que le comité de la Fédération des Franches-Montagnes du PCSI organise son traditionnel pique-nique qui se déroulera cette année aux Genevez. Le comité invite tous les membres, sympathisant(e)s et ami(e)s du PCSI à se retrouver ce dimanche dès 11 h pour vivre cette journée dans la gaieté et la bonne humeur. Emplacement: pâturage en direction du téléski (accès fléché depuis la halle de gymnastique). En cas de temps incertain, le pique-nique est renvoyé au dimanche 23 août. Les Nos (032) 91.93.69 et (039) 51.10.53 renseignent. (comm)

### Inauguration du sentier de Maison Blanche

La section du Noirmont de la Société des sentiers du Doubs, après de nombreuses journées de travail lors de ces deux dernières années dans les côtes du Doubs, se fait un plaisir d'inviter tous les amateurs de marche à la randonnée inaugurale du nouveau sentier de Maison Blanche ce samedi, 15 août.

Cette marche conduira les randonneurs de la place de la Gare du Noirmont dont le départ est prévu à 10 h 30, aux bords du Doubs où un pique-nique sera organisé.

Les marcheurs auront la possibilité d'acheter sur place des côtelettes, des saucisses et des boissons. La section du Noirmont se fera un plaisir d'offrir le potage et le café.

Cette marche se fera par tous les temps. (comm)

### ÉTAT CIVIL

#### SAIGNELÉGIER (juillet)

##### Naissances

Voisard Clément, de Vincent et de Elisabeth, née Gauthier, de Les Pommerats. - Dikoma Faustin, de Faustin et de Emilie née Ekolo, de nationalité zairoise, à Bel-fond.

## Taxe sur les sacs d'ordures à Delémont

Depuis plus d'une année, l'élaboration du règlement sur l'élimination des ordures ménagères agite les citoyens de Delémont. Après l'échec au vote populaire du projet mis sur pied, une nouvelle mouture sera soumise au Conseil de ville (législatif). Elle prévoit le prélèvement d'une taxe sur les sacs utilisés pour le dépôt des ordures, taxe devant couvrir les frais d'élimination.

Ce système est pratiqué notamment dans plusieurs villes suisses. Selon le rapport de la commission, ce système devrait contribuer à réduire le volume des ordures, favoriser leur ramassage et celui des déchets recyclables et enfin créer un climat propice à l'introduction de dispositions permettant la mise en valeur de certains déchets. La commission souhaite notamment que le Service des travaux publics se préoccupe du ramassage séparé des déchets. Il faudrait aussi favoriser le compostage des déchets.

Le ramassage séparé des huiles, du verre, du papier ne sera pas soumis à une taxe. Pour les objets encombrants, la taxe serait payée au moyen d'une bande devant les entourer, et vendue par mètre courant... Notons que la commission ne dispose d'aucun exemple de ramassage de ce type organisé en Suisse romande. En revanche, dans des localités comme Wil et Sursee, ce système fonctionne à la perfection. Selon les dispositions prévues, un sac d'une contenance de 35 litres coûterait 40 centimes, de 60 litres 70 centimes, de 110 litres 1 franc 20 et de 800 litres 8 francs. Les bandes pour objets encombrants coûteront 30 centimes par mètre.

Le système delémontain apparaît bien équilibré et tient compte des expériences faites dans plusieurs localités de Suisse allemande. Il pourrait faire école dans plusieurs localités du Jura.

V. G.

### Mme Agathe Schwarb...



... qui fêtera dimanche son 90e anniversaire aux Breuleux. Pour cette heureuse circonstance, elle sera entourée par quatre de ses enfants encore en vie, de ses neuf petits-enfants et de ses sept arrière-petits-enfants. Mme Schwarb, qui jouit encore d'une santé parfaite, bien qu'elle s'assure d'une canne pour ses petites promenades ou ses commissions, est née à Marly dans le canton de Fribourg et a fait ses classes à Bulle.

C'est en 1918, que la famille Maradan avait dû se déplacer aux Breu-



leux où le père avait trouvé un emploi comme chauffeur à la Scierie Chapatte. En 1920, Mlle Maradan avait convolé en justes noces avec M. Louis Schwarb à qui elle donna huit enfants.

Depuis 1935, année où Mme Schwarb avait eu la douleur de perdre son mari, la nouvelle nonagénaire a fait courageusement face à l'adversité. Longtemps, on la vit faire des ménages ou encore s'occuper de la cuisine dans les restaurants lors de fêtes villageoises. Elle garde également un excellent souvenir des spectacles que donnaient les sociétés locales, car c'est à elle qu'incombait la tâche de préparer les «dix heures» aux acteurs et autres machinistes.

Mme Agathe Schwarb qui vit actuellement dans un logement moderne qu'elle entretient comme un sou neuf passe ses loisirs entre de petites balades et la pratique du tricot, possède toujours un moral extraordinaire. Fait rarissime, elle vit sans suivre aucun régime et se passe, par conséquent de toute espèce de médicament. (Texte et photo ac)



# CANTON DE NEUCHÂTEL

## Nouveaux diplômés de l'Université de Neuchâtel

La cérémonie de remise des diplômes ci-dessous aura lieu le vendredi 13 novembre 1987.

### FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

**Licence en droit**, à: Mlle Florence Aubry, du Noirmont (JU), mention très bien; Mlle Monique Cossali, de La Chaux-de-Fonds et Fraubrunnen (BE), mention très bien; M. Raffaele Fasano, d'Italie, mention bien; M. Jean-Maurice Geiser, de Langenthal (BE), mention très bien; M. Pascal Hofer, de Biglen (BE), mention très bien; Mlle Sylviane Liniger, de Wohlen (BE), mention bien; Mlle Florence Meyer, de Boécourt (JU), mention bien; Mlle Isabelle Edwige-Antoinette Perruchio, du Locle; M. Luc Pillionel, des Arrissoles (VD); M. Philippe Ramer, de Walenstadt (SG); Mme Marie-José Robert-Tissot, de La Chaux-de-Fonds; Mlle Sahika Savci, des Etats-Unis d'Amérique; M. Pierre Sigrüst, de Rafz (ZU), mention bien.

### FACULTÉ DES LETTRES

**Licence ès lettres**, à: Mlle Ariane Borel, de Couvet et Neuchâtel, mention bien; M. Didier Froidevaux, du Noirmont (JU) mention bien; Mlle Patricia Hostettler, de Guggisberg (BE); M. Hans Christian Lanz, de Roggwil (BE), mention bien; Mlle Annelise Françoise Loersch, de Neuchâtel; Mme Annie Marinette Matthey-Jonais, du Locle et de La Brévine; Mlle Sandrine Perret, de La Sagne, des Ponts-de-Martel, des Planchettes, mention bien; Mlle Corinne Rebetez, de Lajoux (JU), mention bien; M. Denis Torche, de Cheiry (FR); M. Thierry Tschopp, de Waldenburg (BL); Mlle Ariane Zwahlen, de Neuchâtel.

**Certificats d'études supérieures de géographie**, à: M. Derck Christian Engelberts, d'Auvier. - **Certificat d'études supérieures de langue et littérature arabes**, à: Mlle Christine Kaddous, de Colombier (NE), mention très bien. - **Certificat de formation complémentaire en psychologie et en pédagogie**, à: Mme Jacqueline Paeder, d'Untervaz (GR), mention bien. - **Certificat d'études universitaires de journalisme**, à: M. Didier Pradervand, de Corcelles-près-Payerne (VD). - **Certificat d'études supérieures de langue et littérature espagnoles**, à: M. Jesus Romé Malero, d'Espagne. - **Certificat d'études supérieures de linguistique**, à: Mlle Manon Sauser, de Sigriswil (BE). - **Certificat d'études supérieures de langue et littérature allemandes**, à: Mlle Marie-Cécile Sirisin, de Chalais (VS).

**Diplôme d'orthophoniste**, à: Mlle Paola Crivelli, de Novazzano (TI), mention bien; Mlle Corinne Delacrétaz, de La Praz-Yvorne (VD); Mlle Isabelle Filippini, de Rivera (TI); Mlle Claudine Flüge, de Bâle, mention bien; Mlle Ruth Hynek, de La Chaux-de-Fonds; Mlle Monica Juri, de Quinto (TI); Mme Nathalie Lehmann-Schneberger, de Langnau (BE); Mlle Catherine Richoz, d'Esmonts-Vauderens (FR).

**Licence en théologie**, à: Mme Laurence Bezençon-Opliger, d'Eclagnens (VD); M. Pierre Bezençon, d'Eclagnens (VD); M. Philippe Kneubuehler, d'Afoltern im Emmental.

**Doctorat ès lettres**, à: M. Denis Ramseyer, de Grosshochstetten (BE), sujet de la thèse: «Delley-Portalban II: contribution à l'étude du néolithique en Suisse occidentale»; Mme Doriane Steinmann-Juan, de Vallorbe (VD); M. Ivan Marc Zender, de Carouge (GE), mention très bien.

**Doctorat ès sciences économiques**, à: M. Deo Ngendakumana, du Burundi, sujet de la thèse: «La gestion des approvisionnements dans les entreprises parapubliques du Burundi» (date 10 novembre 1986).

**Licence ès sciences économiques**, option économie politique No 4120, à: Mlle Barbara Rossi, de Poschiamo (GR).

**Licence ès sciences économiques**, option gestion d'entreprise No 4121, à: M. Vincent Comte, de Châtillon (JU); No 4122, à Mlle Martine Diserens, de Savigny (VD); No 4123, à: M. Frédéric Gentizon, de Constantine (VD), mention très bien; No 4124, à: M. Daniel Raymond, des Bayards, mention bien.

**Licence ès sciences politiques**, No 4125, à: M. Jean-Luc Portmann, de Cornaux; No 4126, à: M. Didier Pierre Pradervand, de Corcelles-Payerne (VD), mention bien.

**Diplôme d'informatique de gestion**, No 32, à: M. Claude-Albert Muller, du Peuchapatte (JU) (date 7 novembre 1986); No 33, à: M. Antonio Bueno, d'Espagne (date 31 décembre 1986).

### SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

**Diplôme**, à: M. Nathan Fox, des USA; Martin Grieder, de Suisse; Vanessa Howe, du Canada; Flavia Mazzarello, d'Argentine; Kathryn Scott, d'Angleterre; Gabriela Wettstein, de Suisse.

**Certificat**, à: Naomi Allen, d'Angleterre; Bahareh Bahadori, d'Iran, men-

tion bien; Barbara Fenner, de Suisse; Susana Fernandez, de Bolivie; Tanja Gremper, de Suisse, mention bien; Ulrike Grunewald, d'Allemagne, mention bien; Frank Hammes, d'Allemagne; Heino Keller, de Suisse, mention bien; Lucia Kistler, de Suisse; Claudia Leuzinger, de Suisse, mention bien; Monika Luedi, de Suisse; Claudia Meier, de Suisse; Beatrice Mosimann, de Suisse; Beatrijs Moulin-Verlinden, de Suisse, mention bien; Pernille Nielsen, du Danemark; Renée Niver, des USA; Alison Orme, des USA; Koraljka Reskovich, du Canada; Felix Schreier, de Suisse; Antje Theimert, d'Allemagne.

### FACULTÉ DES SCIENCES

**Diplôme en électronique physique**, à: M. Peter Balsiger, de Mühletturnen (BE); M. Jörg Berthoud, de Chézard-Saint-Martin; M. Marco Cecchini, d'Italie; M. Christian Meixenberger, de Moutier (BE), avec mention très bien; M. Massimo Monti, de Lugano (TI); M. Taoufik Nouri, de Tunisie.

**Diplôme de physicien**, à: M. Philippe Willemin, de Muriaux (JU).

**Diplôme de chimiste**, à: M. Luca Ballerini, d'Italie; M. Florian Blaser, de Langnau im Emmental (BE).

**Diplôme de géologue, option sciences naturelles**, à: M. Eric Mounier, de Genève.

**Diplôme de géologue, option sciences exactes**, à: M. Denis Sermet, de Dombresson.

**Licence ès sciences, option biologie (sciences naturelles)**, à: M. Christian Brossard, des Pommerats (JU), avec mention très bien; Mlle Annemarie Christen, de Thörigen (BE); Mlle Corinne Frutschy, de Ringgenberg (BE); M. Robert Monin, de Glovelier (JU), avec mention bien; Mlle Martine Othenin-Girard, du Locle, avec mention bien.

**Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale**, à: M. Jean-Pierre Althaus, de Lauperswil (BE), avec mention bien.

**Licence ès sciences, orientation mathématiques**, à: M. Vincent Girard, de Meyriez (FR); Mlle Anne-Sylvie

Maumary, de Dombresson; Mlle Martine Stettler, de Walkringen (BE).

**Licence ès sciences, orientation informatique**, à: M. Laurent Wenker, de Corcelles-Cormondrèche, avec mention bien.

**Licence ès sciences, orientation physique théorique**, à: M. Pierre-Alain Gremaud, d'Echarlens (FR), avec mention bien.

**Licence ès sciences, sans spécification**, à: M. Maurice Kottelat, de Mervelier (JU).

**Diplôme de science actuarielle**, à: Mlle Mireille Kurmann, de Willisau-Land (LU).

**Certificat d'études approfondies en parasitologie (troisième cycle)**, à: Mlle Dana Lissy, de Boudry; M. Elyes Zhioua, de Tunisie.

**Doctorats ès sciences**, à: M. Vincent Aubert, de Savagnier, sujet de la thèse: «Contribution à l'étude de la biologie d'un parasite de la carotte: le Nématode à kyste, heterodera carotae (Jones)»; M. Axel Bertholds, d'Argentine, sujet de la thèse: «Elastic and photoelastic Properties of single-mode optical Fibers: Application to the Measurement of Force»; M. Michel Blanc, de Zurich, sujet de la thèse: «Dynamique de population, condition et constitution du Chevreuil (Capreolus capreolus L., 1758) dans les cantons de Neuchâtel et Vaud (ouest de la Suisse)»; M. Hermann Curtins, de Siat (GR), sujet de la thèse: «Déformation des signaux impulsifs dans les lignes de transmission: quelques problèmes choisis»; M. Bernard Junod, de Travers, sujet de la thèse: «Sur l'espace classifiant des fibrés vectoriels réels stablement complexes»; M. Pierre-Yves Vuilleumier, de La Sagne (NE), sujet de la thèse: «Contribution à l'étude de l'hydratation des ciments Portland et de leurs résistances à la compression»; M. Luc Zipper, de Neuchâtel, sujet de la thèse: «Hydrolyse alcaline de complexes pentamine de cobalt (III): configuration de l'intermédiaire pentacoordonné et effets électroniques sur la réactivité». (comm)

## Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

### La Chaux-de-Fonds

**Pharmacie d'office**: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire**: ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital**: ☎ 21 11 91.

### Cinéma

Corso: 18 h 30, Top Gun; 21 h Radio Days. Eden: 18 h, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer. Plaza: fermé. Scala: 18 h 30, 21 h, L'arme fatale.

### Le Locle

**Cinéma Casino**: fermé. **Pharmacie d'office**: Casino jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale**: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire**: ☎ 31 10 17.

### Neuchâtel

**Quai Osterwald**: 20 h 30, la chanson neuchâteloise. **Plateau libre**: 21 h 15, juke, rythm et blues. **Pharmacie d'office**: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

### Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30 (vo), 20 h 30, 2001 L'odyssée de l'espace; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Jenatsch: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Traffic. Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer. Bio: 18 h, Vaudeville; 20 h, 22 h, Désordre. Palace: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, L'arme fatale. Rex: 18 h, 20 h, 22 h, Duo pour une soliste. Studio: 18 h 15, Mission; 20 h 45, Apocalypse now.

### Val-de-Ruz

**Service de garde pharmacies et médecins**: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité**, Landeyeux: ☎ 53 34 44. **Ambulance**: ☎ 117.

### Val-de-Travers

**Couvet, cinéma Florissée**: 20 h 30, Le bras de fer. **Hôpital de Fleurier: maternité et urgences**, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet**: ☎ 63 25 25. **Ambulance**: ☎ 117 ou 024/61 36 12.

### Jura bernois

**Saint-Imier: Cinéma Espace Noir**, relâche. **Pharmacie de service**: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance**: ☎ 42 11 22. **Médecins**: Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Wattenville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

**Tramelan: Cinéma Cosmos**: 20 h 30, relâche.

**Médecins**: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies**: H. Schneberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

**Bévilard: Cinéma Palace**: relâche.

### Canton du Jura

**Le Noirmont: Cinéma**: relâche. **Les Breuleux: Cinéma Lux**: relâche. **Saignelégier: Hôpital, maternité**: ☎ 51 13 01. **Service ambulance**: ☎ 51 22 44. **Médecins**: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr. Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr. Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr. Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr. Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr. Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes**: ☎ 039/51 12 03.

# JURA BERNOIS

## La Fête des saisons 1987 a démarré hier soir Tavannes en folies

La Fête des saisons? Bien plus qu'une tradition, Aucun Tavannois, même exilé, ne saurait en manquer une édition. Et la cuvée 87, lancée hier soir, ne manque pas d'attraits.

Aujourd'hui samedi, place à la braderie, dès 7 h 30. Parallèlement, la course de caisses à savon, onzième du nom, promet de belles empoignades, qui constitue notamment une manche du championnat romand. Les amateurs purs pourront y prendre part également, puisqu'une catégorie sera réservée aux enfants de Tavannes et des environs. Après les entraînements, qui débuteront à 9 h 30, la compétition en elle-même sera lancée à 13 h 30. Quant à la distribution des prix, elle a été fixée à 18 h, sous la halle-cantine du Club des patineurs.

### GRAND CORSO

Le traditionnel corso de la jeunesse, avec plus de 250 participants, déroulera ses fastes à deux reprises, soit samedi en nocturne (21 h) et dimanche sous un soleil qui ne saurait manquer à la fête (14 h 30).

Les multiples guinguettes, bien sûr, seront ouvertes durant tout le week-end, la

restauration étant par ailleurs possible à toute heure.

Au chapitre des nouveautés, on mentionnera la mongolfière, réservée aux enfants et installée derrière l'entreprise Prata, ainsi que la présence des voitures-exposition de Rail 2000. Et comme l'an dernier, on pourra également effectuer des vols en hélicoptère. Tout un programme! (de)

### SAINT-IMIÉRIE

#### Concours de décoration florale

Cet été n'est guère favorable à l'épanouissement et la floraison des massifs de verdure. Faut-il pour cela ignorer les efforts de tous ceux et de toutes celles qui en prennent soin? Comme les années passées, la Société d'embellissement de Saint-Imier propose un concours de décoration florale.

Il suffit de s'inscrire auprès de l'Imprimerie du Jura bernois, rue Dr Schwab 1 à Saint-Imier, tél. (039) 41.20.60 sans oublier de préciser la catégorie: jardins, jardins et façades ou façades et fenêtres. (comm)

### Moutier: à l'eau!

Le tout Moutier scrute le ciel. C'est que ce week-end est celui de la fête annuelle de la piscine prévôtoise, qui débutera aujourd'hui samedi par un double tournoi de ping-pong. Les licenciés se mesureront ce matin, les amateurs cet après-midi. Un peu plus tard, les vainqueurs du lâcher de ballons 1986 s'envoleront en mongolfière, tandis que la soirée sera consacrée à la danse, à la patinoire toute proche.

Dimanche, tous à l'eau pour un baptême de plongée (dès 10 h 30), puis une compétition de natation (dès 4 h). Parmi les prix mis en jeu, un vol avec Suisseair notamment. Avant le traditionnel lâcher de ballons, on pourra encore suivre une démonstration de natation synchronisée (15 h), puis une série de plongeurs humoristiques. (de)

### Corgémont: nouvelle nonagénaire

C'est au Home de Mon Repos à La Neuveville dont elle est pensionnaire depuis trois ans, que Mme Hermann Lötscher, née Lydia Prêtre, recevra la visite d'une délégation des autorités, qui lui présentera les vœux de la municipalité, à l'occasion de son 90e anniversaire.

Mme Lydia Lötscher est en effet née à Corgémont le 15 août 1897, d'une famille de plusieurs enfants. Une seule de ses sœurs, âgée de 83 ans vit encore, une autre étant récemment décédée dans sa 89e année.

En 1922, Mlle Lydia Prêtre épousait M. Hermann Lötscher et lui donnait un fils, malheureusement déjà décédé.

M. Hermann Lötscher a lui-même franchi en janvier dernier le cap de ses 90 ans, disposant d'une santé remarquable. (gl)

**LAUSANNE**

Nicole et Jean-Marie Vodoz-Destraz, à Lausanne;  
Henri Dès, sa femme Mary-Josée Destraz-Chastellain et leurs enfants  
Pierrick et Camille, à Echandens;

Madame et Monsieur Charles Füglistler-Crottaz, à Aire-Le Lignon;  
Monsieur et Madame Jean-François Füglistler-Masajdek et leurs enfants,  
à Nyon;

Monsieur René Füglistler et ses enfants, à Romanel;  
Madame Anne-Lise Choulat-Füglistler et ses enfants, à Romanel;  
Monsieur et Madame Pierre-Louis Füglistler-Peteut et leur fils, à Genève;  
Madame Hélène Crottaz-Rossetti, à Vevey;  
Monsieur et Madame Daniel Crottaz-Lauber et leurs enfants, à Ecublens;  
Monsieur Jean-Claude Crottaz, à Vevey;  
Monsieur et Madame Philippe Crottaz-Regamey et leurs enfants, à Vevey;  
Monsieur Jean-Michel Bolomey, à Redmond (USA);  
Monsieur et Madame Pierre-Alain Bolomey-Stark et leurs enfants,  
à Cheseaux;

Les familles alliées,

ont le chagrin de faire part à tous ses amis et connaissances de la mort de leur maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante

**Madame**  
**Moïsette DESTRAZ**  
**née CROTTAZ**

enlevée à leur affection le 14 août 1987 dans sa 78e année.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne le mardi 18 août.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 13 h 30.

Honneurs à 14 heures.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie,  
1007 Lausanne.

Domicile de la famille: 5, route du Pavement,  
1018 Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION**  
**CERCLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur**  
**Dionigi AMERIO**

Elle gardera de cet ami le meilleur des souvenirs.

L'incinération aura lieu samedi 15 août.  
Messe au Centre funéraire à 9 heures.

● Voir autres avis mortuaires en page 22 ●



## AVIS MORTUAIRES

J'ai combattu le bon combat.  
J'ai achevé la course.  
J'ai gardé la foi.

II Tim. IV, v. 7

La famille de

## Mademoiselle Alice GABUS

a le chagrin de faire part du décès de sa chère parente, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 85<sup>e</sup> année.

Ô vous que j'ai tant aimés sur la terre  
Souvenez-vous que la terre est un exil  
La vie est un passage et le ciel notre patrie  
C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui  
C'est là que j'espère vous revoir un jour.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 août 1987.

Le culte sera célébré lundi 17 août, à 14 heures, en la salle de l'Armée du Salut du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence du Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Je sais que mon rédempteur  
est vivant.

## LE POSTE DE L'ARMÉE DU SALUT DU LOCLE

se fait un devoir d'annoncer que la camarade

## Mademoiselle Alice GABUS

a été promue à la gloire du ciel  
le 14 août 1987.

Le culte funèbre aura lieu le lundi  
17 août à 14 heures à la salle de  
l'Armée du Salut,  
rue du Marais 36, Le Locle.

## L'ASSOCIATION DES OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

a le pénible devoir  
de faire part du décès de

## André CALAME

officier de l'état civil retraité  
de la ville du Locle.

Chacun gardera un excellent  
souvenir de ce collègue.

Voir autres avis  
mortuaires en page 21

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Audience du Tribunal de police

# Des staphylocoques dans la pâtisserie

P.-A. M. et R. Z. comparaissent hier devant le Tribunal de police. Pâtisseries, ils étaient prévenus d'infraction à la loi fédérale ainsi qu'aux ordonnances sur le commerce et les denrées alimentaires et infraction à l'ordonnance sur les exigences hygiéniques et microbiologiques. Rapidement mais clairement dit, il y avait trop de staphylocoques dans la pâtisserie.

Entre 1979 et 1986, le Service cantonal d'hygiène a procédé dans l'établissement de P.-A. M. à 20 contrôles bactériologi-

ques. Lors de 15 de ces contrôles, le seuil de tolérance défini par la loi était dépassé, deux échantillons avaient atteint la valeur limite et trois étaient en dessous. Germes et staphylocoques (agents de diverses infections d'après le Robert) se retrouvaient dans la crème chantilly et la crème pâtissière.

P.-A. M. a expliqué à l'audience que ces crèmes sont très sensibles et délicates. Il a notamment relevé que son établissement travaillait selon des recettes anciennes et naturelles. Et d'ajouter que l'échelle de normes microbiologique de-

venait toujours plus étroite et que par conséquent de plus en plus de produits naturels dépassent les limites prescrites, sans pour autant mettre en danger la santé publique. Une telle évolution «va nous faire employer des produits séchés, qui sont plus stables et bons, mais moins naturels», ajouta-t-il.

Pour expliquer les mauvais résultats des contrôles, M. a mis en avant une défectuosité du système de refroidissement de la crème chantilly et l'obstruction de celui d'évaporation de la chambre frigorifique. Il souligne encore avoir tenté après chaque résultat d'analyse de remédier à cet état de fait en prenant des dispositions.

Son chef-pâtissier, R. Z. ne comprend pas bien pourquoi il est prévenu. Il pense que la contamination devait avoir lieu après la sortie des pâtisseries du laboratoire, notant que des vendeuses les manipulaient avec les doigts, que des pièces de la veille étaient remises en vente et que l'on procédait au nettoyage des sols pendant les heures d'ouverture. Il relève également que les apprentis n'ont pas toujours conscience des problèmes d'hygiène. «Je ne suis pas d'accord d'être pénalisé, je suis sérieux dans mon métier», conclut-il.

M. quant à lui admet une certaine négligence, mais conteste l'importance de la faute, «la première infraction pour laquelle je suis poursuivi». Le jugement sera rendu le 28 août.

R. N.

## Cyclomotoriste blessé

Hier à 16 heures, un conducteur de la ville, M. G. J. quittait son garage en marche arrière, en bordure de la rue des Musées, lorsqu'il heurta M. Jean-David Robert-Nicoud, né en 1946 et domicilié en ville, qui circulait normalement rue des Musées, au guidon de son cyclomoteur.

Blessé, le cyclomotoriste qui avait chuté sur la chaussée, a été conduit à l'hôpital.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Sester Michaël, fils de André Fernand Marie et de Evelynne Georgette, née Paratte. - Wermeille Laurent Dominique, fils de Jacques Philippe Léo et de Bernadette Isabelle Denise, née Frochaux. - Serex Caroline, fille de Bernard Florian et de Lucienne, née Girardier. - Pelletier Aurélie Liliane Colette, fille de Michel Marcel et de Catherine Michèle, née Chapuis.

### EN SOUVENIR

## Madame Rose PEVERELLI-DUBOIS

1986 - 15 août - 1987

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement, pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Voici un an que tu nous as quittés bien chère maman, sœur, grand-maman.

Ton souvenir ne s'effacera jamais.

Ta famille

# L'IMPARTIAL

## Société éditrice et imprimeur:

Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial S.A.,  
La Chaux-de-Fonds.

### Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95 21 14.  
Fax (039) 28 14 19.  
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

### Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.  
Secrétaire général: Roland Graf.

### Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pétignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

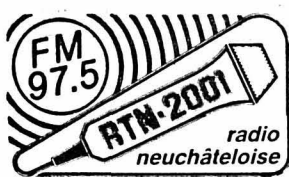
### Stagiaires:

Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

### Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL  
Suisse: PUBLICITAS

## Les programmes radio de samedi



Littoral FM 90.4,  
Val-de-Ruz FM 97.6  
Vidéo 2000 FM 103.2  
Basse-Areuse FM 91.7  
Coditel FM 100.6

8.00 Informations SSR  
8.10 Les week-ends de l'été  
9.00 Naissances  
12.00 Titres de l'actualité  
12.15 Journal neuchâtelois

12.30 Informations SSR  
12.45 Les week-ends de l'été  
17.00 Informations SSR  
17.05 Les week-ends de l'été  
20.00 Musique de nuit

## Ambiance à La Maladière

Ce soir, dès 20 h, ambiance garantie à La Maladière. La troisième journée du championnat suisse de football va bien entendu soulever les passions. Invité du jour: Le F.C. Bâle. Et en cas de mauvais temps, un petit conseil: restez bien au chaud dans votre «sweet home» et branchez-vous dès 19 h 50 sur votre radio cantonale: nous retransmettons l'événement. (qui a dit comme d'habitude?).



### La Première

Assomption. Spécial Fêtes de Genève. Informations toutes les heures. 9.05 Spécial Fêtes de Genève. 12.05 Éliminatoires du Trophée RTSR des sociétés d'accordéonistes de Suisse romande. 12.30 Midi première. 13.00 Spécial Fêtes de Genève. 18.05 Soir première. 18.20 Revue de presse à quatre. 18.30 Spécial Fêtes de Genève. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Couleur 3.



### France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes. 11.00 Manifestes médiévaux. 12.05 Concert des Solistes d'Uppsala: œuvres de Schubert, Wikmanon. Franck. 14.00 Le temps du jazz. 15.00 Top laser. 19.05 Les cinglés du music-hall: il faut bien rire un peu. 20.00 Les soirées de France musique. 20.30 Concert du Quatuor Hagen: œuvres de Haydn, Ligeti, Schubert.



### Espace 2

8.15 Terre et ciel. 9.05 Trente ans d'art choral. 10.00 Messe de l'Assomption, en direct de Porrentruy. 11.00 Samedi musique. 12.00 Le dessus du panier. 13.30 Provinces. 15.00 Espace musical. 16.30 JazzZ. 17.30 La Suisse à la rencontre de ses cantons. 18.00 La chanson française. 20.00 et 22.40 L'été des festivals: semaines internationales de musique, Lucerne. 0.05 Notturmo.



### Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 7.10 Info JU. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Coup de cœur. 8.35 Dédicaces. 9.00 L'info en bref. 9.05 Dédicaces. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Sport en musique. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Infos RSR 1. 22.40 Bal du samedi soir.



### Suisse alémanique

9.00 Palette. 10.30 Invité à Koppigen. 12.00 Samedi midi. 12.45 Radio Megascherz. 14.00 Musiciens suisses. 14.30 Informations musicales. 15.00 3<sup>e</sup> Conférence internationale du Welt-Blasmusik-Verband. 16.00 Ma musique. 17.00 Welle eins. 19.15 Musique populaire. 20.00 Samedi à la carte. 21.00 Football. 22.15 DRS-Band live. 23.00 Zweitagsfliegen. 24.00 Club de nuit.



### Radio Jura bernois

Programme diffusé en direct de la Fête des saisons de Tavannes. 9.00 Bonjour l'humeur. 9.30 Joie de vivre. 10.00 Les dédicaces. 11.45 Mémento sportif. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 Activités villageoises et La bonn' occase. 13.15 Cocktail populaire. 14.15 Gag à gogo. 16.15 Jeux. 17.00 Swiss Dixie Stompers. 18.30 Suite du programme en direct.

## Les programmes radio de dimanche



Littoral FM 90.4,  
Val-de-Ruz FM 97.6  
Vidéo 2000 FM 103.2  
Basse-Areuse FM 91.7  
Coditel FM 100.6

8.00 Les week-ends de l'été ou magazine italien  
9.00 Les week-ends de l'été/Jazz Cocktail  
11.00 Les week-ends de l'été  
12.30 Informations SSR

17.00 Informations SSR  
18.00 Titres de l'actualité  
19.00 Journal neuchâtelois  
19.30 Magazine selon actualité  
20.00 Les week-ends de l'été

## Distraire et informer

Vous distraire et vous informer, telle est la mission sacrée que remplissent quotidiennement, même le dimanche et même pendant l'été, les collaborateurs de votre radio cantonale unique et préférée. Comme le dit l'un de nos plus célèbres indicatifs de station: «Que vous soyez à la ville ou à la campagne, RTN-2001, c'est la radio qui tous les jours vous accompagne!»



### La Première

Informations toutes les heures. 8.40 La radio dans le rétro. 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 11.05 Au cœur de l'accordéon. 12.05 Par monts et par vaux. 12.30 Midi première. 13.00 Couleurs du monde. 14.05 Vive le luxe. 18.00 Soir première. 18.15 Journal des sports. 18.45 Vive le luxe. 19.00 Les titres de l'actualité. 20.05 Du côté de la vie. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Couleur 3.



### France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Concert promenade. 9.05 Musiques sacrées: Les vèpres, de Monteverdi. 10.00 Voyage d'été, voyage d'hiver, avec D. Conrad. 12.05 Concert: œuvres de Francaix, R. Strauss, Beethoven. 14.04 Top laser. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.05 Les soirées de France musique. 20.00 Concert: Don Juan, de Mozart. 24.00 Climats.



### Espace 2

9.10 L'Eternel présent. 11.00 Maurice Ravel. 12.55 Pour sortir ce soir. 13.00 Journal de 13 heures. 13.30 L'été, mais encore, Vahé Godel? 15.00 Festivals et concours. 17.05 L'heure musicale. 19.00 Le dimanche littéraire. 19.50 Novitads. 20.05 Espaces imaginaires. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires: le cow-boy a mis les boots. 0.05 Notturmo.



### Fréquence Jura

6.00 Radio suisse romande 1. 9.00 Informations Radio suisse romande 1. 9.10 Dédicaces avec Vicky et Jean-René. 11.00 Informations en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio suisse romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Informations Radio suisse romande 1. 24.00 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.



### Suisse alémanique

9.30 Le poème du dimanche. 10.00 En personne. 11.00 Les grands orchestres du monde. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena. 15.07 Sport et musique. 18.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 18.45 Parade des disques. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 En deux heures autour du monde: musique de sept pays. 24.00 Club de nuit.



### Radio Jura bernois

Programme diffusé en direct de la Fête des saisons de Tavannes. 11.00 L'apéro avec Michèle. 12.30 Midi première. 12.45 A la bonne franquette, Frédérique avec ses invités. 14.30 Musique aux 4 vents pendant le cortège. 15.30 Les quatre heures en fanfare. 18.00 Fin des festivités et relais Radio suisse romande 1.



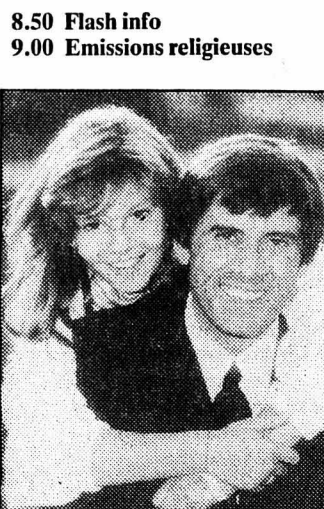
dimanche

TELEVISION

Suisse romande France 1 a2 France 2 FR3 France 3 Suisse alémanique Suisse italienne

- 11.25 **Votre dimanche** sur la RTSR
- 11.30 **La petite maison dans la prairie** (série)
- 12.15 **TV-scopie** Enfant comédien.
- 12.45 **TJ-flash**
- 12.50 **E pericoloso sporgersi**
- 13.20 **Elvis mon amour** A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Pour Janine, une Parisienne, le jour de la mort d'Elvis, une autre existence a commencé.
- 14.20 **Automobilisme** Grand Prix d'Autriche, en direct de Zeltweg.
- 16.00 **Elvis** Film de J. Carpenter (1979). Le film commence en 1969, à Las Vegas, à quelques heures du concert mémorable qui vit le retour d'Elvis sur scène après huit années d'absence.
- 18.15 **Empreintes** Dominicale avec R. Bornet.
- 18.30 **Actualités sportives**
- 19.30 **TJ-soir**
- 20.00 **Hunter** Série choisie mardi. Chaîne alémanique:
- 20.10 **Don Giovanni** Opéra de Mozart, en différé de Salzbourg.
- 20.45 **TV à la carte** 022 29 15 29 ou 20 64 11.

- 8.00 **Bonjour la France!**
- 8.57 **Bulletin météo**
- 9.00 **Heckle et Jeckle** Dessin animé.
- 9.10 **Zappe! Zappeur!**
- 10.05 **Heckle et Jeckle**
- 10.15 **Tarzan** (série) La réconciliation.
- 11.15 **SOS animaux** Spécial été de Trente millions d'amis.
- 11.30 **Auto-moto**
- 12.00 **Téléfoot**
- 13.00 **Journal**
- 13.25 **Starsky et Hutch** (série) La ballade.
- 14.20 **Sport dimanche vacances** Automobilisme: Grand Prix d'Autriche.
- 16.00 **Tiercé à Deauville et à Enghien**
- 16.15 **Sport dimanche vacances**
- 17.15 **Les bleus et les gris** (série) La balle perdue.
- 18.10 **La roue de la fortune**
- 19.00 **Pour l'amour du risque** (série) La tiare impériale. Afin d'acquiescer une tiare offerte par Napoléon à Joséphine, Jonathan et Jennifer s'envolent pour Paris.
- 20.00 **Journal**
- 20.30 **Bulletin météo**



**A 12 h 05**  
**Ma fille, mes femmes et moi**  
Série de Pier Murgia, avec Gianni Morandi, Claude Jade, Jacques Dufrilho, etc. Premier épisode. David vit à Rome. Sa femme et sa fille habitent en province. Un jour, David voit arriver sa fille, qui veut vivre avec lui...  
Photo: Gianni Morandi et Linda Celani. (a2)

- 13.00 **Journal**
- 13.20 **Les deux font la paire** (série) Y'a plus d'enfant. Le KGB fait enlever les parents d'Alexie, un petit génie de l'électronique.
- 14.10 **La chasse aux trésors** Cap-Bon (Tunisie).
- 15.15 **Le matou** (série) Dernier épisode. Grâce à Ratablavasky, Florent et Elise parviennent à réaliser leur rêve.
- 16.50 **Magic show**
- 17.40 **Adam et Eve** Téléfilm de M. Soutter.
- 18.50 **Stade 2**
- 19.30 **Quoi de neuf, docteur?** (série) 5<sup>e</sup> épisode.
- 20.00 **Journal**
- 20.30 **Madigan** Enquête à Harlem. La réception donnée par Sidney Balinger est interrompue par l'irruption d'un jeune garçon.
- 21.45 **Les carnets de l'aventure** Zambèze, paradis des dangers.
- 22.40 **Jazz à Antibes**
- 23.40 **Journal**

- 13.30 **Forum RMC/FR3**
- 14.30 **Sport - Loisirs** Halfcourt - Natation - Tir à l'arc à Agen.
- 18.00 **Amuse 3**
- 18.25 **RFO hebdo**
- 18.55 **Amuse 3** Signé Cat's Eyes - Les petits malins.
- 19.45 **Cherchez la France**
- 20.04 **Paul Hogan show**
- 20.30 **Sur la piste du crime** (série) Le rapt. Logan Dupree, un tueur sadique, sa fiancée Anita James et John Brock, un boxeur minable, s'associent pour enlever le jeune Dan Winslow.
- 21.20 **La France à la carte** Bleu, blanc, Bresse.
- 21.50 **Journal**
- 22.20 **Tex Avery** Little tinker.



**A 22 h 30**  
**Le jour se lève**  
Film de Marcel Carné (1939), avec Arletty, Jean Gabin, Bernard Blier, Jules Berry, etc. En France, dans une banlieue ouvrière, à la fin des années trente. Assiéé dans sa chambre par la police, un homme évoque les événements qui l'ont conduit à devenir un meurtrier.  
Durée: 85 minutes.  
Photo: Jean Gabin et Jules Berry. (fr3)

- 24.00 **Prélude à la nuit** La belle jambe, La dame Pavot et Nouvelle épouse, Le chat qui ne ressemble à rien, mélodies de J. Kosma, interprétées par J.-C. et B. Ringissen.
- Lundi à la TVR**
- 12.00 En suivant le dieu de la pluie
- 12.25 et 12.50 La vallée des peupliers
- 13.05 Dancin' Days
- 13.35 Les grands détectives
- 14.25 Test
- 15.20 Zachary Richard
- 16.05 Temps présent

- 13.35 Die Besucher
- 14.10 Automobilisme
- 16.35 Sabine Kleist, 7 Jahre, film
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Hauts lieux de la littérature
- 18.47 Sport
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Festival de Salzbourg 1987
- 21.50 Téléjournal - Sport
- 23.55 Magnum

- ARD** **Allemagne 1**
- 12.00 Tribune des journalistes
  - 12.45 Téléjournal
  - 13.50 Die geheime Welt der Polly Flint
  - 14.15 Lieder eines fahrendes Gesellen
  - 14.45 Die Lummel von der ersten Bank, film
  - 16.05 Athlétisme
  - 17.20 Le conseiller de l'ARD
  - 18.00 Téléjournal - Sport
  - 18.40 Lindenstrasse
  - 19.10 Miroir du monde
  - 19.50 Sport
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.15 Hart am Wind, film
  - 22.10 13 mal documenta
  - 22.25 Gesucht wird... eine Todesursache
  - 23.10 Musik in Kirche, Scheune und Schloss

- Allemande 2**
- 11.00 ZDF-Fersehgarten
  - 12.45 Informations
  - 13.15 Psychologie de l'espoir
  - 13.45 Dimanche après-midi
  - 16.20 Einblick
  - 16.35 Avec le vent autour du monde
  - 17.20 Informations - Sport
  - 18.10 Journal évangélique
  - 18.25 Animaux sauvages
  - 19.10 Perspectives de Bonn
  - 19.30 Kaum zu glauben
  - 20.15 Der Untergang des römischen Reiches, film
  - 22.55 Informations - Sport
  - 23.10 Musique fascinante

- Allemande 3**
- 17.30 Der Wandertip
  - 18.15 Etre jeune en RDA
  - 18.45 Passeport estival
  - 19.00 Rendez-vous
  - 19.30 Sag die Wahrheit
  - 20.00 Mélodies de Gershwin
  - 20.15 Lieder können Brücken bauen
  - 21.00 Santorin
  - 21.50 Sport
  - 22.35 Kanal fatal

- 14.10 Automobilismo Gran Premio d'Autria.
- 17.10 Anarchici grazie a Dio Telefilm.
- 18.00 Telegiornale
- 18.05 Conoscere l'ambiente
- 18.30 Disegni animati
- 18.45 La Parola del Signore
- 19.00 Il quotidiano - Festival
- 19.30 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.20 Motel
- 21.40 Piaceri della musica
- 22.20 Telegiornale
- 22.30 Sport notte
- 23.30 Telegiornale

- RAI** **Italie 1**
- 11.00 Santa messa
  - 11.55 Giorno di festa
  - 12.15 Linea verde
  - 13.30 Telegiornale
  - 13.55 Fortunissima
  - 14.00 Film
  - 15.50 Robin Hood
  - 16.45 Grisù il draghetto
  - 17.00 Come Alice
  - 18.15 Cominciò da Tiffany Telefilm di W. Becker.
  - 20.00 Telegiornale
  - 20.30 Film
  - 22.30 Hit-parade
  - 23.20 La domenica sportiva
  - 23.55 TG 1-Notte
  - 0.05 Musicanotte

- SKY** **Sky Channel**
- 8.00 Fun factory
  - 8.30 The Cisco Kid
  - 11.10 Bailey's bird
  - 12.05 The Pat Sharp show
  - 12.35 Heartline
  - 13.35 UK despatch
  - 14.05 Young, free and single
  - 14.35 US college football
  - 15.35 Davis Cup tennis 1987
  - 16.35 The flying kiwi
  - 17.05 Swatch fashion TV
  - 17.30 Eurochart top 50
  - 18.30 Daniel Boone
  - 19.25 Fantasy island
  - 20.45 The great Jesse James raid Film de R. Le Borg.
  - 22.05 Davis Cup tennis 1987
  - 23.05 Australian football
  - 0.10 UK despatch



**A 20 h 55**  
**Le record**  
Film de Daniel Helfer (1985), avec Uwe Ochsenknecht, Laszlo I. Kish, Catarina Raacke, Kurt Raab. Afin de financer un projet de télévision pirate en haute mer, Rico Moreno tente d'établir le record du monde de durée pour un téléspectateur. Son copain Banana l'aide à tenir 240 heures non-stop devant le petit écran.  
Photo: un extrait du film. (tsr)

- 22.10 **La rue des accordéons**
- 22.30 **TJ-nuit**
- 22.45 **Daniel Barenboïm**
- 23.00 **Bulletin du télétexte**



**A 20 h 35**  
**Crésus**  
Film de Jean Giono (1960), avec Fernandel, Sylvie Reillys, Marcelle Ranson, Renée Genin. Mil neuf cent quarante-six, en Haute-Provence. Un berger découvre une fortune en billets de banque et suscite l'envie, puis la haine de ses concitoyens.  
Durée: 95 minutes.  
Photo: Fernandel. (tf1)

- 22.15 **Sport dimanche soir**
- 22.55 **Journal**
- 23.15 **Cités à la dérive** (série) A Jérusalem, juillet 1942. Manos, un militant communiste grec qui s'était réfugié dans la pension de Frau Anna, est maintenant installé dans le minuscule appartement de Nina.

NOTES BRÈVES

A VOIR

Ollie North Show

Tel est le titre d'un remarquable texte d'Henri Béhar (Le Monde, radio-télévision du 20 juillet) consacré à la comparaison du colonel North, le « pur » de l'Irangible, devant une commission de congressistes et de sénateurs. L'auteur du texte, frappé comme chacun une fois de plus par la spectacularisation de la politique même retransmise en direct, renverse les prémisses et décide d'analyser la prestation en termes de spectacle mis en scène. Il est certes important de relever, avec le «New York Times», que la perception de l'impact est fort différente de la salle ou sur le petit écran.

Amerika

Ils sont en forme tous azimuts, ces Américains! Au début de l'année, un feuilleton d'une quinzaine d'heures produit par la chaîne ABC, qui sut grâce à de multiples polémiques en faire un événement de grande audience, «Amerika», racontait ce qui se passera en 1995, quand les USA se réveilleront envahis par les Soviétiques désormais appuyés par les troupes de l'ONU, la foule défilant derrière des drapeaux portant le signe de l'ONU, la foule défilant der-

Mais l'information de masse par la télévision! Tout est cinématographié, y compris le choix des plans qui transforme la comparaison en un procès avec le bon justicier (North) et les habituels méchants (le politicien, l'avocat). Auprès de North, sa femme discrète, sa secrétaire très «glamour»: bref, le film de fiction avec ses stéréotypes. Et North se défend si bien qu'il finit par séduire («tiens, ce Rambo sait lire!») et devient un de ces héros dont l'Amérique a tant besoin, ce que certains professionnels de la télévision savent fabriquer à partir de la réalité même.

rière des drapeaux portant le signe de l'ONU et reproduisant les visages de Lénine... Et Lincoln! L'Amérique défaits? Voilà qui ne va guère dans le sens du reste d'euphorie reaganienne. Voilà qui favorise les multiples polémiques et permet aux matos commanditaires du feuilleton au sujet provocateur de dire qu'il était destiné à faire réfléchir le téléspectateur tout en le divertissant, ce qui serait une cible rarement atteinte dans le genre.

Clip culturel

Le clip consacré à un chanteur, un groupe pour faire aimer sa musique donc vendre disques et cassettes a déjà fait de multiples «petits», formellement au cinéma, culturellement à la télévision. En France, Gonzague de St-Bris supervise une série de «clips culturels».

Aperçu, il y a quelques semaines, je ne sais plus où ni quand, sans référence sur Leonard de Vinci, «homme du XXI<sup>e</sup> siècle», superbement excitant pour l'esprit.

Freddy Landry

De délicieuses femmes-catastrophes

Elles sont toutes délicieuses, les héroïnes de «Ma fille, mes femmes et moi», la nouvelle série en quatre épisodes de Pier Murgia, que diffuse A2 chaque dimanche à l'heure du déjeuner. Mais toutes ces femmes prennent souvent l'allure d'une catastrophe dans la vie de David.

David est pilote de ligne. Il mène une vie très libre et sans horaires réguliers. Il est séparé de sa femme Barbara qui ne cesse de l'accabler de coups de téléphone. Il a une maîtresse explosive, Valeria, et une «mamma» possessive comme on n'en trouve qu'en Italie. Mais surtout, cet homme de 37 ans a une fille de 15 ans, Andreina, qui va venir à Rome bouleverser son existence. Elle débarque un beau matin avec ses jeans et ses baskets et l'existence de David va devenir un doux enfer.

Notre héros, qui n'a pas vraiment la fibre paternelle, encaisse le choc tant bien que mal, d'autant plus que Valeria, sa maîtresse, se montre plutôt jalouse de la nouvelle venue. Entre deux avions, David inscrit sa fille à l'école du quartier. Là, Andreina devient inséparable de Nicoletta, une adolescente de son âge dont les parents sont également séparés. Les deux gamines forment le même plan de faire se rencontrer (en chassé-croisé) leur père et mère respectif. Mais au fond, David est encore très amoureux de sa femme Barbara. Aussi décide-t-il de la rejoindre en Bavière, où elle est hôteesse à bord d'un car de touristes. Hélas, un grand Texan, Steve, l'a déjà supplanté et notre pilote, qui veut l'affronter, sort de l'aventure couvert de cocards. Furieux, David rentre à Rome où, bientôt, il reçoit une convocation au tribunal pour son divorce. Le divorce est prononcé et Andreina, furieuse, décide de retourner

vivre avec sa mère. David est anéanti, d'autant plus que sa maîtresse, Valeria, ne perd rien de son agressivité. Il demande donc à assurer un vol longue distance le plus vite possible.

A son retour, une bonne surprise l'attend: Andreina, qui n'a pas pu supporter le nouveau compagnon de sa mère, est revenue dans l'appartement romain. Mais la jeune fille, en dépit des innocentes intrigues amoureuses qu'elle noue, n'est pas heureuse. David va en prendre conscience en découvrant un beau jour son journal intime.

Aussi, après un premier chagrin d'amour, Andreina va-t-elle absorber des barbituriques, heureusement sans conséquences fatales. Bientôt, en voyant

s'éloigner de Rome son premier flirt, Stefano, elle se rend compte qu'elle lui est plus attachée qu'elle ne le croyait.

La jeune fille est désormais sortie de l'enfance. Elle fréquente des cours de danse et suit des cours dans le but de devenir interprète.

Entre temps, David a la douleur de perdre son père. Au cimetière, il retrouve Barbara qui lui dit avoir quitté son Texan. Il lui avoue alors son amour et son désir de reprendre la vie commune. Barbara, qui ne veut pas prendre de décision hâtive, ne refuse toutefois pas catégoriquement.

Destabilisé par la mort de son père, David retrouve peu à peu son équilibre et il est vraisemblable qu'il va refaire sa vie... avec sa femme. (A2, 12 h 05 - ap)

Crésus: l'unique film de Jean Giono

Si l'œuvre de Jean Giono a beaucoup inspiré les cinéastes, et notamment Pagnol, l'écrivain n'est passé lui-même qu'une seule fois derrière la caméra, pour réaliser son «Crésus», une œuvre très forte et très originale dans laquelle on retrouve toute la magie des personnages et des paysages décrits dans ses romans.

«Crésus» a été écrit spécialement pour Fernandel, grand ami de Giono. Il y incarne Jules, un berger de Haute-Provence qui vit paisiblement sur les plateaux avec son troupeau, recevant de temps en temps la visite de Joséphine, une jeune veuve qui habite une ferme voisine et qu'il aimerait bien épouser. Comme les autres bergers ont loué les meilleurs pâturages, Jules est obligé de

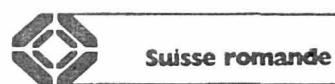
mener ses moutons sur des sommets isolés. Un matin, il découvre ses bêtes rassemblées autour d'un objet bizarre qu'il prend pour une bombe oubliée à la fin de la guerre. En réalité, il s'agit d'un container abandonné par les Allemands et bourré de billets de banque. Jules se retrouve donc milliardaire. Ne sachant que faire de tout cet argent, il organise un grand banquet, auquel il convie tous ses concitoyens. Mais la fête tourne mal, la générosité de Jules suscitant davantage la jalousie que la reconnaissance... Heureusement, il y a une morale à cette fable ensoleillée, qui punira tous les envieux et prouvera une fois de plus que «L'argent ne fait pas le bonheur».

(TF1, 20 h 35 - ap)

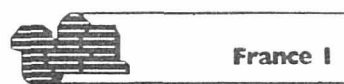


samedi

TELEVISION



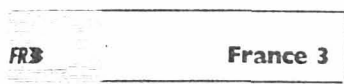
Suisse romande



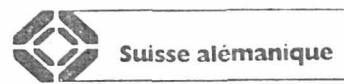
France 1



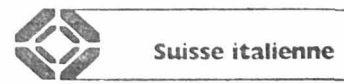
France 2



France 3

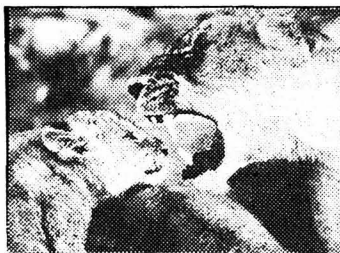


Suisse alémanique



Suisse italienne

**10.50** Votre week-end sur la RTSR  
**11.00** Messe de l'Assomption  
 En Eurovision de l'oratoire *Madonna delle Grazie* dans le val Maggia.  
**12.00** Ritournelles  
 Folklore tessinois.  
**12.20** Michel Blanc  
**12.45** TJ-flash  
**12.50** Starsky et Hutch (série)  
 Les héros.  
**13.40** Mon œil  
**14.35** Thierry la Fronde (série)  
 La fourche du diable.  
**15.00** La plus belle affiche  
 Quand le cinéma chantait.  
**16.30** Challenge  
 Nous retrouvons les concurrents de l'America's Cup à Rhode Island, pour l'entraînement.



### A 18 h Merveilleuse nature

Le lion dans la nuit africaine. La saga d'une tribu de trente lions qui erre dans la forêt sud-africaine à la recherche de nourriture et d'un confort ombragé.  
 Photo: le lion dans la nuit africaine. (tsr)

**18.55** Téléralley  
 Lostalio-San Bernardino.  
**19.20** Tirage de la loterie  
**19.30** TJ-soir  
**20.05** 40<sup>e</sup> anniversaire du Festival du film de Locarno  
**20.15** Le silence est d'or  
 Film de R. Clair (1947).  
 Emile, directeur d'un petit studio de cinéma muet et séducteur vieillissant, est épris d'une jeune fille qui lui préfère un garçon de son âge.  
**21.50** TJ-nuit  
**22.05** Sport  
 Suisse italienne:  
**22.20** Soirée de gala  
 En direct du Grand Hôtel de Locarno.  
**23.15** Love me tender  
 Film de R.D. Webb (v.o. 1956).  
**0.40** Bulletin du télétexte

**8.00** Bonjour la France!  
**8.57** Bulletin météo  
**9.00** Croque-vacances  
**10.00** Flash info  
**10.02** Puisque vous êtes chez vous  
**12.00** Flash info  
**12.02** Tournez... manège  
**12.30** Midi-flash  
**13.00** Journal  
**13.35** Matt Houston (série)  
 Les visiteurs.  
 Cinq scientifiques se réunissent dans le désert de Californie, espérant établir un contact avec les extra-terrestres.  
**14.30** La séquence du spectateur  
**15.00** L'aventure des plantes  
 La plante et la fourmi.  
**15.30** Tiercé à Deauville et à Enghien  
**15.45** GI Joe, héros sans frontière  
 Un pôle attractif.  
**16.15** Croque-vacances



### A 17 h 30 Les fanas du ciné

Téléfilm de Jean Sagols, avec Bulle Ogier, Sophie Caffarel, Pierre Vaneck, etc.  
 En 1937, Paule Mironneau et ses trois enfants habitent un quatrième sans ascenseur dans une petite rue sans charme d'un quartier très chic: Passy.  
 Photo: Pierre Vaneck. (tsr)

**19.00** Agence tous risques (série)  
 Cow-boy George.  
 Peck est convaincu d'être un imprésario de génie.  
**20.00** Journal  
**20.30** Bulletin météo  
**20.35** Tirage du loto  
**20.40** Columbo  
 Subconscient.  
 Le docteur Bart Kepple, spécialiste en psychologie, n'hésite pas à user de chantage pour mener à bien sa carrière.  
**22.00** Les étés de Droit de réponse  
 Un homme qui doute.  
**24.00** Journal  
**0.15** Les incorruptibles  
 L'antre du crime.

**10.10** Journal des sourds et des malentendants  
**10.30** Emissions religieuses  
**12.00** Récré A2 vacances  
**13.00** Journal  
**13.35** «V» (série)  
 Le héros.  
 Un groupe de résistants inconnus attaquent un laboratoire de l'Institut de recherche.  
**14.25** Les fables d'Esopo  
 Dessin animé.  
**14.40** Les jeux du stade  
 Rugby - Pentathlon - Pentathlon moderne.  
**18.05** Mon amie Flicka (série)  
 Le cavalier nocturne.  
 En suivant avec Flicka la trace d'un cavalier fantôme, Ken se souvient d'un meurtre étrange.  
**18.30** Récré A2  
**18.50** Des chiffres et des lettres  
**19.15** Bug's Bunny show  
 Dessins animés.  
**19.40** Affaire suivante  
**20.00** Journal  
**20.30** Boum nostalgie: comiques  
 Avec J. Hallyday, C. Jérôme, David et Jonathan, la Compagnie créole, J.-P. Mader, D. Roussos, J. Quartz, Jairo et Sapho, E. Charden, H. Léonard, S. Patrel, Carlos, C. Arnaud, Gold, ainsi que des documents avec The Rubettes, R. Anthony, L. Voulzy, etc.



**A 21 h 50**  
**Les brigades du Tigre**  
 Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon.  
 Collection 1909.  
 Des fuites graves ayant eu lieu dans les hautes sphères politiques, Clémenceau charge en grand secret la première brigade mobile de s'occuper de l'affaire.  
 Photo: Jean-Claude Bouillon. (a2)  
**22.50** Rigol'été  
 Les jeux télévisés.  
**23.45** Journal

**14.00** Espace 3  
 Objectif santé.  
**14.30** Sport - Loisirs  
 Aviron à La Napoule - Jumping à Chambord - Motonautisme - Golf - Admiral's Cup - Aile delta.  
**18.30** La nouvelle affiche  
 Avec C. Lara, D. Lavoie, G. De Michele, R. Cocciante, Touré Kunda, Kazero, Y. Katsoulos, F. Lalane.  
**19.15** Arrêtons le massacre  
 Documentaire.  
**19.35** Disney Channel  
 Winnie l'ourson.  
**19.55** Les recettes de Gil et Julie  
 Dessin animé.  
**20.02** La classe  
**20.30** Disney Channel  
 Dessins animés: *Vive la fortune*, *Blue rhythm* - La minute Disney: *Le livre de la jungle* - *La filière Oméga*, série - Dessin animé: *Papa canard*.  
**21.50** Journal  
**22.15** Le divan  
 Avec R. Lamoureux.  
 A chaque saison théâtrale, il resurgit sur les scènes parisiennes, dans des vaudevilles qui remplissent les salles.



### A 22 h 30 Histoires singulières

Le tatouage.  
 Téléfilm de Val Guest, avec Dirk Benedict, Jenny Seagrove, George Sewell, etc.  
 Frank Rowlett, un coureur de dots, cherche un moyen pour rembourser quelques mauvaises dettes. Il commet un vol chez un tatoueur, à qui il porte un coup fatal, mais avant de mourir, ce dernier a eu le temps de le piquer à la poitrine.  
 Photo: Dirk Benedict et Jenny Seagrove. (fr3)

**23.30** Prélude à la nuit  
*Messe à trois voix*, d'A. Caplet, interprétée par la Maîtrise de Radio France.

**11.00** Messe de l'Assomption  
**17.00** Party  
**17.45** Gutenacht-Geschichte  
**17.55** Téléjournal  
**18.00** Immer nur lächeln?  
**18.55** Kaländer  
**19.30** Téléjournal - Sport  
**20.05** 40<sup>e</sup> Festival international du film de Locarno  
**20.15** Die Nacht  
 von San Lorenzo, film  
**21.55** Festival du film de Locarno  
**22.15** ZEN  
**22.20** Panorama sportif  
**23.35** Der Alte

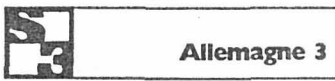


**13.45** Le sauvetage des tigres  
**14.30** Hallo Spencer  
**15.00** Der gestohlene Brief  
**15.55** Mode  
 automne-hiver 1987/88

**16.40** Johannes  
**18.00** Téléjournal - Sport  
**19.00** Programmes régionaux  
**20.00** Téléjournal  
**20.15** Willkommen im Club  
**21.50** Téléjournal  
**22.00** La Parole du dimanche  
**22.05** Bis das Blut gefriert, film



**12.00** Nos voisins européens  
**14.00** Cette semaine  
**14.30** Festival de musique du Schleswig-Holstein  
**15.00** Gold aus heisser Kehle  
**16.35** Les analphabètes en Allemagne  
**17.05** Le grand prix  
**17.20** Miroir des régions  
**18.00** Ordnung muss sein  
**19.00** Informations  
**19.20** Maria und Thamar  
**19.30** Sport  
**20.15** Films de l'été  
**22.10** Informations - Sport  
**23.30** Ein Mord liegt auf der Hand

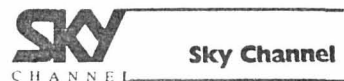


**11.00** Messe  
**16.00** Chemanius Blues, film  
**17.15** Füller  
**17.30** Reden und reden lassen  
**18.00** L'homme automobile  
**18.30** Pris au mot  
**19.00** Ebbes  
**19.26** Das Sandmännchen  
**19.30** Pays, hommes, aventures  
**20.00** War Requiem  
**21.30** Actualités  
**21.35** Jardins et destins  
**22.20** Nachtcafé  
**23.50** Téléjournal

**10.15** Svizra rumantscha  
**11.00** Santa messa  
**14.00** Lo sceriffo scalzo, film  
**15.45** Locarno 1946-1987  
**17.10** Dempsey et Makepeace  
**18.05** Scacciapensieri  
**18.35** Il Vangelo di domani  
**18.50** Lotto svizzero a numeri  
**19.00** Il quotidiano - Festival  
**19.25** Il quotidiano  
**19.40** Telegiornale  
**20.15** Höhenfeurer, film  
**22.20** Sotto il segno del pardo  
 0.10 Notizie sportive  
 0.40 Telegiornale



**11.00** Santa messa  
**12.05** Maratona d'estate  
**13.30** Telegiornale  
**14.00** I due nemici, film  
**15.50** Sabato sport  
**16.25** Taxi  
**17.15** Speciale  
*Il sabato dello Zecchino* estate  
**18.10** Le ragioni della speranza  
**18.20** Monicci  
**18.40** Frontiera  
**19.40** Almanacco del giorno dopo  
**20.00** Telegiornale  
**20.30** Sotto le stelle  
**21.45** Telegiornale  
**21.55** Radio uno  
 e Polivideo presentano  
**22.45** Femmina, film  
**23.35** TG 1-Notte



**8.00** Fun factory  
**8.30** The Cisco Kid  
**11.30** Bailey's bird  
**12.05** The Pat Sharp show  
**12.35** Great video race  
**13.35** American show  
**14.05** First run  
**14.35** NHL ice hockey  
**15.35** Motor sport  
**16.45** Canada calling  
**17.15** UK top 40 show  
**18.20** Animated classic  
**19.10** Land of the giants  
**20.15** Cash and company  
**21.10** Superstars of wrestling  
**22.05** Journey to the unknown  
**23.05** UK top 40 show  
 0.05 The American show  
 0.40 The world tomorrow

## A PROPOS

### Un skin-head contre tout

Le titre officiel du documentaire est *Made in Britain*, un film d'Alan Clark, sur des idées de Margaret Matheson. Ce travail de très haute qualité a été honoré du Prix Italia 1985.

A mon humble avis de bon spécialiste, il l'a bien mérité. Antenne 2 tente avec succès d'échapper à la médiocre télévision des vacances. Dommage néanmoins de passer l'excellence en toute fin de soirée.

S'est-on dit que ces horreurs devaient échapper aux enfants? Ce serait une excuse valable, car Trevor (Leroy) a des attitudes propres à terroriser des adultes n'ayant jamais fréquenté les lieux dangereux des grandes villes. Ce skin-head absolu, à la croix gammée tatouée entre les sourcils, incarne le refus de l'obéissance, l'agression permanente de tout ce qui représente l'autorité, l'officialité.

Les attaques sont d'abord verbales, d'une rare grossièreté, parfois mal traduites dans les sous-titres français. Si les nazis en voulaient aux Juifs, le «hard» skin-head, dépassant le style du punk à barbiolures, s'en prend aux Pakistanais de Londres. Flanqué d'un Noir, Trevor bouffe du nègre! Mais derrière la truculence des

dialogues apparaît une réalité indéniable: les hippies, les mods, les clochards juniors, les affalés des couloirs de métro, les avachis des bancs publics sont des agneaux. La police, succombant sous le poids de nouvelles responsabilités, a même tendance à les ignorer.

Le vrai problème est celui des irréductibles, des casseurs, rockers ou skin-heads. En Angleterre, en Allemagne, en France, ils constituent une bonne partie des quelque 55.000 prisonniers encombrant les pénitenciers. Le phénomène relève en partie du chômage des jeunes, très prononcé dans certains pays. Mais l'oisiveté, plus d'une fois choisie plutôt que subie, n'explique pas tout.

Il y a de la désespérance dans l'air. Il faut avoir vu la «Bahnpolizei» contrôler des milliers de jeunes dans les gares, la police montée charger des bagarreurs avant et après les parties de football, pour savoir que la violence à l'état pur, gratuite pour ainsi dire, existe dans les grandes villes.

Et tous les pays du monde s'usent à ne pas trouver la bonne solution. C'est la conclusion, très interrogative, d'un chef-d'œuvre de réalisme. A revoir bientôt!

A. R.

## A VOIR

### Le neuvième centenaire de l'Angelus

Angelus: ce mot, dans toute les mémoires, évoque le célèbre tableau de Jean-François Millet représentant, dans un champ sur lequel le soir tombe, un paysan et sa femme, debout en prière, et il évoque aussi l'idée d'une sonnerie de cloches.

Mais Didier Lannoy, dans son film sur l'Angelus, va plus loin et il nous rappelle, en ce jour de l'Assomption, que cette année on célèbre le neuvième centenaire de cette prière, constituée de trois versets suivis d'un Ave Maria, que l'on commença à réciter au XI<sup>e</sup> siècle sous Urbain II et seulement le soir.

Il semble en effet que la sonnerie de cloches qui se lie à l'Angelus ait été, au départ, liée à l'idée du couvre-feu. Elle annonçait la fin du travail et le retour au foyer. Il s'agissait d'une pratique de piété établie spécialement pour les laïcs.

La prière de l'Angelus était assez peu répandue en France jusqu'à l'avènement du pieux roi Louis XI. Ce dernier, croiton, introduisit l'usage de faire sonner les cloches trois fois par jour, matin, midi et soir, pour appeler la population à réciter l'Angelus, en l'honneur de la Vierge.

Comme l'a noté Murray Schaffer dans «Le paysage sonore», le son le plus caractéristique de la communauté chrétienne est la cloche de l'église. Celle-ci définit la communauté de façon très concrète car elle circonscrit, par sa portée, l'espace acoustique qu'est la paroisse. La cloche est un son centripète: elle attire à elle et rassemble les fidèles, crée une unité sociale et établit un lien entre l'homme et Dieu.

Aussi, comme le note le metteur en

scène du film, Didier Lannoy, est-il intéressant de se pencher sur le sonneur qui, à l'aide de cordes, répandait dans les villes et les campagnes l'intrigante vibration des cloches, symbole par excellence de l'Europe chrétienne.

«La fonction de sonneur, note le réalisateur, privilège important, se transmettait de père en fils. Il leur fallait sonner l'Angelus matin, midi et soir, mais également toutes les sonneries annonçant les divers offices religieux et les processions, les glas et le tocsin.

«Ce métier fascinant et ingrat, les jeunes générations l'ont de moins en moins accepté. Les sonneries électriques sont apparues et les sonneurs ont disparu, progressivement, jusqu'à devenir une

denrée tellement rare qu'ils se comptent sur les doigts des deux mains.»

Ce n'est pas par hasard si Didier Lannoy a réalisé son film sur l'Angelus: il est le dernier descendant d'une famille de carillonneurs qui, en 1989, célébrera le bicentenaire d'une tradition qu'elle perpétue à Saint-Amand-les-Eaux, dans le nord de la France.

Jacques Lannoy, le père du metteur en scène, est lui-même carillonneur à Douai. Il est en outre président fondateur de la Guilde des Carillonneurs de France et de la Fédération mondiale du Carillon.

Didier, lui aussi, perpétue la tradition puisqu'il a obtenu le diplôme de l'Ecole Française du Carillon, créée par son père en 1971. Toutefois, il ne continue pas à pratiquer. (A2, 10 h 30 - ap)

### Bulle Ogier, si rare à la télévision

Voir Bulle Ogier dans un film gai est une chose suffisamment rare pour qu'on la souligne. Dans «Les fanas du ciné», la comédienne incarne en effet une mère «fantaisiste» qui, pauvrement, élève seule ses trois enfants aussi fous les uns que les autres de l'atmosphère des salles obscures. Un contre-emploi pour celle qui fut l'une des interprètes préférées de Fassbinder et qui dans «Maîtresse», au côté de Gérard Depardieu, dominait sadiquement un homme masochiste.

Jean Sagols, le metteur en scène des «Fanas du ciné» n'a cependant pas eu beaucoup de mal à convaincre Bulle de jouer dans son film. «C'est quelqu'un,

dit-elle, qui connaît le cinéma que j'aime. L'époque à laquelle se situe le film m'intéressait également. J'aimais bien l'idée de montrer ce climat d'avant-guerre, ces adolescent «fanas du ciné» pour lesquels aller au cinéma était un peu comme aujourd'hui se rendre à une corrida: l'effervescence, l'enthousiasme.»

On se réjouira d'autant plus de voir Bulle Ogier sur le petit écran que cette comédienne, qui est entrée dans le monde du spectacle en 63 et dans celui du cinéma en 67, n'a tourné que très peu pour la télévision: «L'homme de la nuit» de Jean Bunuel et quelques «Cinéma 16» (TF1, 17 h 40 - ap)